

Louvain School of Management

Quels sont les facteurs clés de succès que le métier de producteur doit maîtriser pour faire face aux changements dans le secteur cinématographique ?

Auteur : Louis Hautenauve
Promoteur : Vincent Meurisse
Année académique 2020-2021
Travail de fin d'études (TFE) en vue d'obtenir le titre de
Master (120) en sciences de gestion
Horaire de jour

Remerciements

Avant de commencer ce travail, je tiens à remercier plusieurs personnes m'ayant soutenu tout au long de sa réalisation.

Dans un premier temps, je tiens à adresser mes sincères remerciements à mon promoteur, Vincent Meurisse, professeur à l'UCLouvain, pour sa patience, sa disponibilité et ses conseils avisés.

Je tiens aussi à remercier toutes les personnes ayant sacrifié un bout de leur temps pour répondre à mes questions sur le milieu cinématographique et ses changements.

Ensuite, je voudrais témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes : Doriane Maetens, qui m'a soutenu et encouragé durant tout le processus de réalisation de ce travail et dont les conseils de rédaction ont été les bienvenus.

Monsieur Benjamin Hautenauve et Madame Delphine Mougenot, qui m'ont permis de me mettre en relation avec des professionnels du milieu pour réaliser les interviews.

Mes parents, Olivier et Muriel, pour leurs encouragements.

Ma cousine Dolly pour le soutien qu'elle m'a apporté.

Enfin je voudrais particulièrement remercier mes grands-parents et arrière-grands-parents, Josine, Yvon et Alice, qui n'ont jamais été avares en encouragements et qui m'ont toujours permis de donner le meilleur de moi-même.

À toutes ces personnes, je voudrais présenter mes remerciements et ma gratitude.

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
PARTIE THÉORIQUE	8
1. Le streaming.....	8
2. Les technologies.....	10
3. La crise sanitaire liée au COVID-19.....	12
4. Le financement.....	13
5. Les avancées du cinéma belge.....	15
PARTIE PRATIQUE	17
1. Méthodologie.....	17
2. Mise en commun des interviews.....	19
2.1. <i>Le streaming</i>	19
2.2. <i>La technologie</i>	20
2.3. <i>La crise sanitaire liée au COVID-19</i>	21
2.4. <i>Le financement</i>	23
2.5. <i>Les avancées du cinéma belge</i>	24
ANALYSE DES RÉSULTATS	27
1. Analyse qualitative.....	27
1.1. <i>Le streaming</i>	27
1.2. <i>La technologie</i>	28
1.3. <i>La crise sanitaire liée au COVID-19</i>	28
1.4. <i>Le financement</i>	29
1.5. <i>Les avancées du cinéma belge</i>	30
2. Analyse par modèle.....	30
2.1. <i>Les 5 forces de Porter</i>	31
2.2. <i>Analyse SWOT</i>	34
2.3. <i>Le modèle Canvas</i>	36
DISCUSSION	39
CONCLUSION	43
BIBLIOGRAPHIE	46
ANNEXES	52

INTRODUCTION

Le secteur cinématographique est un secteur qui a connu de nombreux changements au cours de ces dernières années. Cependant, le secteur cinématographique francophone belge est encore un secteur majoritairement inconnu auprès du grand public. Aussi, nous en avons surtout entendu parler lors de l'année 2020 car il a connu de nombreuses difficultés avec le COVID-19 et la fermeture des salles. C'est pour ces raisons que nous avons trouvé intéressant de nous pencher sur ce milieu, au travers du métier de producteur.

Lors de ce travail, nous allons tenter d'apporter des réponses à la question de recherche suivante : « Quels sont les facteurs clés de succès que le métier de producteur doit maîtriser pour faire face aux changements dans le secteur cinématographique ? ». Afin de répondre à cette question, nous réaliserons une analyse du milieu, de ses points forts et de ses points faibles pour, ensuite, en tirer des conclusions par rapport aux facteurs de succès dans ce secteur.

Dans un premier temps, nous allons approfondir nos connaissances du secteur en réalisant une analyse bibliographique qui nous permettra de mieux le comprendre. Pour ce travail, nous nous concentrerons essentiellement sur le secteur cinématographique francophone belge durant les dix dernières années. Aussi, cette analyse s'articulera autour de cinq points : le streaming, la technologie, la crise sanitaire liée au Covid-19, le financement et les avancées du cinéma belge. Nous avons choisi ces facteurs car nous les avons considérés comme importants et changeants, le streaming étant un changement à lui seul. Grâce à cette recherche bibliographique, nous pourrions soulever certaines hypothèses auxquelles nous répondrions postérieurement dans ce travail.

Cette analyse bibliographique nous permettra également de réaliser un questionnaire. Ce dernier nous servira lors d'interviews de professionnels du milieu. Ces entretiens nous permettront de récolter les avis des personnes travaillant dans le secteur. Les personnes interviewées ont été contactées car elles avaient toutes un poids dans le processus de production d'un film. Il y a principalement des producteurs, au nombre de onze, mais aussi des représentants du tax shelter, de la Communauté française et de l'Union des Producteurs Francophones de Films – UPFF. Nous avons aussi décidé d'intégrer des distributeurs. Nous regrouperons les opinions recueillies au cours des interviews, toujours en fonction des cinq thèmes énoncés précédemment.

Ensuite, nous regrouperons les informations récupérées grâce à l'analyse bibliographique et aux interviews dans un point appelé « analyse qualitative ». Nous pourrions alors infirmer ou confirmer les hypothèses soulevées grâce à ces données récoltées. Nous procéderons par après à une analyse du secteur grâce à des modèles de stratégie économique. Nous utiliserons pour cela trois modèles : les 5 forces de Porter, l'analyse SWOT et le modèle Canvas. Cela permettra de mettre en lumière les points forts et les points faibles du secteur cinématographique. Il est important de noter que cette analyse concernera uniquement les œuvres majoritaires belges francophones.

Enfin, nous donnerons un avis plus objectif sur la situation avec les informations et conclusions que l'on a pu amener et en fonction des cinq points évoqués précédemment. Nous conclurons ce travail en apportant des éléments de réponse à notre question de recherche et en laissant place à d'autres interrogations auxquelles il serait bon de répondre dans le futur.

PARTIE THÉORIQUE

La question de recherche étant la suivante : « Quels sont les facteurs clés de succès que le métier de producteur doit maîtriser pour faire face aux changements dans le secteur cinématographique ? », nous allons porter notre analyse sur le secteur cinématographique belge francophone des dix dernières années afin d'apporter des réponses pertinentes et actuelles.

Pour commencer ce travail, nous allons réaliser un état des lieux de la situation du cinéma francophone belge au travers de travaux, d'interviews avec des professionnels du milieu et d'articles de presse. Étant donné que peu d'études ont été réalisées sur le sujet étudié, on recense peu de littérature et par conséquent, peu d'études seront utilisées pour réaliser cette mise en contexte. Cette première étape aura trois objectifs :

- Permettre d'approfondir notre connaissance du milieu cinématographique.
- Émettre des hypothèses qui seront par la suite confirmées ou infirmées suites aux analyses développées.
- Réaliser un questionnaire qui servira lors des interviews menées auprès des professionnels rencontrés.

Lors de cette revue, nous avons choisi de développer cinq points : le streaming, les technologies, la crise sanitaire liée au COVID-19, le financement et les avancées du cinéma belge (en réalisant un parallèle avec le cinéma flamand). Nous allons donc explorer chaque thème un par un au travers de cette partie.

1. Le streaming.

C'est un fait : depuis quelques années déjà, le streaming fait partie de nos vies. En témoigne le succès de Netflix. La compagnie de streaming n'a cessé de devenir de plus en plus puissante au fil des années en s'implantant dans le monde entier. Aujourd'hui, on peut retrouver la plateforme dans plus de 190 pays (Dans quels pays le service Netflix est-il disponible ?, s.d.). Netflix fait aussi partie de la NATU, un acronyme regroupant quatre entreprises, qui sont Netflix, AirBnb, Tesla et Uber, et qui ont comme dénominateur commun le fait d'avoir révolutionné leur économie respective grâce à la digitalisation (Schuiling, Lambert, 2019).

Cependant, Netflix n'est plus la seule entreprise à proposer une plateforme de streaming, d'autres joueurs sont entrés dans la danse. Nous pouvons par exemple citer Amazon avec Amazon Prime, Disney avec Disney+ ou encore Apple avec Apple TV pour les plus connues. Toutes ont leur propre catalogue avec leur propre contenu grâce aux contrats d'exclusivité que les plateformes signent pour des films ou séries. Les abonnements entre ces plateformes varient entre 4,99 euros et 15,99 euros (Sury, 2019). Autant dire que le monopole que Netflix avait créé est en train de s'estomper par l'arrivée d'autres joueurs et que la guerre aux abonnés est lancée.

En parlant de Netflix, on peut voir que la plateforme s'implante localement (notamment en Europe et en Belgique) dans le but de réaliser des projets qui soient plus en lien avec les spectateurs locaux (Colle, 2020). Cette stratégie va de pair avec l'objectif de Netflix qui est de proposer du contenu original, exclusif et différent. D'ailleurs, Netflix a déjà produit des séries belges, notamment « Into the Night », et en a racheté d'autres, comme « La trêve » ou « Undercover » qui ont déjà connu des succès internationaux (Hainaut, 2020).

Il est aussi bon de noter que Netflix innove dans le contenu proposé et offre maintenant des épisodes interactifs. En effet, avec l'épisode « Bandersnatch » de sa série « Black Mirror », il est possible de se mettre à la place du personnage principal et d'effectuer ses choix. Cela oriente donc tout le scénario de l'épisode et donne de nombreuses fins en fonction des choix effectués par le spectateur (de Diesbach, 2019).

Aussi, pour ses contenus originaux, Netflix finance intégralement le budget. Cependant, chaque projet nécessite une négociation particulière afin de trouver un cadre contractuel qui soit satisfaisant pour tout le monde (Colle, 2020), ce qui veut dire que Netflix est aussi ouvert aux apports extérieurs, comme les fonds publics et le tax shelter en Belgique, et aux coproductions avec d'autres boîtes de production.

Un autre point positif est que, grâce aux plateformes de streaming, les producteurs ont la possibilité de toucher un public immensément plus large. Avec plus de 200 millions d'abonnés dans le monde (Witvrouw, 2021), Netflix offre une plus grande visibilité à des projets locaux. Des séries belges, néerlandaises ou autres qui ne visaient que leur public local avec leur projet de série ou de film peuvent maintenant viser un public mondial.

Enfin, nous avons abordé le géant mondial du streaming mais qu'en est-il d'un point de vue plus local ? En Belgique francophone, nous avons comme plateforme Sooner, précédemment appelée Uncut. Sooner ne souhaite pas concurrencer Netflix mais veut proposer quelque chose de différent (Dochain, 2018). Si Netflix propose du contenu plus populaire (sauf exception), Sooner veut proposer des films d'auteur en mettant en avant un

contenu plus européen et des films primés dans de grands festivals. La volonté de Sooner est de proposer une alternative au géant Netflix (Bronckaers, 2019).

Aussi, au vu des stratégies et des innovations que les plateformes de streaming apportent, nous pouvons émettre l'hypothèse suivante : le streaming représente un éventail de possibilités qui peut permettre au cinéma belge de se développer.

Après avoir pris connaissance de ces informations, nous pouvons élaborer plusieurs questions. Nous pouvons notamment nous demander si l'arrivée de toutes ces plateformes de streaming dans le paysage audiovisuel belge est une menace ou une opportunité pour l'ensemble des professionnels du cinéma. Nous pouvons aussi nous demander si les méthodes de financement des projets par les plateformes vont influencer la production belge, aussi bien financièrement qu'au niveau de l'ambition des projets. Enfin, notre dernière question portera sur les effets bénéfiques de la plateforme Sooner vis-à-vis du cinéma francophone belge.

2. Les technologies.

Au cours de son histoire, le cinéma a connu de nombreuses innovations technologiques. Nous sommes, par exemple, passés du cinéma muet au cinéma parlé, du noir et blanc à la couleur, etc. Dernièrement, nous avons encore pu observer quelques innovations technologiques dans les salles. Pour n'en citer que quelques-unes, nous avons eu droit, au cinéma, à la 3D permettant de voir l'image avec plus de profondeur, la 4DX permettant de visionner un film dans des conditions immersives, ou le Dolby Atmos qui permet de percevoir le son en trois dimensions (Fontaine, 2020).

Cependant, nous allons plus nous intéresser ici au « Screen X » et à l'« Imax ».

Quelles sont ces technologies ? Tout d'abord, l'Imax est une technique utilisant un plus grand format d'image que pour une image dite « standard » (Fontaine, 2020). En effet, nous passons d'un format 35 mm à un format 70 mm (voir figure 1). Ceci nous offre une image plus détaillée et plus grande. Ensuite, le Screen X est une technologie où l'image d'un film est projetée à 270°, c'est-à-dire que les parois latérales de la salle de cinéma sont utilisées comme des écrans (Grâce à Kinopolis, regardez un film à 270 degrés, 2020). L'image est donc plus étendue et cela offre aux spectateurs une vue panoramique et plus immersive (voir figure 2).

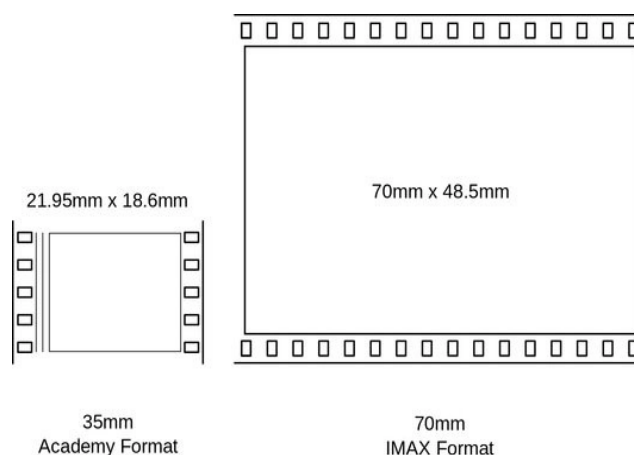


Fig. 1 : Comparaison entre le format « standard » et le format Imax



Fig. 2 : Représentation de la technologie « Screen X »

Dans le cadre de ce travail, nous n'évoquerons que ces deux technologies. En effet, par rapport aux autres évoquées précédemment (3D, 4DX), l'Imax et le Screen X influent sur la production d'un film. Tourner un film avec ces technologies n'est pas la même chose que de tourner un film standard. Cela nécessite des changements comme, par exemple, un changement de caméra, tandis que la 3D et 4DX ne modifient pas le déroulement du tournage.

Dès lors que nous avons pris connaissance de ces technologies, il est intéressant de développer l'hypothèse suivante : les nouvelles technologies de production représentent un tournant stratégique majeur du secteur que le cinéma belge francophone devrait suivre s'il veut rester en phase avec son temps.

Au vu de ces avancées, la question que l'on pourrait se poser est la suivante : « Le cinéma belge francophone est-il en mesure d'utiliser ces technologies ? ». Cette question sera dès lors posée aux professionnels lors des interviews.

3. La crise sanitaire liée au COVID-19.

Étant donné les récents événements et les mesures drastiques prises pour endiguer la pandémie, nous avons pensé qu'il était bon de parler de la crise sanitaire au cours de ce travail. En effet, la crise a fondamentalement affecté le milieu de l'audiovisuel du fait des « lockdown », de l'interdiction de se rassembler, l'obligation des gestes barrières et a occasionné de nombreuses pertes et faillites pour certains acteurs du milieu.

Nous avons donc effectué des recherches sur les aides publiques qui ont été apportées au milieu audiovisuel durant la crise sanitaire. Dans un premier temps, nous pouvons voir que la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place un fonds d'urgence dont la première enveloppe s'élevait à 50 millions d'euros (Covid-19 / Une aide accordée à tous les bénéficiaires d'une subvention en FW-B, 2020). Cependant, ce fond servait à aider de nombreux secteurs : l'ensemble du secteur de la culture (cinéma, théâtre, ...), les hôpitaux universitaires, les subsides sociaux pour les étudiants, ... Ce fond n'était donc pas directement destiné à l'audiovisuel.

Ensuite, la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis plus d'argent à disposition du secteur audiovisuel (de manière directe dans ce cas-ci). En effet, un plan de relance du secteur a été créé avec une enveloppe de 4,5 millions d'euros ayant pour but d'aider les acteurs (producteurs, distributeurs, salles, ...) impactés par la crise (Sacré, 2021). Aussi, des mesures additionnelles ont été prises afin que les entreprises du secteur gardent la tête hors de l'eau comme la prise en charge des surcoûts de tournage liés aux mesures sanitaires, le maintien de subsides même si l'entreprise ne remplit pas toutes les conditions en raison de la pandémie ou encore l'octroi anticipé de subsides (Covid-19 / Une aide accordée à tous les bénéficiaires d'une subvention en FW-B, 2020).

Malgré ces mesures, l'impact de la crise s'est bien fait ressentir. Par exemple, selon un rapport du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, la principale source de revenus impactée, en ce qui concerne les télévisions, a été la publicité. Dès lors, si les télévisions reçoivent moins d'argent, elles en reversent moins dans le secteur du cinéma. 55% des sondés ont enregistré une perte de plus de 50% par rapport à l'année 2019. Celle-ci peut s'expliquer par différents facteurs : la fermeture des commerces, la suppression de publicités événementielles et le fait que le budget accordé à la publicité soit toujours le premier impacté en tant de crise (CSA, 2020). Aussi, beaucoup moins de films ont été terminés en Belgique au cours de l'année

2020. Seules 32 coproductions internationales ont été réalisées en Belgique contre 42 en 2019 et le nombre de productions majoritaires belges est passé de 20 à 11 (Sacré, 2021).

Par ailleurs, comme énoncé précédemment, les tournages, qui ont repris après le premier confinement, ont pu se faire à condition de mettre en place un protocole sanitaire strict : la température de l'ensemble de l'équipe de tournage doit être vérifiée quotidiennement, chaque membre de l'équipe doit porter un masque sauf les acteurs quand ils tournent et du gel hydroalcoolique doit être mis à disposition (Alie, 2020). Tout cela engendre un surcoût et une logistique différente. Cependant, tous les employés sont tenus de respecter strictement ce protocole, afin d'éviter l'arrêt du tournage si un cas positif au COVID-19 est détecté.

Enfin, la fermeture des salles a grandement impacté le secteur. De nombreux films ont été directement proposés en VOD (vidéo à la demande), faute de pouvoir être projetés en salle (Fabre, 2020). Aussi, dû au fait qu'elles ont dû fermer leurs portes durant le premier et deuxième confinement et que, durant l'été 2020, elles n'ont même pas atteint les 25% de spectateurs attendus, les salles de cinéma se sont retrouvées dans des situations critiques. Plusieurs salles dans le pays ont d'ailleurs dû fermer leurs portes pour cause de faillite (Coronavirus / Kinepolis ferme toutes ses salles en Belgique dès jeudi, 2020).

Nous pouvons alors développer l'hypothèse suivante : la crise sanitaire est globalement vue comme un frein important à l'activité de la production cinématographique belge au vu de ses répercussions sur le secteur. En effet, on ne peut principalement que constater des répercussions négatives.

Au vu des recherches, il est légitime de se demander si les mesures prises par le gouvernement ont été jugées suffisantes par les acteurs du milieu. Aussi, il serait intéressant de comprendre comment ils perçoivent l'avenir et quelles solutions pourraient être mises en place afin de minimiser l'impact de la crise. Enfin, on ne peut que remarquer la dépendance du secteur aux salles de cinéma, avec la fermeture de ces dernières durant les confinements. Ainsi, le cinéma ne devrait-il pas évoluer de son modèle classique, dans lequel le film passe inévitablement par la case « salle », afin d'être moins dépendant des salles de cinéma ?

4. Le financement.

Dans le paysage du cinéma francophone belge, nous avons plusieurs sources de financement. Par exemple, nous avons le financement issu des chaînes de télévision, comme

la RTBF ou encore RTL. Nous avons aussi des fonds régionaux comme « Wallimage » pour la Wallonie, « Screen Brussels » pour Bruxelles-Capitale et « Screen Flanders » pour la Flandre. Ces fonds sont détenus par leur région respective et ont pour but d'aider et pérenniser le secteur de l'audiovisuel belge. Il y a également le soutien des communautés comme le Centre du cinéma et de l'audiovisuel en Communauté française et le Vlaams Audiovisueel Fonds (VAF) en Flandre (Collard, F., Goethals, C., Pitseys, J., Wunderle, M., 2016)

Aussi, il y a le tax shelter. Nous allons nous y attarder un instant, compte tenu de l'importance qu'il détient dans le système de financement actuel. En effet, le tax shelter est la principale source de financement de films majoritaires belges. Il représentait 33% du budget total en 2019, ce qui équivaut à 180 millions d'euros (Sacré, 2020). Mais qu'est-ce que le tax shelter ? C'est un incitant fiscal dans lequel les entreprises belges et/ou résidentes en Belgique peuvent investir, en obtenant un avantage fiscal par la suite. Ce fonds fédéral est uniquement destiné au cinéma, à la télévision et, depuis peu, aux arts de la scène. Pour avoir droit à ce tax shelter, le producteur s'engage à dépenser au minimum 90% de celui-ci en Belgique (dont 70% directement lié à la production) et maximum 10% dans l'Espace Economique Européen (*tax shelter*, s.d.).

Tout le monde tire profit de ce système car il bénéficie aux producteurs qui obtiennent une grande partie de leur budget pour créer leur film, aux entreprises qui obtiennent une exonération fiscale de 310% de la somme ayant été versée, et enfin à l'économie belge car les producteurs sont obligés de réinvestir cet argent en Belgique (tax shelter – production audiovisuelle, 2021).

Cependant, on peut noter que le tax shelter a connu quelques difficultés, notamment en 2018 avec la réforme de l'impôt sur les sociétés. En effet, le taux d'imposition pour les sociétés s'est vu être abaissé, rendant l'exonération fiscale moins attrayante. Bien que le tax shelter reste attractif pour les plus grosses entreprises, il l'est moins pour les petites entreprises qui réalisent un bénéfice moindre. De ce fait, on a pu observer un recul de l'enveloppe tax shelter de 10 à 20% entre les années 2017 et 2018 (Paquay, 2019). Aussi, comme indiqué précédemment, le tax shelter s'est ouvert aux arts de la scène. À cause de cela, le monde du cinéma se voit obliger de partager ce fonds à hauteur de 25% avec ce secteur et donc, reçoit moins d'argent qu'auparavant (Sacré, 2020).

Par rapport à ces données récoltées, l'hypothèse développée est : le cinéma francophone belge est dépendant du tax shelter et ne pourrait pas se passer de cette source de revenu au vu du financement actuel du secteur.

En effet, sur base des recherches et de l'importance du tax shelter, nous pouvons nous demander si le cinéma belge n'est pas dépendant de celui-ci. Dans la même logique, on peut se questionner quant à l'importance des fonds régionaux auprès des producteurs belges. Enfin, on peut aussi se demander si les télévisions francophones soutiennent assez le secteur cinématographique belge francophone. Effectivement, en comparant avec nos voisins français, TF1 et France 2 ont été capables de proposer une aide de plus de 35 millions d'euros chacun au secteur cinématographique français (Vulser, 2019). Qu'en est-il de notre côté ?

5. Les avancées du cinéma belge.

Pour ce dernier point, nous allons maintenant nous pencher sur les avancées du cinéma belge, aussi bien du côté wallon que du côté flamand. Dans un premier temps, nous pouvons observer que, depuis déjà de nombreuses années maintenant, le cinéma belge est reconnu pour sa qualité dans de nombreux festivals (Bouras, 2010). Nous pouvons par exemple citer les deux palmes d'or remportée à Cannes par les frères Dardenne pour leurs films « Rosetta » et « L'enfant », ou encore « Ultranova » de Bouli Lanners, qui a remporté le prix du public au festival de Berlin (*L'histoire du cinéma belge*, s.d.). De plus, lors de l'édition 2021 du festival de Cannes, deux films francophones belges étaient en compétition (Festival de Cannes : plusieurs belges sélectionnés, dont Joachim Lafosse avec son film « Les intranquilles », 2021).

Cependant, ce même succès n'est pas rencontré auprès du public local, au contraire des festivals (Bouras, 2010). Mais à quoi cela est-il dû ? Est-ce que les producteurs et distributeurs ne mettent pas assez l'accent sur le marketing de ces films ? Le bouche-à-oreille n'est-il pas efficace ? Ou bien encore, n'y a-t-il pas assez de stars à l'affiche pour attirer le public francophone belge ? Il n'y a aucune réponse à ce questionnement. Cependant, il sera bon de demander l'opinion des producteurs interrogés ultérieurement.

Du côté flamand, nous pouvons dire qu'ils n'ont rien à envier au cinéma francophone belge, que du contraire. Bien que l'année 2017 puisse être considérée comme un creux dans le cinéma flamand, avec seulement 1,7 millions de spectateurs correspondant à une baisse de 11% par rapport à 2016 (De Troyer, 2018), ce dernier connaît malgré tout un grand succès depuis une dizaine d'années, aussi bien localement qu'à l'international. En 2018, les cinémas flamands enregistraient 2,2 millions d'entrées (Les films belges flamands ont attiré 2,2 millions de spectateurs en salles en 2018, 2019). Plusieurs réalisateurs ont remporté de

nombreux prix dans des festivals comme Felix Van Groeningen, qui remporte le prix du public à Berlin avec « The Broken Circle Breakdown » ou encore Lukas Dhont qui a remporté la Caméra d'Or à Cannes, qui récompense le meilleur premier film, avec son film « Girl » (*L'histoire du cinéma belge*, s.d.).

De plus, depuis septembre 2020, Telenet et DPG Media propose une plateforme de streaming 100% flamande : Streamz. La stratégie de la plateforme est de miser sur un contenu plus local, bien que des séries à plus gros budget soient disponibles, telles que Game of Thrones (Martin, 2020). Le patron de Telenet a par ailleurs ajouté qu'il voyait cela comme une opportunité d'unir les forces flamandes pour proposer ce qu'il y a de mieux. Des accords avec la VRT ont d'ailleurs déjà été trouvés.

Enfin, du côté flamand et francophone ici, les plateformes de streaming se voient maintenant être obligées de contribuer financièrement à la production de séries et de films locaux. En effet, depuis 2019, ces derniers sont obligés d'aider le secteur à hauteur de 2% de leur chiffre d'affaires. Cependant, on peut noter que les flamands ont été les premiers à instaurer cette loi (Netflix & Cie devront aussi contribuer à la production de films et séries flamands, 2018).

En constatant une plus grande popularité d'un côté que de l'autre, nous pouvons alors soulever l'hypothèse suivante : le cinéma flamand plaît plus au grand public que le cinéma francophone belge.

Au vu de la situation, nous pouvons nous demander pourquoi le cinéma flamand est plus populaire que le cinéma francophone belge. Aussi, on peut se demander si une initiative comme Streamz, qui propose du contenu plus « mainstream » au contraire de Sooner, serait possible du côté wallon.

PARTIE PRATIQUE

1. Méthodologie.

À partir des points et des questionnements abordés dans la partie théorique, nous avons élaboré un questionnaire (voir annexe 1), toujours sur base des cinq thèmes qui sont : le streaming, la technologie, la crise sanitaire liée au COVID-19, le financement et les avancées du cinéma belge. Ce questionnaire nous permettra de récolter les opinions de professionnels du cinéma francophone belge. Celles-ci nous permettront de répondre, dans le futur, à notre question de recherche : « Quels sont les facteurs clés de succès que le métier de producteur doit maîtriser pour faire face aux changements dans le secteur cinématographique ? » et à nos hypothèses qui sont :

- Le streaming représente un éventail de possibilités qui peut permettre au cinéma belge de se développer.
- Les nouvelles technologies de production représentent un tournant stratégique majeur du secteur que le cinéma belge francophone devrait suivre s'il veut rester en phase avec son temps.
- La crise sanitaire est globalement vue comme un frein important à l'activité de la production cinématographique belge au vu de ses répercussions sur le secteur.
- Le cinéma francophone belge est dépendant du tax shelter et ne pourrait pas se passer de cette source de revenus au vu du financement actuel du secteur.
- Le cinéma flamand plaît plus au grand public que le cinéma francophone belge.

Dans le cadre de ce travail, nous avons interrogé des professionnels du secteur. Pour cela, nous avons envoyé un mail à l'ensemble des personnes référencées comme producteur sur le site de l'Union des Producteurs Francophones de Films. Aussi, le bouche-à-oreille nous a été bien utile. En effet, Benjamin Hautenauve et Delphine Mougenot, elle-même questionnée, nous ont permis de nous mettre en lien avec plusieurs personnes.

De ces demandes, seize professionnels ont bien voulu répondre à nos questions et donner leur opinion sur les sujets abordés. La majeure partie d'entre eux sont des producteurs. Deux d'entre eux sont des distributeurs et trois autres personnes sont des représentants du tax shelter ou de la Communauté française. Aussi, nous avons eu le plaisir d'interviewer une

représentante de l'Union des Producteurs Francophones de Films. Le but de cette union est de défendre les intérêts des producteurs belges francophones. Tous ces personnes ont été interviewées car elles ont un impact dans le processus de production d'un film. Enfin, il est bon de mentionner que, suite aux restrictions sanitaires, ces interviews se sont réalisées via la plateforme en ligne « Teams » et se sont déroulées de février à juin 2021.

Les 16 personnes interviewées sont :

- Christophe Toulmonde – Directeur de la boîte de production « Les gens »
- Arnaud de Battice – Producteur et fondateur de « AT-Prod »
- Kathleen de Béthune - Productrice
- Guillaume Malandrin – Auteur, réalisateur et producteur
- Jacques-Henri Bronckart - Producteur et fondateur de « Versus production »
- Jean-Jacques Neira – Producteur et directeur de la société « Fontana »
- Serge Kestermont – Producteur et fondateur de « Luna Blue Film »
- Nicolas Georges – Producteur pour la société des « Films du carré »
- Sébastien Delloye – Producteur et propriétaire de « Entre chien et loup »
- Bart Van Lingendonck – Producteur et fondateur de la société « Savage film »
- Delphine Mougenot - Secrétaire générale de l'Union des Producteurs Francophones de Films (UPFF)
- Stephan De Potter – Distributeur et CIO de « Cinéart »
- Thomas Verkaeren – Distributeur et directeur général de la société « O'brother distribution »
- Michela Ritondo – Experte fiscale internationale au service fédéral des finances publiques. Madame Ritondo est chargée de faire la promotion plus largement des incitants fiscaux fédéraux à l'étranger.
- Renaud Homez - Juriste au service général de l'audiovisuel et des médias au sein du Ministère la Communauté française
- Alexandre Wittamer – General manager de taxshelter.be

Comme dans le point précédent, cette partie sera divisée en cinq points : le streaming, la technologie, la crise sanitaire liée au COVID-19, le financement et les avancées du cinéma belge. Le but, ici, sera de relater l'opinion générale des professionnels en fonction de ces cinq thèmes. Aussi, l'ensemble des interviews est disponible de l'annexe 2 à 17, dans l'ordre cité précédemment.

2. Mise en commun des interviews.

2.1. *Le streaming.*

Tout d'abord, le streaming est vu comme un changement, s'immiscant de plus en plus dans le milieu cinématographique. Les personnes rencontrées estiment qu'il s'agit d'un phénomène difficile à contrer et le comparent même à une « fatalité ». Le phénomène du streaming a pris de plus en plus de place dans la société mais cela s'est encore plus accéléré avec la crise sanitaire et le confinement. Le nombre d'abonnements pour Netflix a explosé et la valeur des actions s'est envolée (Richaud, 2020). Cependant, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, cet accroissement du streaming n'aura pas été au détriment d'autres diffuseurs.

Ensuite, la majorité des interviewés voit le streaming comme une opportunité. C'est un nouvel acteur qui vient s'ajouter à ceux déjà existants comme la télévision et le cinéma. Donc, il faudra fournir ces plateformes en contenu. Cela représente une possibilité pour les producteurs de produire plus de films ou séries. Aussi, les plateformes sont généralement mondiales. En proposant une série ou un film sur celles-ci, on a la possibilité de toucher un public nettement plus large que le public belge francophone de départ. Enfin, Sébastien Delloye voit aussi le streaming comme un moyen de ralentir le piratage car on offre un accès facile à de nombreux contenus par ce biais.

Cependant, quelques contraintes sont à noter lorsque l'on travaille avec des plateformes de streaming. La première est que la plateforme détient tous les droits du contenu qu'elle commande. Le producteur se retrouve donc rémunéré par un montant fixe pour le projet et n'a plus de chiffre d'affaires supplémentaire en fonction du succès du film ou de la série. On pourrait comparer cela à une rémunération en fonction de la commande. Aussi, et cela va de soi, le producteur ne voit plus son film être projeté en salle. Cela peut représenter une déception, tant le mythe de la salle reste encore bien présent. Enfin, Jean-Jacques Neira a aussi mentionné la mondialisation de la concurrence. En effet, c'est le revers de la médaille de l'opportunité citée précédemment. Comme les plateformes sont mondiales, les œuvres belges se retrouvent en concurrence avec plus de films et séries d'origine étrangère.

Ainsi, les interviewés voient d'un bon œil le partenariat entre l'industrie cinématographique belge et les plateformes comme Netflix. Cependant, Netflix prend peu de risque dans le développement de ses projets et paye le montant alloué à la production

quasiment à la livraison du film, selon Madame de Béthune. Delphine Mougenot nous a aussi signalé que l'entente entre la RTBF et Netflix était parfois difficile car ce dernier, achetant du contenu qui a été coproduit par la RTBF, demande à ce qu'il soit retiré de la plateforme Auvio. Cette décision désavantage alors clairement la RTBF et l'offre de sa plateforme.

Après, le fait que Netflix investisse dans des œuvres belges ne veut pas dire moins de moyens de financement locaux. Les moyens financiers de Netflix s'additionnent au tax shelter et/ou aux fonds régionaux, même si ces moyens peuvent déjà être importants dès le départ comme nous le relate Monsieur Georges. Cela ne veut pourtant pas dire que Netflix investira d'office dans des films ou séries belges. Il le fera si les décideurs jugent que l'œuvre a un potentiel international.

Aussi, quand on demande aux interviewés si l'avenir de la production belge se trouve dans la série, les réponses sont plus mitigées. Certains le pensent car il y a une vraie demande à ce niveau-là de la part des plateformes. Plusieurs personnes comme Messieurs Kestermont et Van Lingendonck, ont cependant déploré les budgets bas pour la réalisation des séries. D'autres, comme Messieurs Georges et Malandrin, trouvent que cela correspond moins au cinéma belge qui est plus un cinéma d'auteur.

Quant aux œuvres proposant un contenu interactif, dans lesquelles le spectateur peut décider des actions du personnage principal, aucun des interviewés ne pouvait indiquer si ce genre pouvait avoir un avenir en Belgique. Certains étaient peu convaincus comme Messieurs Kestermont et Delloye, Nicolas Georges ayant même jugé cela comme un gadget.

Enfin, concernant Sooner, toutes les personnes interrogées ont salué l'initiative qui offre plus de visibilité au cinéma d'auteur belge. Cependant, il reste quelques défauts à la plateforme comme le fait qu'elle ne soit pas très « user friendly » ou bien qu'il faille encore payer une somme supplémentaire pour visionner certains films.

2.2. *La technologie.*

En ce qui concerne l'exploitation des nouvelles technologies, comme l'Imax et le Screen X, en Belgique, la totalité des interviewés ne voyaient pas le cinéma belge francophone l'utiliser pour plusieurs raisons. En premier lieu, il faut noter que l'utilisation de ces technologies est chère et que, en Belgique, nous manquons déjà de moyens pour réaliser nos films. Alors, produire un film en Imax n'est pas une priorité. Nicolas Georges pense

notamment que nous devons rester à notre taille (au niveau budgétaire) et que donc, le cinéma francophone belge n'en aurait pas besoin.

D'autres personnes encore, comme Jacques-Henri Bronckart ou Serge Kestermont, ont qualifié ces nouvelles technologies de « gadget ». En effet, la majorité des questionnés trouvent que le contenu est plus important que la forme. La manière dont le projet est réalisé passe après des éléments comme le contenu, les auteurs et les acteurs qui, eux, priment. La manière de filmer doit se trouver au service de la narration, et pas l'inverse. Comme dirait Jean-Jacques Neira : il faut trouver une adéquation entre le fond et la forme.

Enfin, Stephan De Potter trouve que le fait de réaliser des grosses productions avec ces technologies est un moyen pour les blockbusters d'occuper plus de salles dans les cinémas locaux. Cependant, aller voir un film en Imax ou en Screen X revient à payer son ticket d'entrée plus cher. Il partage donc l'opinion avec Bart Van Lingendonck que ce genre de sorties devrait être réservé à des films plus évènementiels.

Cependant, il est bon de noter que, en Belgique, nous pouvons aussi être des pionniers dans l'innovation technologique. En effet, le nom de « Ben Stassen » est plusieurs fois ressorti lors des interviews. Monsieur Stassen est un pionnier dans le film d'animation. En effet, c'est lui qui a réalisé le tout premier film d'animation entièrement en 3D : « Fly me to the moon ». Il a aussi réalisé le film « Le voyage extraordinaire de Sammy » qui a dépassé le nombre de dix millions de spectateurs en salle (La fabuleuse odyssée de Ben Stassen, 2015).

2.3. *La crise sanitaire liée au COVID-19.*

Quand on pose la question de savoir si le gouvernement en a fait assez pour aider le secteur durant la crise, les avis sont mitigés. Certains jugent qu'ils n'ont pas à se plaindre, comme Madame de Béthune ou Monsieur Delloye, car le secteur de la production a continué de fonctionner. En effet, après le premier confinement, les tournages ont pu reprendre et ne se sont plus interrompus depuis. Des mesures comme la hausse du plafond tax shelter ou la création du fonds de garantie ont été essentielles. Le fonds de garantie de la Fédération Wallonie-Bruxelles a permis d'assurer les tournages contre le risque du COVID-19, là où les assureurs traditionnels ne voulaient plus assurer. Delphine Mougenot nous confie que l'UPFF a dû se battre pour obtenir ces mesures. Elle déplore cependant le temps qu'a dû mettre le gouvernement fédéral pour développer une aide aux personnes, c'est-à-dire aux artistes se retrouvant sans emploi. Les représentants du tax shelter et de la Communauté française, quant

à eux, jugent que de gros efforts ont été réalisés et sont satisfaits de l'aide apportée bien que, comme l'évoque Madame Ritondo, il aurait été possible de soutenir davantage le secteur.

Cependant, d'autres personnes émettent des réserves ou alors ne sont pas du tout satisfaits de l'aide du gouvernement. Comme raison, on évoque, par exemple, l'incohérence des mesures prises par le gouvernement fédéral. Christophe Toulmonde et d'autres ne comprennent pas pourquoi les magasins de vêtement ont pu ouvrir durant le deuxième confinement tandis que les salles ont dû rester fermées. Une autre raison est le sentiment que les secteurs culturels soient passés au second plan durant la crise. Monsieur Bronckart évoque un sentiment d'oubli de la culture, le secteur étant jugé « non-essentiel ». En ce qui concerne les distributeurs, ils estiment ne pas non plus avoir été assez soutenus, déplorant le peu d'aides reçues durant le deuxième confinement alors que la période fut bien plus longue.

En ce qui concerne l'avenir post-pandémie, les producteurs pensent que la crise se trouvera plus du côté des salles de cinéma que du côté de la production des films et des séries. Christophe Toulmonde et Jean-Jacques Neira trouvent cependant que ce serait le moment d'obliger les plateformes à investir plus dans le contenu local, elles qui ont profité de cette crise. Ils déplorent notamment le fait que, pour le moment, l'obligation d'investissement se trouve autour de 2% en Belgique tandis qu'en France, elle sera autour de 20%.

Ensuite, la majorité d'entre eux jugent le métier de producteur comme étant politique. Pas seulement depuis la crise, mais déjà avant celle-ci. Cependant, ils expriment ce rôle en étant membre de l'Union des Producteurs Francophones de Films pour la plupart. Delphine Mougenot a toujours défendu les droits du secteur avec l'union mais elle reconnaît qu'avec la crise, sa masse de travail a bien augmenté. L'UPFF a notamment initié l'action « No culture, No future » destinée à dénoncer l'absence de mesures prises pour le secteur durant la crise. Elle confie qu'elle n'a jamais autant ressenti l'importance de l'UPFF que durant cette période.

Enfin, pour ce qui est de savoir si le secteur va évoluer du modèle classique de distribution, où les films passent presque obligatoirement par la case « salle de cinéma », les réponses vont principalement toutes dans le même sens. Le cinéma reste un lieu d'expérience et de partage qu'on ne peut reproduire nulle part. Il n'est cependant pas exclu par certains qu'un nouveau modèle apparaisse, où les films sortiraient en même temps en VOD – vidéo à la demande – et au cinéma. La chronologie des médias pourrait changer mais les producteurs sont convaincus que le public ne quitterait pas les salles pour autant. Aussi, les distributeurs dépendent encore essentiellement du cinéma, réalisant 50% de leur chiffre d'affaires via ceux-

ci. Delphine Mougenot nous a aussi signalé que, en Belgique, la promotion et la distribution d'un film se faisaient principalement autour de sa sortie en salle et que donc, nous n'étions pas encore prêts à nous séparer de celles-ci.

2.4. *Le financement.*

En ce qui concerne le financement de projets par les fonds régionaux comme Wallimage ou Screen Brussels, tout le monde est unanime à ce sujet. Ce type de financement est essentiel au paysage cinématographique francophone belge. D'ailleurs, comme les montants alloués en Belgique francophone sont bien moins importants que dans un pays comme la France, voire même la Flandre, chaque source de financement d'un projet devient importante. Tout apport d'argent est donc le bienvenu.

Aussi, quand on parle de l'apport des chaînes de télévision francophones que sont la RTBF et RTL, la plupart des questionnés pensent que l'apport financier de ces chaînes n'est pas très conséquent. Cependant, ils relativisent en disant que ce sont des chaînes de petits pays et que donc, le budget ne peut pas être énorme comme en France. Elles font avec ce qu'elles ont. Là où des producteurs comme Guillaume Malandrin et Jacques-Henri Bronckart sont plus mécontents, c'est sur la diffusion de contenus belges sur la RTBF. En effet, ces contenus sont généralement diffusés en deuxième partie de soirée, sur la Trois et donc, ne peuvent pas attirer autant d'audience qu'un prime time sur la Une. Le contenu belge francophone n'est alors pas assez mis en avant par les chaînes locales. Cependant, Renaud Homez signale que le fonds série de la RTBF, qui est un fonds dédié aux séries, fonctionne très bien et permet de développer du contenu. Pour ce qui est de RTL, le siège de la chaîne étant situé au Luxembourg, ils n'avaient pas d'obligation dans la production belge. Cependant, un décret venant d'être voté va leur imposer des obligations. Nous verrons donc comment évoluera leur situation dans l'avenir.

Ensuite, quand on cite le tax shelter, l'avis des producteurs est tout aussi unanime. La production francophone belge dépend énormément du tax shelter au point même qu'il est vital pour elle. Le tax shelter représente, en général, autour de 30% du financement d'un film. Michela Ritondo ajoute même qu'il a permis de construire et de professionnaliser le milieu. Sans celui-ci, le cinéma belge n'aurait pas pu se développer comme il l'a fait.

Le tax shelter a aussi permis d'attirer un bon nombre de coproductions étrangères. En effet, Alexandre Wittamer nous a expliqué qu'une production majoritaire belge aura moins

d'aides qu'une coproduction avec l'étranger et des dépenses européennes, ce qui rend le tax shelter très compétitif sur le plan international. D'ailleurs, Monsieur Wittamer place le tax shelter comme un des meilleurs moyens de financement européen. En développant les productions en Belgique, le tax shelter a aussi permis de développer la qualité du savoir-faire des techniciens du secteur.

Cependant, il y a certains points qui menacent cette popularité du tax shelter. En premier lieu, les coûts des prestations des techniciens des pays de l'Est sont très bon marché. Même si le tax shelter est très attractif pour les productions étrangères et que nos techniciens locaux proposent un travail de qualité, cela ne pourra peut-être pas faire le poids face aux économies que les producteurs peuvent réaliser en tournant dans des pays comme la Lituanie. En deuxième lieu, l'ouverture aux arts de la scène et, peut-être, aux jeux vidéo diminue la part réservée au cinéma. Enfin, le tax shelter a connu des pertes d'argent à cause de détournements et d'abus. Cet argent allait dans des structures intermédiaires qui ne dépensaient pas celui-ci en production. Cependant, une restructuration du tax shelter a été mise en place en 2015 pour limiter ce genre de danger en renforçant notamment les contrôles de dépenses des maisons de production. D'ailleurs, le tax shelter est un fonds qui essaye de s'améliorer en permanence. Par exemple, pour contrer la réforme de l'impôt des sociétés qui a eu lieu en 2018, la déduction fiscale pour les entreprises qui investissaient a augmenté et le plafond d'investissement a doublé. Cependant, Jacques-Henri Bronckart regrette l'absence de mesures plus pérennes afin d'apporter plus de stabilité.

2.5. Les avancées du cinéma belge.

Nous allons tout d'abord commencer ce point par le cinéma francophone belge. Tous s'accordent sur le fait que celui-ci est moins populaire que le cinéma flamand ou français. Plusieurs raisons sont évoquées par les interviewés. La principale est que le film belge ne rencontre pas son public. En effet, la majorité des films belges sont des films d'auteur et donc, comme le dit Arnauld de Battice, s'adressent à un public de niche, plus cinéophile. De ce fait, un public plus populaire ne sera peut-être pas forcément attiré par ce type de films. Aussi, il y a cette dépendance au cinéma français. Dans le paysage cinématographique francophone, il y a énormément de films français. Comme ceux-ci sont plus populaires – on peut voir beaucoup de comédies venues de France –, le public francophone belge se tournera plus facilement vers eux que vers des films d'auteurs locaux. D'ailleurs, pour illustrer cette dépendance, certains questionnés, comme Thomas Verkaeren, ont mentionné le fait que nos artistes locaux comme

François Damiens ou Benoit Poelvoorde doivent être « approuvés » par la France et par Paris pour percer afin de se faire un nom.

Pour pallier cette impopularité du cinéma francophone belge, les interviewés ont donné des pistes d'idées ou de moyens déjà mis en place. Monsieur Bronckart a évoqué les « Magritte du Cinéma » qui est une cérémonie récompensant les films belges, diffusée maintenant par la RTBF. Guillaume Malandrin, quant à lui, trouve qu'il faudrait prendre la décision d'investir plus dans le film populaire au niveau régional, comme en Flandre. Aussi, Serge Kestermont estime qu'il faudrait obliger les chaînes de télévision à diffuser du contenu belge. Enfin, Delphine Mougenot pense qu'il faudrait plus communiquer sur la diversité du contenu en Belgique, sans pour autant leurrer le spectateur sur le fait que cela reste du contenu d'auteur.

En ce qui concerne le cinéma flamand, tous aussi se sont accordés sur le fait qu'il était bien plus populaire que le cinéma francophone belge. Là encore, les interviewés donnent principalement tous les mêmes raisons : la culture et la langue. Comme la Flandre est l'une des seules régions à parler le néerlandais et qu'il existe une certaine différence culturelle entre eux et les Pays-Bas, les Flamands sont obligés de regarder du contenu local s'ils veulent visionner un film ou une série dans leur langue maternelle et dans lequel ils se retrouvent. De ce fait, les locaux consomment plus de productions flamandes. Aussi, il existe un « star system », maintenant bien établi, de l'autre côté de la frontière. Comme les contenus flamands sont plus visionnés, les acteurs jouant dans ceux-ci ont une plus grande notoriété, ce qui fait que, quand ils vont jouer dans un autre film ou série, ils attirent plus de spectateurs. Enfin, de manière générale, les interviewés relatent que les moyens mis à disposition sont plus importants du côté flamand que francophone. Le VAF a aussi comme politique de produire du contenu qualitatif et est donc plus disposé à investir davantage et dans des contenus plus populaires.

Enfin, quand on pose la question pour savoir si une initiative comme Streamz était possible du côté francophone, beaucoup sont contre la démultiplication des plateformes de streaming. Il faut garder un accès facile aux contenus. Aussi, certains voient Auvio, qui est la plateforme de la RTBF, comme étant le Streamz francophone. Cependant, Madame Mougenot rappelle qu'il existe plus de groupes de chaînes de télévision en Flandre qu'en Belgique francophone et que ceux-ci arrivent à s'entendre. C'est pourquoi ils proposent leur contenu

sur une même plateforme. En revanche, elle doute qu'une collaboration RTBF-RTL puisse exister.

ANALYSE DES RÉSULTATS

1. Analyse qualitative.

Maintenant que la mise en contexte a été réalisée et que nous avons pu recueillir l'avis des professionnels du secteur, il est temps de confronter ces deux observations. Pour ce faire, nous allons procéder comme dans les deux points précédents, c'est-à-dire suivant les thèmes qui ont été développés : le streaming, la technologie, la crise sanitaire liée au COVID-19, le financement et les avancées du cinéma belge. Grâce à cela, nous pourrions opérer une analyse du secteur avec les informations recueillies afin de répondre à la question de recherche « Quels sont les facteurs clés de succès que le métier de producteur doit maîtriser pour faire face aux changements dans le secteur cinématographique ? » et d'infirmer ou confirmer les hypothèses apportées durant la partie théorique.

1.1. *Le streaming*

On peut observer l'augmentation du streaming depuis maintenant quelques années, tant au niveau mondial avec l'arrivée récente de Disney+ l'année dernière, qu'au niveau local. Cet essor du streaming est majoritairement vu comme une opportunité. Les producteurs auront, par exemple, l'occasion de toucher un public plus large et, comme chaque plateforme souhaite avoir son propre contenu, une demande de projets devrait émaner de ces plateformes. En revanche, certaines contraintes sont à noter lorsque l'on travaille avec des plateformes. Par exemple, Netflix détient tous les droits de son propre contenu et les producteurs n'ont plus leur mot à dire dès que le film a été livré. Le travail de production est alors comparable à la vente d'un bien. Les films ne sont pas non plus projetés en salle, ce qui peut représenter un frein auprès de certains auteurs, tellement la volonté de voir son œuvre sur grand écran reste présente. Et enfin, une fois sur les plateformes, le contenu se retrouve face une concurrence encore plus grande car les plateformes comme Netflix sont mondiales et attirent du contenu venant de multiples pays. On peut aussi déplorer une stratégie opportuniste de Netflix qui ne produit des contenus originaux dans un pays seulement s'il y a une opportunité de succès international.

Concernant Sooner, l'idée même de proposer du contenu d'auteur sur une plateforme est louée par tous. Cependant, les faits que celle-ci ait encore des problèmes qui la rende

moins fluide et qu'il faille encore payer pour avoir accès à certains films peuvent être un frein à la popularité de la plateforme.

Par conséquent, nous pouvons confirmer l'hypothèse comme quoi le streaming représente un éventail de possibilités qui peut permettre au cinéma belge de se développer. Cependant, il faut accepter de travailler avec les contraintes que cela implique, comme le droit de regard ou la non-diffusion dans les salles.

1.2. *La technologie.*

Clairement, la production avec des technologies telles que l'Imax et le Screen X n'est pas une priorité pour les producteurs belges. Ce type de production coûte trop cher pour un cinéma francophone belge ayant déjà peu de financement. Aussi, comme nous produisons plus de film d'auteur à petit budget du côté francophone du pays, il ne serait pas nécessaire de produire avec ce genre de technologies. De plus, comme l'on dit les distributeurs, ces types de productions font partie d'une stratégie des films à très gros budget, généralement américains, afin de s'approprier plus de salles.

À partir de ce constat, nous pouvons infirmer l'hypothèse que nous avons soulevé : « les nouvelles technologies de production représentent un tournant stratégique majeur du secteur que le cinéma belge francophone devrait suivre s'il veut rester en phase avec son temps ». Certains producteurs allant même jusqu'à qualifier ces innovations de gadget, ces technologies sont vues comme éphémères et non pour durer dans le temps.

1.3. *La crise sanitaire liée au COVID-19.*

Durant la crise sanitaire, on a pu voir que des mesures ont été prises afin d'assurer une certaine stabilité du secteur. Ces mesures ont pu garantir la maintenance des tournages après le premier confinement. Les films et séries ont pu continuer à être réalisés et donc, l'impact de la crise auprès des producteurs s'est moins fait ressentir. La crise se trouverait du côté des distributeurs qui, eux, ont vu les salles de cinéma rester fermées durant le premier et le deuxième confinement. Là où le bât blesse, c'est que les producteurs ont vraiment ressenti un délaissement du gouvernement fédéral vis-à-vis de leur profession et du secteur. En effet, les cinémas ont été les derniers à pouvoir rouvrir tandis que de grandes enseignes de la mode, par exemple, ont pu maintenir leur activité.

De ce fait, nous pouvons infirmer l'hypothèse suivante : « la crise sanitaire est globalement vue comme un frein important à l'activité de la production cinématographique belge au vu de ses répercussions sur le secteur ». Cependant, il est important de la nuancer. Elle a freiné la production durant le premier confinement, tout tournage étant interdit. Mais après cela, l'activité ne s'est plus jamais interrompue, contrairement au secteur de la distribution. Il est donc important de ne pas associer ces deux rôles durant la crise car ils ont été aidés – ou non – différemment.

1.4. *Le financement.*

La Belgique francophone manque de financement pour la production de contenu local. C'est pourquoi tout type de financement est non-négligeable sur ce territoire. La source principale de revenus pour le secteur est sans conteste le tax shelter qui a permis de bâtir l'industrie du cinéma francophone belge telle qu'on la connaît aujourd'hui. Dans un secteur où on manque d'argent, le tax shelter dénote en connaissant un réel succès. Il est considéré comme un vrai succès financier belge et un des systèmes de financement les plus efficaces. Il a permis d'attirer un bon nombre de coproductions internationales et de professionnaliser les métiers techniques liés au secteur.

Au vu de ces données, nous pouvons dès lors confirmer l'hypothèse suivante : « le cinéma francophone belge est dépendant du tax shelter et ne pourrait pas se passer de cette source de revenus au vu du financement actuel du secteur ». En effet, le secteur cinématographique belge est trop pauvre pour se passer de celui-ci.

Par ailleurs, les chaînes de télévision francophones belges ne fournissent pas d'énormes montants pour la production de contenu, mais il est connu de tous qu'elles ne sont elles-mêmes pas dotées de grands moyens financiers. Ce que les producteurs recherchent alors, c'est une plus grande visibilité auprès de son public local avec des diffusions à des heures de grand audimat et sur des chaînes grand public. Ce n'est pourtant pas ce qu'il se passe pour l'instant. Il faudrait alors songer à ce que des mesures soient prises afin d'obliger cette diffusion auprès du grand public. Cela promouvrait le cinéma local en y accordant plus de visibilité.

1.5. *Les avancées du cinéma belge.*

On peut dire que le cinéma francophone belge est un cinéma qualitatif mais un cinéma de niche car il est principalement composé de films d'auteur. Ceci peut expliquer le fait qu'il ne soit pas très populaire auprès de son public local étant donné le manque de films populaires. Aussi, le cinéma français fournit les films francophones populaires en Belgique et donc, le Belge francophone se désintéresse de son cinéma local car il se rabat sur ces films français qui lui parlent plus.

Nous pouvons réaliser une comparaison avec le cinéma flamand qui, on peut le dire, est l'opposé de son voisin francophone. Les films flamands connaissent un grand succès car ils se veulent plus populaires. Les flamands vont voir des films locaux car c'est le seul moyen de voir des films dans leur langue maternelle, ne se sentant pas culturellement proches du voisin hollandais. Aussi, la région flamande est généralement plus riche et il y a une volonté, en Flandre, d'investir dans des films à plus grand public, quitte à produire moins de films.

Ainsi, nous pouvons confirmer l'hypothèse que nous avons soulevée : « le cinéma flamand plaît plus au grand public que le cinéma francophone belge ». Cela s'explique essentiellement par l'offre de contenu proposée et par un environnement culturel différent entre les deux communautés.

Aussi, on peut voir que des plateformes comme Streamz ou Auvio naissent en Belgique pour devenir les plateformes « numéro 1 » localement. Cependant, les chaînes flamandes arrivent à trouver des accords et à mettre du contenu en commun, là où la RTBF est toute seule à alimenter sa plateforme, sans réelle intention de coopération avec RTL.

2. Analyse par modèle.

Lors de ce point, nous allons analyser le secteur du cinéma francophone belge avec les données recueillies au cours de ce travail au moyen de modèles d'analyse stratégiques. Plus précisément, nous allons analyser le secteur de la production de films majoritaires belges francophones. Pour cela, nous allons utiliser trois modèles différents : l'analyse SWOT, le modèle des 5 forces de Porter et le modèle Canvas.

Ces modèles nous permettront d'analyser le secteur cinématographique et les maisons de production en elles-mêmes. Cette analyse permettra de synthétiser notre recherche et d'apporter des éléments de réponse à notre question de recherche : « Quels sont les facteurs

clés de succès que le métier de producteur doit maîtriser pour faire face aux changements dans le secteur cinématographique ? ».

2.1. *Les 5 forces de Porter.*

Le modèle des 5 forces de Porter va nous aider, ici, à analyser l'environnement externe d'une société de production en Belgique francophone. Avec ce modèle, nous identifions les acteurs exerçant une influence sur le secteur et nous évaluons l'impact qu'ils représentent. Ces cinq forces sont :

- Le pouvoir de négociation des fournisseurs
- Le pouvoir de négociation des acheteurs
- L'intensité concurrentielle
- La menace des nouveaux entrants
- La menace des services substituts

À ces cinq forces, nous pouvons rajouter « les pouvoirs publics » qui jouent un rôle important dans cette analyse (voir figure 3).

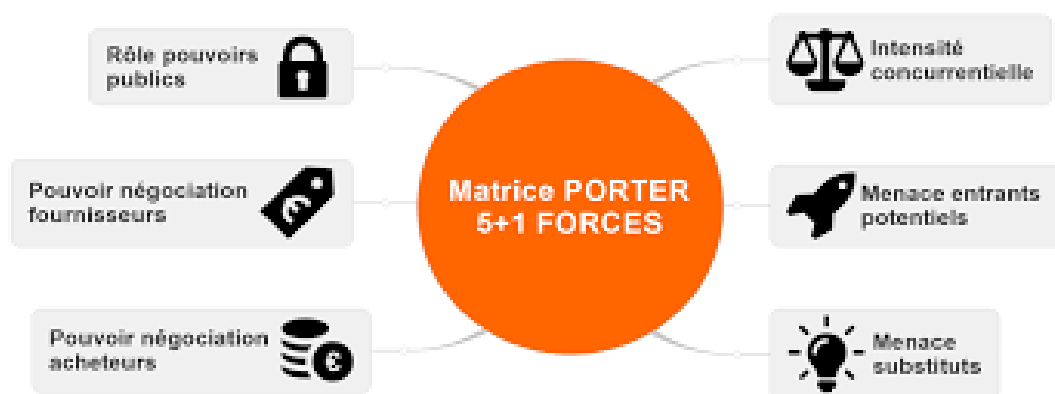


Fig. 3 : Représentation des 5 forces de Porter

Identifions maintenant chacune de ces forces :

- Intensité concurrentielle : Il s'agit des concurrents sur le marché et donc, des autres maisons de production qui sont présentes sur le secteur cinématographique francophone belge. En Belgique francophone, nous pouvons déjà retrouver beaucoup de maisons de productions. En 2016, l'UPFF en regroupait une quarantaine (Collard,

F., Goethals, C., Pitseys, J., Wunderle, M., 2016). Mais la plus grande menace que l'on peut retrouver vient de France. En effet, les principaux films populaires francophones viennent de nos voisins français. Il est très difficile alors d'obtenir de la visibilité dans ce paysage assez saturé. L'intensité concurrentielle est donc élevée.

- Pouvoir de négociation des fournisseurs : Étant donné que les maisons de production sont les créatrices de contenu, on ne peut pas vraiment dire qu'il y ait de réels fournisseurs. Ce pouvoir de négociation est donc faible.
- Pouvoir de négociation des acheteurs : Dans ce cas-ci, nous avons plusieurs cas de figures : les distributeurs et les plateformes de streaming. Les premiers vont se charger de distribuer le film sur un territoire. Ils seront aussi chargés de reverser une part des recettes en salle du film distribué. Cependant, le spectateur belge ne semble, pour l'instant, pas beaucoup s'intéresser à son cinéma local. On peut donc dire qu'ils ont un grand pouvoir car ce sont les distributeurs qui choisissent les contenus qui seront vus. Aussi, le contenu peut être vendu à des plateformes de streaming qui payent alors pour la réception du film ou de la série. Là aussi, elles détiennent un grand pouvoir car elles ont un droit de regard sur la production du contenu. Dans les deux cas, leur pouvoir de négociation est fort.
- Menace des entrants potentiels : Le secteur étant déjà rempli de nombreux concurrents, il reste peu attractif pour un nouvel entrant. La menace est donc faible.
- Menace des substituts : Comme service substitut, nous pouvons le décrire au sens large et l'identifier comme toute sortie pouvant divertir un consommateur, c'est-à-dire aller voir un match de foot ou un concert. Cependant, si l'on reste dans le secteur artistique, nous pouvons identifier les arts de la scène, c'est-à-dire le théâtre, la danse, les arts forains, la musique classique, ... comme pouvant être une menace plus forte car ce secteur peut maintenant avoir recours au tax shelter, grappillant des parts de ce gâteau au secteur cinématographique. Cependant, nous pouvons évaluer cette menace comme modérée pour l'instant.

- Rôle des pouvoirs publics : Comme pouvoirs publics, nous entendons ici tous les acteurs finançant le secteur du cinéma francophone belge. Nous pouvons retrouver le gouvernement fédéral via le tax shelter, les régions et les communautés de Belgique via leurs organismes respectifs. Le rôle de ceux-ci est énorme. Les régions peuvent financer le secteur avec l'aide des fonds régionaux. Mais le secteur cinématographique reste très dépendant au tax shelter qui est détenu par le gouvernement fédéral. Chaque décision du gouvernement concernant le tax shelter et l'impôt sur les sociétés peut avoir des retombées sur le secteur et les maisons de production. Le rôle des pouvoirs publics est donc très important.

Au vu de cette analyse, nous pouvons identifier l'intensité concurrentielle, le pouvoir de négociation des acheteurs et le rôle des pouvoirs publics comme étant les forces ayant le plus d'impact sur le secteur. Aussi, le pouvoir de négociation des fournisseurs et la menace des entrants potentiels ont un impact faible tandis que la menace des substituts a un impact modéré.

De cette analyse, nous pouvons identifier plusieurs facteurs clés de succès. Tout d'abord, il est important de garder une bonne relation avec les pouvoirs publics et leur source de financement et de répondre à leurs exigences, ceci afin d'avoir accès à ces sources de revenus. Ensuite, il est important de communiquer avec le public afin d'optimiser sa visibilité auprès de celui-ci. Le contenu proposé et la maison de production se démarqueront ainsi de la concurrence et auprès du public. Enfin, il faut proposer du contenu susceptible de plaire à l'audience et donc l'écouter. Si une maison de production propose un projet en phase avec la demande du public, cela la démarquera des concurrents, auprès des plateformes de streaming et des spectateurs.

Enfin, nous pouvons voir que le secteur cinématographique est un secteur saturé où de nombreux acteurs extérieurs exercent une influence majeure sur les maisons de production. Le poids de ces maisons de production devient donc minime face à ces forces dont elles dépendent. De plus, nous pouvons clairement identifier le secteur cinématographique belge comme ayant surtout une stratégie de niche. Produisant principalement des films d'auteur, ce produit s'adresse à un public bien précis de cinéphiles et n'intéresse pas la masse populaire des spectateurs comme peuvent en témoigner les chiffres de ces films au box-office.

2.2. Analyse SWOT.

L'analyse SWOT est divisée en quatre cases (voir figure 4). Tout d'abord, nous avons les forces et les faiblesses qui correspondent à une analyse interne d'une maison de production. Ensuite, nous avons les menaces et opportunités, correspondant à une analyse externe du secteur.

Grâce à cette analyse, nous pourrions identifier les facteurs internes ou externes, positifs ou négatifs, influençant une maison de production belge francophone. Ainsi, cela nous aidera à comprendre les choix auxquels les producteurs doivent faire face et à schématiser l'environnement dans lequel un producteur doit évoluer. À partir de cela, nous pourrions émettre des options stratégiques possibles par rapport à ce secteur spécifique. Tout cela nous servira ensuite à répondre à notre question de recherche.

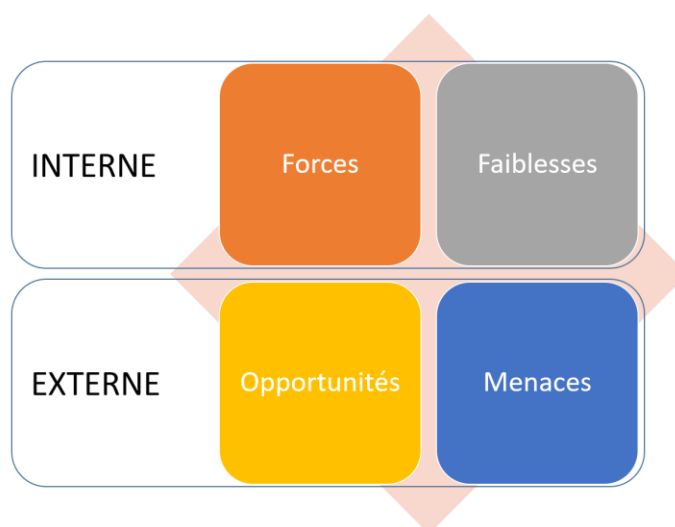


Fig. 4 : Représentation de l'analyse SWOT

- Forces : Les films d'auteurs belges sont reconnus pour leur qualité. En effet, ils connaissent de nombreux succès dans les festivals. Aussi, les techniciens liés au cinéma ont connu une professionnalisation grâce au tax shelter et sont maintenant reconnus pour la qualité de leur travail.
- Faiblesses : Les maisons de production belges francophones produisent trop peu de films populaires, cela étant notamment dû à un manque de moyens financiers. Aussi, l'entièreté du système repose sur le tax shelter, ce qui rend le secteur dépendant de celui-ci.

- Opportunités : Il y a peu d'opportunités. Cependant, nous pouvons quand même citer que les plateformes de streaming mondiales car elles peuvent apporter une plus grande visibilité au contenu belge et augmenter la demande de contenu local. Aussi, les décisions du gouvernement peuvent représenter une opportunité dans la mesure où elles peuvent être en faveur du secteur et lui accorder plus d'argent.
- Menaces : En ce qui concerne les menaces, celles-ci sont nombreuses. Tout d'abord, le secteur est rempli de concurrents. De plus, les arts de la scène peuvent maintenant avoir accès au tax shelter. Il existe ensuite un désintérêt du public belge francophone envers son cinéma local. Les médias comme la RTBF ne donnent pas non plus assez de visibilité à son contenu local. Enfin, le gouvernement peut prendre des décisions qui peuvent entraîner un impact négatif sur le secteur, comme la réforme de l'impôt en 2018.

Avec cette analyse, on peut voir que le cinéma belge souffre du fait qu'il soit spécialisé dans le film d'auteur et ne fasse pas plus de films populaires. Cependant, on peut espérer que les plateformes de streaming puissent mettre un peu plus en lumière notre contenu local en le mettant à disposition à une échelle internationale. Enfin, on voit que le tax shelter repose sur le gouvernement et que chaque décision le concernant aura un impact sur le secteur.

De ce fait, nous pouvons soulever plusieurs options stratégiques :

- Produire du contenu répondant à la demande du public local, c'est-à-dire produire du contenu plus populaire. Cela doit s'accompagner par des mesures politiques garantissant une augmentation du financement du secteur car ces productions sont plus coûteuses.
- Produire plus de contenus susceptibles d'intéresser les plateformes de streaming, ce qui serait un moyen rapide de mettre en lumière notre secteur.
- Inciter les politiques, au travers de l'UPFF, à prendre des mesures pour enrichir le cinéma francophone belge. Par exemple, nous pourrions imiter la France qui va obliger les plateformes de streaming à reverser 20% au secteur cinématographique.

2.3. Le modèle Canvas.

Le « business model » Canvas est un modèle permettant de fournir les caractéristiques du modèle économique d'une entreprise. Il permet de mettre en évidence les caractéristiques représentées dans le tableau apposé ci-dessous (voir figure 5)

Ce « business model » va donc nous permettre de mettre en lumière les facettes importantes d'une maison de production dans le secteur cinématographique francophone belge. Nous réaliserons ce modèle pour les productions majoritaires belges. Il est divisé en plusieurs étapes afin d'identifier les gains ou, au contraire, les pertes de valeur de l'organisation, qui est une maison de production francophone belge dans ce cas-ci.

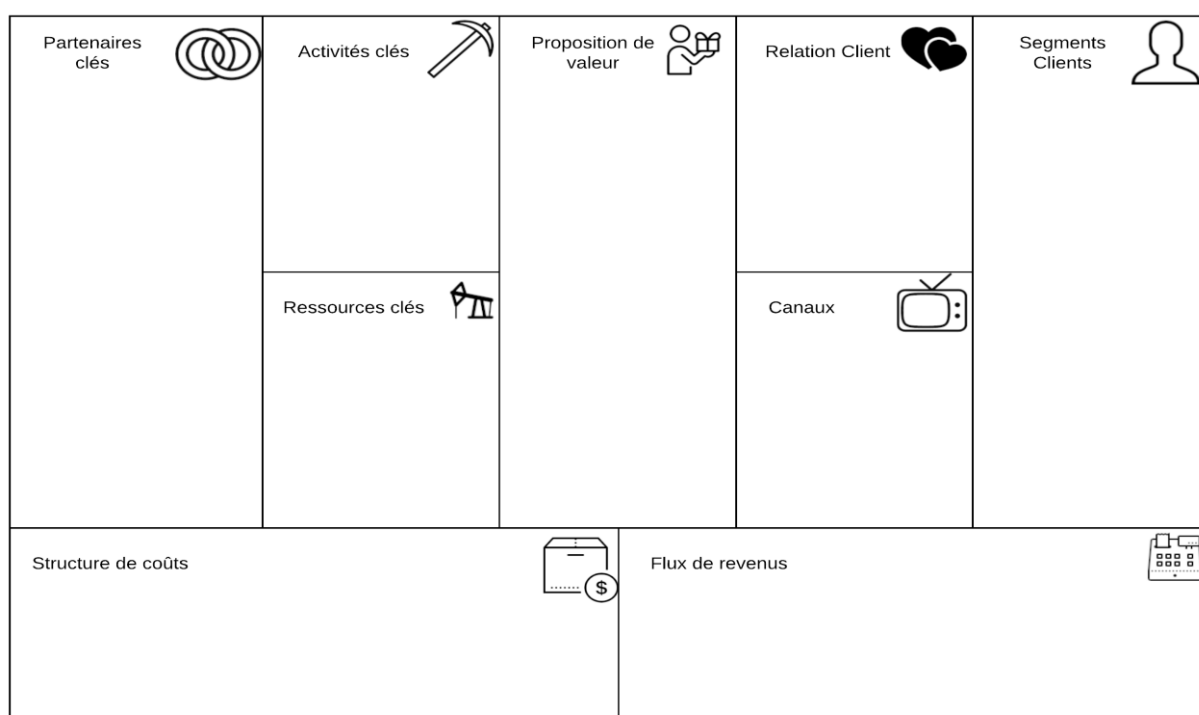


Fig. 5 : Tableau reprenant les caractéristiques du modèle Canvas

- Flux de revenus : Nous pouvons distinguer plusieurs types de sources de revenus. Nous avons les recettes liées aux bénéfices en salle ou à la vente du contenu à une plateforme de streaming ou une chaîne de télévision. Aussi, nous avons les sources liées aux apports des pouvoirs publics et des chaînes de télévision.
- Segments de clients : Le cinéma francophone belge étant un cinéma de niche, le contenu produit majoritairement en Belgique francophone s'adresse à des personnes

qui se veulent plus cinéphiles, c'est-à-dire à des spectateurs qui vont moins regarder de contenu grand public et préférer des projets plus pointus.

- Canaux : Le contenu belge est distribué par plusieurs canaux différents. Nous pouvons identifier les cinémas, mais aussi les plateformes de streaming tels Netflix ou Amazon et les chaînes de télévision comme la RTBF et RTL.
- Relation avec les clients : La majorité des spectateurs belges ne s'intéressent pas au contenu d'auteur. C'est pourquoi ils délaissent le contenu local. L'offre du cinéma francophone belge ne rencontre pas la demande.
- Proposition de valeur : Les productions belges proposent en général du contenu moins grand public, moins commercial, que l'on qualifie de cinéma d'auteur. Elles traitent de sujets qui s'intéressent plus à la société et le font avec qualité. Aussi, nous pourrions qualifier les productions belges de simples/authentiques (Ministère de la Communauté française, 2009).
- Structure des coûts : Les coûts représentent toutes les dépenses relatives à la fabrication du contenu, comme la location des caméras, le salaire de tout le personnel embauché pour l'occasion, la musique, les assurances, etc.
- Ressources clés : Ici, nous pouvons identifier toutes les sources d'argent permettant la bonne réalisation d'un contenu audiovisuel, telles que le tax shelter ou les fonds régionaux comme Wallimage ou Screen Brussels. La qualification des techniciens est aussi importante pour réaliser un film de qualité au niveau de la forme. Enfin, de manière plus philosophique, la bonne créativité de chacun est nécessaire afin de réaliser un contenu de qualité.
- Activités clés : L'activité clé d'une maison est, bien entendu, la production de contenu audiovisuel, c'est-à-dire les films et les séries.

- Partenaires clés : Les partenaires clés sont toutes les personnes avec qui les maisons de production travaillent afin de produire du contenu de qualité. Nous parlons dans ce cas des techniciens, des scénaristes, des acteurs, etc.

Grâce à ce modèle, nous pouvons constater que le fait que le cinéma francophone belge produise du contenu d'auteur pour une niche de personnes est la source de son impopularité. Les spectateurs ordinaires ne sont pas intéressés par ce genre de contenu et ne vont donc pas aller le visionner.

Cependant, comme vu précédemment, les productions francophones belges ne peuvent se permettre de produire du contenu plus populaire que très rarement car il coûte plus cher, le milieu n'étant déjà pas assez financé. De ce fait, les spectateurs se tournent vers du contenu français pour regarder du contenu francophone car ce système est bien mieux financé et ils peuvent donc se permettre de réaliser du contenu populaire, à plus gros budget.

DISCUSSION

Durant cette partie, nous allons reprendre les analyses et les hypothèses soulevées durant ce travail pour en discuter, en débattre et voir les éventuelles perspectives pour le secteur.

Tout d’abord, nous avons pu voir que le streaming était un secteur en plein essor qui représente une opportunité pour les producteurs car les plateformes permettent une plus grande visibilité et augmenteront la masse de projets produits, puisqu’elles veulent disposer de leur propre contenu. Grâce à cela, nous avons pu confirmer l’hypothèse suivante : « le streaming représente un éventail de possibilités qui peut permettre au cinéma belge de se développer ». Cependant, il est important de nuancer cela. Il existe certaines contraintes à travailler avec des plateformes telles que Netflix. En effet, elles disposent, par exemple, d’un droit de regard sur la production et détient tous les droits du film.

Cependant, si Netflix assouplissait son fonctionnement, par exemple, en accordant des droits aux producteurs sur le contenu après la livraison de celui-ci, ou en commençant à projeter certains de ses films au cinéma, peut-être attireraient-ils encore plus de producteurs à travailler avec eux. Aussi, avec la dimension qu’ont prise les plateformes de streaming, il ne serait pas si fou de penser que, dans le futur, elles acquièrent leur propre cinéma afin de projeter leur propre contenu. D’ailleurs, Netflix a déjà commencé à racheter des salles de cinéma aux États-Unis, à New-York et Los Angeles. (Richebois, 2020)

Concernant la technologie, nous avons pu voir grâce à nos analyses que les producteurs francophones belges ne considèrent pas vraiment les innovations technologiques, comme le Screen X et l’Imax, pour produire leur projet en Belgique. De ce fait, nous avons pu infirmer l’hypothèse suivante : « les nouvelles technologies de production représentent un tournant stratégique majeur du secteur que le cinéma belge francophone devrait suivre s’il veut rester en phase avec son temps ».

De plus, comme l’on dit les distributeurs, ces types de productions font partie d’une stratégie des films à très gros budget, généralement américains, afin de s’approprier plus de salles. Cependant, il serait bon de poser la question du côté flamand car ils disposent de plus gros

budget et font des films ciblant une plus large audience. Il serait aussi intéressant de reposer la question aux producteurs francophones dans plusieurs années dans la mesure où ils commenceraient à produire plus de films populaires.

Attardons-nous désormais sur l'impact de la crise sanitaire liée au COVID-19. Cette crise a eu, certes, des conséquences sur l'ensemble du milieu cinématographique francophone belge, mais moins sur la production que sur la distribution. En effet, les tournages ont pu reprendre après le deuxième confinement tandis que les salles, dont les producteurs dépendent, sont restées fermées durant les deux confinements que la Belgique a connus. Nous avons donc infirmé l'hypothèse suivante : « la crise sanitaire est globalement vue comme un frein important à l'activité de la production cinématographique belge au vu de ses répercussions sur le secteur ». En revanche, les producteurs ont pu ressentir un dénigrement de la part des politiques pour leur secteur et la culture en général.

Cependant, on peut s'interroger concernant le futur de l'industrie après la crise. En effet, certaines des mesures prise dans le cadre de l'urgence sanitaire sont souhaitées permanentes afin d'aider le secteur de manière générale. Notamment les changements du statut d'artiste et le doublement du plafond tax shelter qui serait favorable à l'investissement des plus petites entreprises. Aussi, au vu du retard pris dans la diffusion en salle de cinéma de l'importante offre de longs métrages, l'avenir de la VOD premium, où un film de cinéma pourrait sortir en même temps en VOD, est une solution. Il serait aussi intéressant d'observer les fréquentations des salles sur le long terme, les spectateurs ayant pris l'habitude de visionner leurs films en streaming depuis un an. Les cinémas ne sont certainement pas amenés à disparaître au vu de l'expérience qu'ils proposent mais, si la fréquentation baisse de manière constante, il faudra sûrement trouver d'autres idées pour attirer le spectateur dans la salle. La chronologie des médias, elle, pourrait connaître des modifications avec l'idée de la VOD premium (Sbille, Dupont, 2020) qui pourrait perdurer au-delà de la crise.

Quant au financement, nous avons pu constater que l'industrie du cinéma francophone belge était pauvre et que chaque source de financement était donc importante. La principale source de financement qu'est le tax shelter a permis le développement du secteur cinématographique en Belgique. Nous avons donc affirmé l'hypothèse qui était « le cinéma

francophone belge est dépendant du tax shelter et ne pourrait pas se passer de cette source de revenu au vu du financement actuel du secteur ».

L'industrie du cinéma francophone belge s'est donc bâtie autour du tax shelter au point qu'elle en est devenue dépendante aujourd'hui, représentant en général 30% du budget d'un film. Mais est-ce que cette dépendance est une bonne chose ? En effet, le tax shelter étant un incitant fiscal contrôlé par le gouvernement fédéral, toute décision allant à l'encontre des intérêts du cinéma belge peut avoir un impact négatif considérable sur le secteur. Par exemple, l'ouverture du tax shelter à d'autres secteurs comme les arts de la scène et, peut-être, les jeux vidéo pourrait entraîner des conséquences importantes sur le cinéma. Sans parler du fait que des pays de l'Est commencent à intéresser de plus en plus les productions internationales pour leur avantage économique, ce qui fait baisser la popularité du tax shelter à l'internationale. Ne voudrait-il pas alors mieux atténuer cette dépendance à une seule source de financement ?

Enfin, en réalisant notre analyse, nous avons pu constater que le cinéma flamand réussissait à attirer un plus grand nombre de spectateurs que le cinéma francophone belge, du fait de la volonté du cinéma flamand de produire des projets plus populaires répondant aux attentes de son public et par les différences culturelles majeures entre les deux communautés. Nous avons donc confirmé l'hypothèse suivante : « le cinéma flamand plaît plus au grand public que le cinéma francophone belge ».

Notons tout de même que des initiatives sont prises pour communiquer autour du cinéma francophone belge et le faire connaître auprès de son public local. Par exemple, on peut citer les « Magritte » du cinéma belge qui ont été créés dans ce but il y a une dizaine d'années, mais force est de constater que cela n'a pas poussé le public à visionner plus de contenus belges. Est-ce qu'alors la popularisation de nos films ne passerait pas par une copie du modèle flamand, avec une plus grande volonté d'investir dans des films plus populaires, quitte à réduire la masse de films à petit budget ? Ne vaudrait-il pas mieux s'inspirer du modèle français qui veut taxer les plateformes de streaming à 20% tandis que le taux est autour des 2% chez nous ? Surtout que, au vu de l'année 2020, les plateformes de streaming n'ont jamais été aussi lucratives (Fournier, 2020). Le cinéma francophone belge est en manque de moyens financiers, alors il faudrait aller chercher l'argent là où il y en a.

Aussi, nous avons pu voir que Streamz et Auvio étaient les deux principales plateformes locales dans chaque communauté. Cependant, Streamz bénéficie de

l'alimentation en contenu de plusieurs télévisions flamandes, tandis que la RTBF est la seule à alimenter Auvio. Avec cela, on pourrait se demander si une plateforme nationale belge, réunissant du contenu flamand et francophone serait une idée réalisable. Elle pourrait permettre de rassembler un cinéma d'auteur, qui serait plus francophone, et un cinéma flamand plus populaire. Par exemple, la plateforme Amazon réunit bien le contenu flamand et francophone sur une même plateforme pour la Belgique. Cela éviterait aussi qu'il y ait une démultiplication des plateformes locales au niveau belge. Il faudrait dès lors traduire ou sous-titrer les contenus afin qu'il puisse y avoir cet échange.

CONCLUSION

Au vu des résultats obtenus au cours de ce travail de recherche, nous pouvons maintenant identifier les facteurs clés que les producteurs doivent maîtriser pour faire face aux changements du milieu. En effet, nous avons pu identifier des situations où des changements se produisaient, voire même des changements en tant que tel, à partir des thèmes abordés et analyser le secteur cinématographique francophone belge. À partir de cela, nous allons pouvoir relever des facteurs clés ou non, en fonction des résultats obtenus.

Dans un premier temps, nous avons constaté que le streaming était un changement très important pour le secteur, accéléré par la crise sanitaire du COVID-19 qui a fait bondir les abonnements aux plateformes. Bien que travailler avec les plateformes de streaming ait certaines contraintes, le producteur doit s'adapter au marché en travaillant avec celles-ci s'il veut ne pas être pris de vitesse par ce changement. En effet, le streaming permet une plus grande visibilité pour le contenu produit. Cependant, afin d'avoir le support de Netflix et des autres streamers, il est important de proposer du contenu qui intéresse non seulement un public local, mais aussi un public mondial. Au vu de la compétition qui s'élève de plus en plus entre les acteurs du streaming, il est fort probable que la demande de contenu va augmenter, étant donné que chaque plateforme souhaite disposer de son propre contenu. Cela représente aussi une opportunité de développement pour les maisons de production.

En ce qui concerne le développement des technologies dans le secteur cinématographique, le cinéma belge francophone est moins, voire pas du tout, impacté par ce type d'innovations. Étant donné les budgets moindres, en comparaison des films français par exemple, les films francophones belges ne peuvent généralement pas se payer ces nouvelles technologies, comme le Screen X et l'Imax. Aussi, ces technologies ne sont pas vraiment adéquates au cinéma belge. Puisque le cinéma francophone belge produit surtout des films d'auteur, est-ce que cela vaudrait vraiment la peine de produire ce genre d'œuvres avec ces technologies ?

Ensuite, nous pouvons dire que le cinéma belge est un secteur sous-financé et où chaque guichet de financement est nécessaire. La source de financement principale du milieu se trouve être le tax shelter, un incitatif fiscal. Il représente généralement 30% des productions locales. Cependant, il est en constante évolution. En effet, le tax shelter a connu de nombreuses modifications au cours des années et en connaît encore actuellement. Les

producteurs doivent alors constamment se tenir au courant et réagir en fonction des modifications apportées, s'ils ne veulent pas voir l'enveloppe tax shelter diminuer. Cependant, cette lutte pour le tax shelter se passe au travers de l'Union des Producteurs Francophones de Films, qui se bat pour les droits des producteurs. Il est donc important que les producteurs soutiennent cette union s'ils veulent que leurs bonnes conditions de travail et leur financement pérennisent. Aussi, le rôle du producteur doit être financier afin de toujours trouver le financement nécessaire pour la production des projets, dans un secteur où l'argent peut être difficile à trouver.

Concernant la crise sanitaire, cette dernière a été l'un des changements les plus importants et les plus visibles du secteur cinématographique, aussi bien francophone belge que mondial. Elle a aussi permis de mettre en lumière le fait que le secteur du cinéma francophone belge n'était pas une priorité pour le gouvernement belge, à l'image de la qualification de celui-ci de « non-essentiel ». Les producteurs, à nouveau au travers de l'UPFF, ont dû se battre afin de pouvoir continuer à tourner durant cette période de crise. Aussi, il n'est pas exclu que les conséquences de cette crise perdurent sur le long terme, notamment par un changement dans la chronologie des médias avec la sortie simultanée de films dans les salles et en vidéo à la demande. Ce qui ressort de cette crise, c'est que le rôle du producteur doit être flexible afin de s'adapter constamment aux circonstances de production et aux changements du secteur.

Enfin, nous avons pu remarquer que le cinéma francophone belge était bien moins populaire que le cinéma flamand. Pour cause, nous pouvons identifier de nombreux facteurs, notamment le fait que les films proposés en Flandre répondent plus aux attentes de son public alors que, en Belgique francophone, nous produisons plus de films d'auteur qui intéressent beaucoup moins les spectateurs. Dans un souci de succès et de rentabilité de films, il faudrait alors que les producteurs belges produisent plus de films populaires répondant à la demande du public local. Les films et séries étant produits dans le but d'être vus, il est important d'être proche de son public et de répondre à ses attentes. Cependant, la production de ce genre d'œuvres nécessite plus de budget et le secteur belge francophone étant pauvre, il faudrait un soutien des autorités compétentes pour augmenter les revenus du secteur en revoyant, par exemple, le taux de participation au cinéma belge francophone des plateformes de streaming, qui est pour le moment de 2%.

Pour conclure, nous pouvons dire que le secteur cinématographique francophone est un secteur saturé. Néanmoins, il existe encore des possibilités de développement comme en proposant le contenu produit sur une plateforme de streaming ou bien en développant des

films populaires. Cela ne pourra se faire qu'avec une volonté des autorités d'injecter plus d'argent dans le secteur en prenant certaines mesures. Aussi, il faut noter que le cinéma reste un art où l'avis du public par rapport à celui-ci reste propre à tout un chacun. La garantie de réussite d'un projet n'est donc jamais assurée. Tout ce qu'il est possible de faire pour essayer de maximiser le succès, c'est de produire un contenu en s'entourant de personnes de qualité comme les acteurs, les scénaristes, les caméramans, ...

Enfin, le secteur cinématographique francophone belge étant un milieu changeant régulièrement, il sera bon de suivre l'évolution de celui-ci et des possibles éléments perturbateurs. Est-ce que le modèle du streaming va prendre encore plus d'ampleur ? Quelle technologie pourrait révolutionner le secteur dans les années à venir ? Le cinéma francophone belge parviendra-t-il à se développer et à devenir plus populaire ? Ce sont des questions auxquelles il serait intéressant de répondre dans le futur.

BIBLIOGRAPHIE

- Agez, F. (2018, 27 juillet). ScreenX : on a testé le cinéma à 270°. *Les Numériques*. Retrived from <https://www.lesnumeriques.com/loisirs/screenx-on-a-teste-cinema-a-270-a3873.html>
- Aguiar, L., Waldfogel, J. (2018). Netflix : global hegemon or facilitator of frictionless digital trade ? *Journal of Cultural Economics*, 42(3), pp. 419-445. Retrived from https://www.researchgate.net/publication/321294727_Netflix_global_hegemon_or_facilitator_of_frictionless_digital_trade
- Alie, B. (2020, 25 août). A Liège, tournage d'un film dans les conditions du covid. *RTBF*. Retrived from https://www.rtbef.be/culture/cinema/detail_a-liege-tournage-d-un-film-dans-les-conditions-du-covid?id=10568926
- Bouras, D. (2010, 09 mars). Dossier : Connaissance du cinéma belge. *Cinergie*. Retrived from <https://www.cinergie.be/actualites/dossier-connaissance-du-cinema-belge>
- Bronckaers, A. (2019, 29 janvier). La plateforme belge Uncut est-elle le « Netflix belge » ? *RTBF*. Retrived from https://www.rtbef.be/culture/cinema/detail_la-plateforme-belge-uncut-est-elle-le-netflix-belge?id=10131498
- Collard, F., Goethals, C., Pitseys, J., Wunderle, M. (2016) La production cinématographique. *Dossiers du CRISP*, 1(86), pp. 9-33. Retrived from <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2016-1-page-9.htm>
- Colle, N. (2020). Netflix, fidèle et engagé auprès des producteurs français. *Écran total*. Retrived from <https://ecran-total.fr/2020/06/02/netflix-fidele-et-engage-aupres-des-producteurs-francais/>
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. (2020). *Impact de la crise du Coronavirus sur le secteur audiovisuel belge francophone*. Retrived from https://www.csa.be/wp-content/uploads/2020/05/CSA_sondage_COVID_mai_2020-1.pdf

Coronavirus / Kinepolis ferme toutes ses salles en Belgique dès jeudi (2020, 28 octobre). *L'avenir*. Retrived from https://www.lavenir.net/cnt/dmf20201028_01524335/coronavirus-kinepolis-ferme-toutes-ses-salles-en-belgique-des-vendredi

Covid-19 / Une aide accordée à tous les bénéficiaires d'une subvention en FW-B (2020, 04 septembre). *Fédération Wallonie-Bruxelles*. Retrived from <https://audiovisuel.cfwb.be/en/news-detail/news/covid19-une-aide-accordee-a-tous-les-beneficiaires-dune-subvention-en-fw-b/>

Dans quels pays le service Netflix est-il disponible ? (s.d.). *Netflix*. Retrived from <https://help.netflix.com/fr/node/14164>

De Troyer, J. (2018, 03 mai). Comment sortir le cinéma flamand de l'impasse ? (CHRONIQUE). *La Libre*. Retrived from <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2018/05/03/comment-sortir-le-cinema-flamand-de-limpasse-chronique-ZXCMVQBTSVE3BGDPGGU7IUHLCM/>

Dochain, K. (2018, 18 septembre). Uncut, le Netflix belge pour cinéphiles. *Le Vif*. Retrived from https://focus.levif.be/culture/tele-radio/uncut-le-netflix-belge-pour-cinephiles/article-normal-953781.html?cookie_check=1602148891

Fabre, C., Mandelbaum, J., Ridet, P. (2020, 17 mars). Coronavirus : le grand dilemme des distributeurs de films, entre report de la sortie ou vidéo à la demande. *Le Monde*. Retrived from https://www.lemonde.fr/culture/article/2020/03/17/coronavirus-le-grand-dilemme-des-distributeurs-de-films-entre-report-de-la-sortie-ou-video-a-la-demande_6033397_3246.html

Festival de Cannes : Plusieurs belges sélectionnés, dont Joachim Lafosse avec son film « Les intranquilles » (2021, 03 juin). *RTBF*. Retrived from https://www.rtbf.be/culture/cinema/festivaldecannes/detail_festival-de-cannes-plusieurs-belges-selectionnes-dont-joachim-lafosse-avec-son-film-les-intranquilles?id=10775057

Fontaine, T. (2020, 08 mars). *Les Salles de Cinéma Partent en C****les* [Vidéo]. YouTube. Retrived from <https://www.youtube.com/watch?v=G0Z1p3XVpDk&t=27s>

Fournier, A. (2020, 24 décembre). Netflix, Disney+, Amazon Prime... 2020, année monstre pour les plates-formes de streaming. *Le Monde*. Retrived from https://www.lemonde.fr/culture/article/2020/12/24/2020-annee-monstre-pour-les-plates-formes-de-streaming_6064397_3246.html

Grâce à Kinepolis, regardez un film à 270 degrés (2020, 03 février). *L'Echo*. Retrived from <https://www.lecho.be/dossiers/la-photo-du-jour/grace-a-kinepolis-regardez-un-film-a-270-degres/10205251.html>

Hainaut, D., Pasquier, C. (2020, 20 janvier). Rencontre avec Sébastien Delloye, Producteur de la première série originale Netflix belge. *Cinergie*. Retrived from <https://www.cinergie.be/actualites/rencontre-avec-sebastien-delloye>

Henni, J. (2020, 04 août). L'impôt ridicule payé par Netflix en France. *Capital*. Retrived from <https://www.capital.fr/entreprises-marches/limpot-ridicule-payé-par-netflix-en-france-1377117>

IMAX : l'expérience cinéma ultime (s.d.). *Son-vidéo*. Retrived from <https://www.son-video.com/guide/imax-l'experience-cinema-ultime>

La fabuleuse odyssée de Ben Stassen (2015, 27 novembre). *Cinevox*. Retrived from <https://www.cinevox.be/fr/la-fabuleuse-odyssee-de-ben-stassen-1/>

Le cinéma belge à court de financement (2018, 14 décembre). *RTBF*. Retrived from https://www.rtbf.be/culture/cinema/belge/detail_le-cinema-belge-a-court-de-financement?id=10098016

Les films belges flamands ont attiré 2,2 millions de spectateurs en salles en 2018 (2019, 03 avril). *RTBF*. Retrived from https://www.rtbf.be/info/medias/detail_les-films-belges-flamands-ont-attire-2-2-millions-de-spectateurs-en-salles-en-2018?id=10186962

L'histoire du cinéma belge (s.d.). *La Libre*. Retrived from https://dossiers.lalibre.be/data/Ligne_temps/Cinema_belge/index.php

- Lievens, E. (2019). A « Netflix tax » in Flanders ? The participation of non-linear broadcasters in the production of flemish audiovisual works. *European Audivisual Observatory*. Retrived from <http://merlin-int.obs.coe.int/article/8675>
- Martin, A. (2020, 03 septembre). Un « Netflix flamand » débarque le 14 septembre. *L'Echo*. Retrived from <https://www.lecho.be/tech-media/media-marketing/un-netflix-flamand-debarque-le-14-septembre/10249184.html>
- Matrix, S. (2014) The Netflix Effect : Teens, Binge Watching, and On-Demand Digital Media Trends. *Jeunesse Young People Texts Culture*, 6(1), pp. 119-138. Retrived from https://www.researchgate.net/publication/270665559_The_Netflix_Effect_Teens_Binge_Watching_and_On-Demand_Digital_Media_Trends
- Ministère de la communauté française. (2009). *Image du cinéma belge auprès de la population francophone belge*. Retrived from [doc num.php \(helmo.be\)](http://doc.num.php(helmo.be))
- Netflix & Cie devront aussi contribue à la production de films et séries flamands (2018, 26 octobre). *Le Soir*. Retrived from <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2018/05/03/comment-sortir-le-cinema-flamand-de-limpasse-chronique-ZXCMVQBTSVE3BGDPGGU7IUHLCM/>
- Netflix, producteur, distributeur et remueur du cinéma mondial (2019, 07 janvier). *RTS*. Retrived from <https://www.rts.ch/info/culture/cinema/10111771-netflix-producteur-distributeur-et-remueur-du-cinema-mondial.html>
- Paquay, M. (2019, 02 février). Magritte du cinéma : le financement par tax shelter est sous pression. *RTBF*. Retrived from https://www.rtb.be/info/economie/detail_magritte-du-cinema-le-financement-par-tax-shelter-est-sous-pression?id=10130289
- Porter, M. (1985) *Competitive advantage quar: creating and sustaining superior performance*. New York Free Press. Retrived from http://eprints.stiperdharmawacana.ac.id/56/1/%5BMichael_E._Porter%5D_Competitive_advantage_creatin%28BookFi%29.pdf

Porter, M. (1998) *Competitive strategy : techniques for analyzing industries and competitors*. New York Free Press. Retrived from <https://dial.uclouvain.be/ebook/object/ebook:154141>

Richaud, N. (2020, 15 avril). Coronavirus : Netflix bat son record historique en Bourse et vaut près de 190 milliards de dollars. *Les Echos*. Retrived from <https://www.lesechos.fr/tech-medias/medias/coronavirus-netflix-bat-son-record-historique-en-bourse-et-vaut-pres-de-190-milliards-de-dollars-1195159>

Richebois, V. (2020, 01 juin). Netflix rachète le mythique Egyptian Theatre. *Les Echos*. Retrived from <https://www.lesechos.fr/tech-medias/medias/netflix-rachete-le-mythique-egyptian-theatre-1207277>

Sacré, J. (2020, 28 avril). Audiovisuel et arts de la scène demandent un assouplissement du tax shelter. *L'Echo*. Retrived from <https://www.lecho.be/dossiers/coronavirus/audiovisuel-et-arts-de-la-scene-demandent-un-assouplissement-du-tax-shelter/10223531.html>

Sacré, J. (2021, 09 juin). Aides en hausse pour le secteur audiovisuel francophone en 2020. *L'Echo*. Retrived from <https://www.lecho.be/entreprises/divertissement/aides-en-hausse-pour-le-secteur-audiovisuel-francophone-en-2020/10312406.html>

Sacré, J. (2021, 09 juin). Wallimage rationalise ses structures. *L'Echo*. Retrived from <https://www.lecho.be/entreprises/media-marketing/wallimage-rationalise-ses-structures/10312066.html>

Sbille, S. (2020, 27 mars). Jeanne Brunfaut : « Les gens veulent des films, par la porte ou par la fenêtre ». *L'Echo*. Retrived from <https://www.lecho.be/culture/cinema/jeanne-brunfaut-les-gens-veulent-des-films-par-la-porte-ou-par-la-fenetre/10217392.html>

Sbille, S., Dupont, B. (2020, 23 juillet). Séries déconfinées 3/3 : Quel avenir pour les productions audio-visuelles ? *L'Echo*. Retrived from <https://www.lecho.be/culture/cinema/series-deconfinnees-3-3-quel-avenir-pour-les-productions-audio-visuelles/10240492.html>

Schuiling, I., Lambert, N. (2019) *Advanced Strategic Marketing* [Synthèse]. Retrived from [Advanced Strategic Marketing \(A- K\).pdf](#)

Sojcher, F. (2020, 10 novembre). Le cinéma belge comme laboratoire du cinéma européen : quels enjeux d'une politique européenne en matière de cinéma ? *Mise au point*. Retrived from <https://journals.openedition.org/map/4413>

Steele, J. (2016) Towards a « transnational regional » cinema : the francophone Belgian case study. *Transnational Cinemas*, 7(1), pp. 50-66. Retrived from <http://researchspace.bathspa.ac.uk/10216/1/10216.pdf>

Sury, C. (2019, 04 novembre). Les offres de streaming vidéo à la loupe. *L'Echo*. Retrived from <https://www.lecho.be/monargent/budget/les-offres-de-streaming-video-a-la-loupe/10177684.html>

Tax Shelter (s.d.). *Fédération Wallonie-Bruxelles*. Retrived from <https://audiovisuel.cfwb.be/aides/tax-shelter/>

Tax Shelter – Production Audiovisuelle (2021, 27 janvier). *Service Public Fédéral Finances*. Retrived from https://finances.belgium.be/fr/entreprises/impot_des_societes/avantages_fiscaux/tax-shelter-production-audiovisuelle#q4

Vas, A., Coeurderoy, R. (2018) *Stratégie d'entreprise* [Synthèse]. Retrived from [Stratégie d'entreprise 2018 + étude de cas .pdf](#)

Vas, A., Meurisse, V. (2018) *Séminaire : étude de cas de stratégie d'entreprise* [Synthèse]. Retrived from [Synthèse-séminaire-pdf \(1\).pdf](#)

Vulser, N. (2019, 05 décembre). Financement du cinéma : les Sofica plus efficaces que TF1 ou France 2. *Le Monde*. Retrived from https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/12/05/financement-du-cinema-les-sofica-plus-efficaces-que-tf1-ou-france-2_6021804_3234.html

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire utilisé lors des interviews

Question d'usage

Pouvez-vous vous présenter ?

Pouvez-vous présenter votre métier ?

Streaming

Nous pouvons observer une augmentation des offres de streaming depuis quelques années, voyez-vous cela comme une menace ou une opportunité ?

Depuis quelques années, la Belgique produit des séries qui connaissent un grand succès qui s'exporte même au-delà de nos frontières. Pensez-vous que cela soit propice à un « mariage heureux » avec des plateformes comme Netflix qui sont principalement connues pour leurs séries ?

Pensez-vous que l'avenir de la production belge se trouve dans les séries ?

Netflix produisant ses propres séries, elle finance principalement ses projets. Avec l'arrivée de Netflix dans le paysage belge, pensez-vous que cela puisse changer le mode de financement de la production belge (i.e. moins de tax shelter) ?

Avec ses possibilités de financement colossales, pensez-vous que Netflix pourrait aider à développer le cinéma belge (notamment avec des projets plus ambitieux) ?

Netflix a ouvert la voie à un mode consommation plus interactif (fin différente en fonction du choix du spectateur). Selon vous, est-ce que ce genre à un avenir en Belgique ? Qu'est-ce que cela changerait au niveau de la production ?

La plateforme belge Sooner a vu le jour avec comme projet de proposer des films belges et européens moins « mainstream ». Connaissez-vous cette plateforme ? Selon vous, que peut-elle apporter au cinéma belge ?

Nouvelles technologies

Nous pouvons observer depuis quelques années de nouvelles technologies (Screen X, IMAX) qui permettent une expérience différente dans les salles. Quels sont les changements dans la production si l'on décide de produire un film avec ces technologies ?

Pensez-vous que le cinéma belge sera en mesure d'accéder à cette technologie ?

Crise sanitaire

Suite à la crise sanitaire, le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fond d'urgence de 50 millions d'euros. Pensez-vous que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Pensez-vous que le rôle du producteur doit devenir politique (en plus des fonctions existantes) afin de défendre le monde culturel (et donc cinématographique) ?

La crise a fait chuter les revenus pour ce secteur. Comment voyez-vous l'avenir ? Quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?

Avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

Qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans votre travail au quotidien ?

Cinéma francophone belge

Le cinéma francophone belge est reconnu pour sa qualité, en témoigne le succès depuis de nombreuses années de frères Dardenne. Cependant, celui-ci est beaucoup moins populaire auprès des Belges francophones. Est-ce que la production devrait mettre l'accent sur le marketing de ces films afin de les faire connaître auprès du grand public ?

Financement

Wallimage et les fond Régionaux sont-ils essentiels au cinéma belge ?

Pensez-vous que les chaînes de télévision belge vous soutiennent suffisamment ?

La réforme de l'impôt sur les sociétés a entraîné un recul du financement en 2018. Comment avez-vous réagi alors ? Quelles solutions ont dû être apportées ? (Est-ce que vous pouvez me décrire comment cela s'est déroulé ou comment cela s'est passé de votre côté à l'époque ?)

Tax shelter

Diriez-vous que le cinéma belge est dépendant du Tax Shelter ?

Cinéma Flamand

Depuis 2018 et alors qu'il était dans le creux de la vague, le cinéma flamand connaît une forte popularité à contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

Des services de streaming (Netflix, Amazon) et des câblodistributeurs (Proximus, Telenet) contribuent à la production cinématographique flamande par décision du gouvernement flamand. Du côté wallon, pensez-vous qu'on en fait assez ? Pensez-vous que le cinéma wallon est désavantagé ?

La plateforme de streaming Streamz a vu le jour en Flandre et a pour projet « d'unir les forces flamandes afin de proposer ce qu'il y a de mieux ». Est-ce qu'une telle initiative serait possible du côté francophone ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Questions supplémentaires pour les représentants du tax shelter et de la FWB

Selon vous est-ce que le tax shelter est le système de financement le plus efficace du secteur cinématographique ?

Est-ce que le tax shelter pourrait être amélioré ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?

Quel est votre impression sur le système de financement de l'industrie cinématographique belge ?

Annexe 2 : Interview de Christophe Toulmonde

Je vais commencer par la première question : pouvez-vous vous présenter et présenter votre métier ?

Christophe Toulmonde, je suis directeur général de « Les gens ». Je suis responsable de la production internationale pour le groupe « De mensen ». On fait de la fiction et de la non-fiction, essentiellement à destination des chaînes de télévision, donc peu de cinéma, mais aussi de quelques plateformes puisque on travaille en collaboration avec Netflix notamment.

Les questions que je vais vous poser sont divisées entre 5 thèmes. Je vais d'abord aborder le streaming. Première question : on peut observer une augmentation des offres de streaming depuis quelques années, est-ce que vous voyez cela comme une menace ou une opportunité pour le secteur ?

Ça serait quand même une opportunité parce qu'en fait, les gens continuent à consommer de plus en plus de contenu. C'est la bonne nouvelle. Il y a de plus en plus de moyens d'accès à ce contenu donc les gens regardent des contenus différents. Les contenus sont moins standardisés qu'avant donc pour nous, en tant que producteur ça veut dire qu'il y a plus de demandes de contenu. Ça c'est vraiment « la big picture mondiale ». Il y a quelques dangers malgré tout. Ils sont les suivants : la culture c'est quand même très local avec des talents locaux, mais comme il y a une recherche de talents et une grosse demande (notamment dans des pays plus forts économiquement dans ce secteur), et il y a un danger que nos talents soient attirés vers des projets mieux financés et que la qualité de nos productions en pâtisse. D'autre part ça ne sera pas un danger si tant est qu'on continue à investir au niveau local belge, que soit francophone ou flamand, et pour ça il faut qu'il y ait des obligations d'investissement. Aujourd'hui, il y a des obligations d'investissement des chaînes de télévision et il y a des obligations d'investissement pour les plateformes qui sont en train de se mettre en place grâce à la mise en place d'une directive européenne. Mais il faut que ça aille plus loin parce qu'il faut qu'on ait, au minimum, un niveau d'investissement dans l'audiovisuel qui soit comparable à celui d'il y a 4-5 ans par les chaînes. Ça on doit travailler là-dessus.

D'accord, ensuite depuis quelques années, la Belgique produit des séries qui connaissent un grand succès qui s'exporte même au-delà de nos frontières. Pensez-vous que cela soit propice à un « mariage heureux » avec des plateformes comme Netflix qui sont principalement connues pour leurs séries ?

Oui tout à fait. Alors après, je relativise un peu le succès des séries belges. Les séries belges francophones qui ont bien marché à l'étranger, c'est essentiellement « La trêve » et « Ennemis publics », pour le reste c'est assez mitigé. C'est un peu facile de retenir que ce qui marche, de se dire « en fait la formule magique, c'est faire des séries maintenant pour Netflix ». C'est plus compliqué que ça. Donc oui, c'est une option. Maintenant, ça marchera que si on a du bon contenu. Aujourd'hui, la clé, c'est l'accès au contenu et la capacité à développer du bon contenu d'une part, et d'autre part, après, à le financer. Nous en Belgique, on a des moyens tellement limités que c'est quand même compliqué de financer du bon contenu. Je prends souvent cet exemple : demain, toi et moi, on pourrait écrire le nouveau star wars, on ne pourrait pas le produire en Belgique. En tout cas, on ne pourrait pas sans les USA. Il n'y aura jamais de « Star Wars » en Belgique.

Du coup la limite, c'est le financement ?

Exactement.

Prochaine question : est-ce que vous pensez que l'avenir de la production belge se trouve dans les séries ?

C'est compliqué à dire. Je trouve qu'il y a des effets de mode. Il faut toujours se méfier des effets de mode. Donc je pense que l'avenir de la fiction est dans la bonne fiction. Je pense que la série a cet avantage d'être addictive et facile c'est-à-dire que quand on parle de séries sur plusieurs saisons, les spectateurs développent un lien empathique, d'affection avec les personnages. Ils les connaissent. C'est facile de regarder un épisode d'une série. On a plus d'efforts pour rentrer dans un film. Pour autant, ce que les gens veulent, c'est du bon contenu. Donc en fait, je pense que, en Belgique francophone et en francophonie, on était tellement en retard sur tout ce qui était série de qualité qu'il y a un effet de rattrapage. Ça a un peu déformé le regard qu'on peut avoir sur tout ça. Donc oui, évidemment qu'il y a un rééquilibrage qui est en train de s'opérer, pour autant je pense que les gens vont continuer à regarder des longs métrages. Ce n'est pas le même type contenu qu'on propose, ce n'est pas la même histoire qu'on raconte et je pense qu'il y a d'excellentes histoires qui doivent être racontées dans le cadre d'un long métrage et qui ne tiendront pas dans le format série et inversement.

D'accord, en parlant du financement justement, Netflix produisant ses propres séries, elle finance principalement ses projets. Avec l'arrivée de Netflix dans le paysage belge, pensez-vous que cela puisse changer le mode de financement de la production belge (i.e. moins de tax shelter) ?

La production dépendra toujours du tax shelter parce que, ce n'est pas un crédit d'impôt, mais c'est la forme belge du crédit d'impôt. Ça permet de faire des programmes moins chers. Aujourd'hui, les possibilités d'investissement liées à Netflix sont faibles. Ce n'est pas ça qui va révolutionner la formule magique. Maintenant, si on a des projets de talent dans lesquels ils croient et qu'ils ont envie de produire, oui. Mais je ne m'attends pas à un effet structurel très fort de la présence de Netflix en Belgique francophone pour plusieurs raisons. La Belgique francophone souffre depuis très longtemps et je pense que ça a été dû à l'ombre que lui fait son voisin français. Dès qu'il y a des talents en Belgique, ils vont travailler en France parce qu'ils sont beaucoup mieux payés. Je pense qu'il aurait certainement des projets d'envergure belge, mais la moyenne des projets français sera toujours beaucoup mieux financée que la moyenne belge, Netflix ou pas. Donc ça ne changera pas tout.

Avec ses possibilités de financement colossales, pensez-vous que Netflix pourrait aider à développer le cinéma belge (notamment avec des projets plus ambitieux) ?

Oui et non, ça dépend de ce qu'ils pourront amener, ça dépend d'eux. Ils continueront d'acheter du contenu sur base de contenus qui leur plaît, qui leur parlent, qu'ils savent qui va pouvoir être regardés sur la plateforme. Donc s'ils ne sont pas contraints à investir, je pense qu'ils n'auront pas d'intérêt pour la plupart des projets belges tel qu'ils existent aujourd'hui. Ce qui intéresse Netflix, c'est de faire des succès locaux qui peuvent avoir, éventuellement, un succès international (pour tout ce qui est non-américain). Cela étant, je rappelle que « La casa de papel » n'était même pas un succès local. C'est un peu un miracle que ça ait marché. Donc Netflix va devoir s'adapter au cinéma belge avec des obligations d'investissement a priori mais si le cinéma belge veut être diffusé sur Netflix, le cinéma belge va devoir s'adapter à Netflix aussi.

Netflix a ouvert la voie à un mode consommation plus interactif (fin différente en fonction du choix du spectateur). Selon vous, est-ce que ce genre à un avenir en Belgique ? Qu'est-ce que cela changerait au niveau de la production ?

Je suis incapable de le dire. C'est une piste. C'est quelque chose qui existe depuis longtemps, ces histoires de fin qu'on peut choisir. Dans les années 80, des livres qui s'appellent « les

livres dont vous êtes le héros » avaient le même principe. Je n'ai pas de boule de cristal. Peut-être que ça va devenir une façon différente de regarder les séries ou les films. Dans ces cas-là, on se rapproche presque du jeu vidéo. Après, avec toutes les possibilités qui nous sont offertes c'est-à-dire le bouleversement permanent des technologies dans lequel on est, il n'est pas du tout impossible que dans dix/vingt ans, on ne regarde plus les séries et films tels qu'on les regarde aujourd'hui. Il existe déjà la lecture accélérée. Ça change aussi les modes de consommation. Si j'étais auteur et artiste, je serais choqué par cette attente parce que ça touche à l'intégrité de l'œuvre. Mais, finalement, quand un lecteur lit son livre en diagonale, c'est pareil. L'auteur du livre peut le déplorer mais pour autant ne peut rien y faire. Mais je ne me rends pas compte d'à quel point le spectateur a envie d'être acteur de l'histoire ou pas. C'est deux plaisirs différents pour moi, ça se rapproche presque du jeu vidéo. Ça reste intéressant à explorer.

Dernière question au niveau du streaming, la plateforme belge Sooner a vu le jour avec comme projet de proposer des films belges et européens moins « mainstream ».

Connaissez-vous cette plateforme ? Selon vous, que peut-elle apporter au cinéma belge ?

Je la connais, je m'y inscris parfois pendant un mois. Elle apporte de la visibilité et de l'accès au contenu supplémentaire. C'est toujours une bonne chose. Après, je vais aller à contre-courant des autres : Netflix, c'est juste de la technologie. Netflix n'a rien inventé, c'est de la « Pay Tv » à l'américaine mais il y a deux changements. C'est via internet et ils touchent un public mondial. Ce n'est pas rien mais fondamentalement c'est devenu un network comme un autre. D'ailleurs, ils sont membres de la MPA (Movie Production Association), qui est l'association qui regroupe les plus grands studios américains (Disney, Sony, Warner, Netflix...). Moi, je trouve que le problème, c'est l'accès au contenu. Il y a 20 ans, on allait à la Fnac, on trouvait quasiment tous les dvd de tous les films qu'on voulait. Aujourd'hui, on ne sait pas où les trouver. J'ai l'impression que c'était plus facile pour moi de regarder un film méconnu auparavant que maintenant. En fait, tout ça vient toujours des consommateurs. Les consommateurs ne vont pas multiplier leur abonnement streaming, ils vont en avoir entre 2 et 3 en moyenne et puis, après, ils vont peut-être faire des souscriptions d'un mois dans l'un puis un mois dans l'autre en fonction des nouveautés. C'est frustrant parce que, Spotify, c'est vers quoi on se dirige, c'est à dire toute la musique du monde sur la même plateforme. Aujourd'hui le financement de l'audiovisuel fait que ça ne fonctionne pas de cette manière-là, mais je pense qu'un jour ou l'autre, on ne pourra pas faire autrement.

Donc, tout regrouper sous une même plateforme ?

Oui parce qu'aujourd'hui le consommateur, ce qu'il veut, c'est avoir accès aux œuvres. S'il n'a pas accès, il pirate. Et pendant longtemps, les films et les séries étaient moins vulnérables que la musique. Le piratage est un énorme enjeu mondial. Maintenant, avec les capacités des réseaux et encore plus demain, un film va se télécharger comme on téléchargeait une chanson il y a 12 ans.

Maintenant, je vais plus aborder le thème des nouvelles technologies. Nous pouvons observer depuis quelques années de nouvelles technologies (Screen X, IMAX) qui permettent une expérience différente dans les salles. Quels sont les changements dans la production si l'on décide de produire un film avec ces technologies ?

Ces technologies sont chères en termes d'investissement, d'équipement des salles. Donc, c'est quand même avant tout destiné à des films grand public, grand spectacle hollywoodien. Mon sentiment c'est que cette technologie s'abaisse à des films dont le coût de production est élevé.

Pensez-vous que le cinéma belge serait en mesure d'accéder à cette technologie ?

Je ne sais pas. Est-ce que c'est intéressant d'aller voir un film d'auteur en Imax ? Est-ce que l'Imax change quelque chose à l'expérience ? Je pense que la salle de cinéma change l'expérience par rapport à regarder un film sur son écran à la maison pour plein de raisons. On fait l'effort d'aller dans une salle, on y coupe son téléphone, on n'est pas dérangé par ses enfants qui ont faim, ... C'est une démarche active, on va à la rencontre d'une œuvre et on lui donne l'attention qu'elle nécessite. Par ailleurs, c'est une expérience de partage avec les autres spectateurs de la salle. Tout ça fait que, moi, je crois en la salle par rapport à la consommation de contenus audiovisuels à la maison parce que c'est une expérience très différente. Après, l'Imax pour des films belges, a priori non.

Ensuite, le prochain thème que je voulais aborder est la crise sanitaire. Première question : suite à la crise sanitaire, le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fonds d'urgence de 50 millions d'euros. Pensez-vous que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Ces 50 millions d'euros ont été répartis en différents secteurs. C'est compliqué. On nous a soutenus, pas tout le monde, pas tout le monde de la même façon. Je parle avec ma casquette de producteur de séries télé. En tant que producteur de séries télé, j'essaie d'avoir une vitrine du soutien nécessaire. C'est à dire que, en gros, ils ont mis en place un fonds de garantie qui s'est substitué aux assurances de bonne fin de film qui ne voulaient plus nous assurer suite à la crise. Ils ont rallongé un peu quelques enveloppes ici et là, rien de très significatif. Je produis une série qui va être diffusée sur une télé donc ça va. Je ne suis pas exploité en salle. Je pense que si j'étais exploité en salle ou propriétaire d'un théâtre, je serais effondré parce que c'est une chose d'être un peu soutenu, c'est une autre de pas avoir le droit d'accueillir le public du tout. Il faut se poser aussi la question même de ce que ça veut dire du soutien, parce que le soutien, c'est uniquement financier ou est-ce que c'est aussi opérationnel, logistique ? En tout cas, je trouve qu'il n'y a pas eu de mouvements forts politiques pour permettre aux gens de revenir en salle. On a permis aux gens d'aller chez Zara. Je ne suis pas scientifique ou expert. Ce n'est pas à moi de dire si on a plus de chances d'attraper le virus chez Zara ou non mais je constate que Zara est ouvert et pas les salles. Après, le gouvernement fait ce qu'il peut, c'est une crise inédite, personne ne sait où on va, on tâtonne. Le problème, c'est que tous ces mécanismes de soutien permettent de sauver quelques boîtes, mais après, parfois, ne font que retarder les difficultés d'autres. Donc bon, c'est le jeu. Cependant, un truc qui a fonctionné, c'est le doublement du plafond tax shelter. Ça a été essentiel pour un financement de l'audiovisuel d'une part, et à la bonne tenue de nos tournages d'autre part.

Pensez-vous que le rôle du producteur doit devenir politique (en plus des fonctions existantes) afin de défendre le monde culturel (et donc cinématographique) ?

Je pense qu'on en fait déjà beaucoup. Via les associations professionnelles, côté francophonie UPFF, côté flamand VOFTP. Je ne pense pas qu'on pourrait faire beaucoup plus parce que toutes ces actions, il faut les choisir. Quand on est tout le temps en train de militer, tout le temps en train de s'implanter, en train de pleurer, on devient inaudible. Donc il faut choisir ses combats. Il faut choisir le message fort et après, c'est aussi le rôle de chacun, de défendre ce qui lui semble important. On a évidemment des intérêts en commun avec des auteurs, réalisateurs et acteurs mais on n'a pas toujours les mêmes intérêts. Chacun doit parler pour lui. Après, le producteur est le chef de projet mais les gens connaissent beaucoup moins le président de l'UPFF que Jaco Van Dormael. Personne ne sait qui est le premier, en revanche il est plus possible que les gens aient entendu parler de Jaco Van Dormael, des frères Dardenne, ou Benoît Poelvoorde, François Damiens, ... Ils ont au moins entendu un de ces quatre. C'est plus facile de faire porter un message politique quand on est un nom médiatique. Ça c'est la société dans laquelle on vit. Ce n'est ni bien, ni mal, c'est comme ça.

**La crise a fait chuter les revenus pour ce secteur. Comment voyez-vous l'avenir ?
Quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?**

Je ne sais pas. Je ne pense pas qu'on va révolutionner les business models. Il y a un business model qui a révolutionné l'audiovisuel, c'est le streaming et la crise a juste eu l'effet de renforcer le streaming. Le déclin du linéaire par rapport au non-linéaire va s'accélérer. Il y a les géants américains du streaming beaucoup plus puissants que les autres alors que nos marques locales de télévision étaient assez fortes jusqu'à l'avènement du streaming. Il y a une chose à faire pour moi, c'est très clairement encourager nos politiques, au niveau belge mais aussi au niveau européen, à mettre en place de très fortes obligations d'investissement pour ces plateformes. Historiquement, ceux qui permettent de financer l'audiovisuel en Europe, ce sont les obligations d'investissement des chaînes de télévision. En France, sur chaque ticket, et même de films américains, vendus en cinéma, il y a une partie qui est investie que dans la production locale. C'est un peu comme une obligation d'investissement. Il faut que l'exploitation continue de financer la production. Donc si l'exploitation principal, ça devient le streaming, il faut taxer les plateformes de streaming pour qu'ils financent la production locale sinon il n'y a plus de production locale. On regardera plus que de l'américain, ce qui n'est pas forcément malin. On pourrait se dire que c'est la finalité des opérateurs américains. Mais si on regarde la France, la France est de très loin le pays européen où on va le plus au cinéma et c'est de très loin le pays européen où le cinéma local est le plus regardé et le plus financé. Donc en fait les Américains, ils préfèrent avoir moins d'un très gros gâteau que tout d'un petit gâteau. Ils ont compris que, s'ils étaient super fermés et qu'ils annihilaient toute possibilité de financer la production via l'exploitation et de favoriser les productions locales par rapport à des internationales, ça ferait juste qu'il y aurait moins de consommation et que, au contraire, leur cercle vicieux se transformerait en cercle vicieux.

Avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

Le cinéma a énormément souffert du streaming pour le coup. C'est le long métrage qui a le plus souffert de l'avènement du Stream. Le dvd a disparu et donc le streaming a remplacé le DVD. Ça veut dire qu'il y avait 4 grandes types de revenus avant : le cinéma, la « Pay TV », la free TV et la location de dvd. Les dvd ont disparu et les revenus du streaming n'ont pas du tout compensé cette perte. La télé est aussi en perte de vitesse et paye de moins en moins. Donc au contraire, il faut qu'on fasse des films que les gens aillent voir dans les salles. Je pense que les producteurs de longs métrages doivent tenir compte de cette évolution. S'ils veulent gagner de l'argent de l'exploitation, ils doivent faire en sorte que les gens aient envie de se déplacer pour voir leurs films dans les salles. Il ne faut pas attendre des télés qu'elles financent mieux, peut-être, oui, des plateformes de streaming. C'est un cercle vicieux, si personne ne va voir le film en salle, personne ne parle du film, le film n'est pas connu ou le film n'est pas perçu comme donc les gens n'ont pas envie de l'acheter etc. Si le film a été un succès, tout le monde le connaît et donc les gens vont regarder sur la plateforme. C'est aussi simple que ça. La salle reste le plus gros accélérateur ou le plus gros frein au succès d'un film. Les longs métrages de cinéma, ça ne s'appelle pas comme ça pour rien. Ça doit être fait pour la salle, pour l'expérience de la salle. Si les gens continuent de produire des films qui donnent au spectateur un sentiment qu'ils auraient pu voir ça chez eux, les gens ne vont plus aller en salle. Maintenant, un ticket de cinéma aujourd'hui, c'est un mois de souscription à Netflix. Avec le parking, le resto etc, une sortie au cinéma pour une famille de quatre, c'est un an de Netflix. Donc, il faut susciter l'envie d'aller au cinéma plutôt que de regarder chez soi. Donc il

faut faire des films que les gens ont envie de voir au cinéma. Si le public a ce sentiment très désagréable de « j'aurais été aussi bien dans mon canapé », c'est raté.

Enfin, qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans votre travail au quotidien ?

De comprendre qu'on n'est pas obligé d'être au bureau pour travailler. Je pense que ça a profondément changé les mentalités, pas que pour le cinéma, et c'est très important. Ça a permis de recentrer aussi des démarches de fabrication, de production, sur l'essentiel qui est vraiment de fabriquer ce film. Parfois il faut qu'on arrête de se couper les cheveux en 4 sur une question un peu dérisoire, et de tout faire en sorte pour que les choses soient faites. Donc à certains égards, on a compris là où était l'efficacité. On s'est aussi plus consacré à une partie essentielle de notre activité qui est le développement.

Ensuite, la prochaine question : Wallimage et les fonds régionaux sont-ils essentiels au cinéma belge ?

Oui, Wallimage est essentielle, les fonds régionaux sont essentiels. On est, par essence, sous-financé dans le cinéma belge majoritaire et on a absolument besoin de leur soutien. C'est un vrai problème pour les quelques œuvres majoritaires qu'ils ne soutiennent pas.

D'accord, ensuite, pensez-vous que les chaînes de télévision belges vous soutiennent suffisamment ?

Non mais elles n'ont pas d'argent. Il n'y a pas beaucoup d'argent. On fait avec ce qu'on a. Je ne veux pas paraître comme quelqu'un qui se plaint par rapport à ça. Mais on n'a pas beaucoup, c'est sûr. D'où cette idée de Star Wars, c'est à dire que moi demain, je pourrais vouloir faire star wars, je n'y arriverais pas.

La réforme de l'impôt sur les sociétés a entraîné un recul du financement en 2018.

Comment avez-vous réagi alors ? Quelles solutions ont dû être apportées ?

Il y a eu un lobbying qui s'est opéré sur le doublement du plafond actuel tax shelter qu'on n'a pas obtenu tout de suite et qu'on a, en revanche, obtenu quasiment immédiatement après la crise. Ma conclusion, c'est qu'on a besoin de cette mesure en permanence et que le doublement des fonds d'investissement tax shelter a été voté pour deux ans mais il faut le conserver. Il y avait une baisse de la levée de fonds l'année dernière de l'ordre de 15 à 20%. Je pense qu'entre 10 et 15% des fonds qui ont été levés l'année dernière ont été levés grâce au doublement du plafond tax shelter. Si jamais on n'avait pas doublé le plafond, la baisse aurait été de 30 ou 35%.

Une question sur le tax shelter, diriez-vous que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Oui. Est-ce que c'est bien ou mal ? Je ne sais pas mais c'est un instrument de financement important et on vit grâce à ça. Quand je vois le nombre de producteurs et les financements à disposition, personne ne peut vivre uniquement de la production de films belges majoritaires, personne. Tout le monde vit de coproductions internationales et on vit de coproductions internationales parce que le tax shelter est un système de financement attractif au regard des autres financements. Pour une fois, la Belgique est très compétitive à ce niveau-là et ça c'est grâce au tax shelter. Donc nous producteurs, on est dépendants de ça.

Des services de streaming (Netflix, Amazon) et des câblodistributeurs (Proximus, Telenet) contribuent à la production cinématographique flamande par décision du gouvernement flamand. Du côté wallon, pensez-vous qu'on en fait assez ? Pensez-vous que le cinéma wallon est désavantagé ?

Proximus a aussi des obligations d'investissement chez nous. Maintenant ils mettent beaucoup moins d'argent chez nous que chez les Flamands. VOO en a aussi. Pourquoi il y a moins d'argent chez nous ? Déjà, Bruxelles n'est pas prise en compte dans le calcul des obligations d'investissement. Donc en gros, la Flandre compte sur six millions d'habitants et nous, la Belgique francophone, on compte que sur trois et demi puisqu'on ne compte pas Bruxelles. Déjà structurellement, on a deux fois moins qu'eux. Ensuite, il y a plus d'argent chez les Flamands à tout niveau. Des chaînes mettent trois fois plus d'argent par épisode pour une série télé. Par ailleurs, le VAF, l'équivalent flamand de la FWB, met aussi beaucoup d'argent. Pour un réalisateur expérimenté, un long métrage, le VAF met deux fois plus d'argent que les francophones quasiment.

Depuis 2018 et alors qu'il était dans le creux de la vague, le cinéma flamand connaît une forte popularité a contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

Oui mais c'est une popularité en trompe-l'œil. Je pense qu'il y a aussi une crise côté flamand. Il y a 10-15 ans, la sortie d'un film flamand, c'était un événement et faire moins de 100 000 spectateurs, c'était une déception. Maintenant, les films flamands, à partir de 100 000, on commence à être très content. Le trompe-l'œil, c'est quoi ? C'est de faire des films qui sont en fait des spin-off de séries télé très connues. Ça fait combien de temps il n'y a pas eu un film flamand original qui a dépassé les 500 000 entrées ? Ça fait très longtemps.

Annexe 3 : Interview de Arnaud de Battice

Pouvez-vous vous présenter et présenter votre métier ?

Je m'appelle Arnaud de Battice. Je suis producteur et fondateur de AT-Prod en 1994. J'ai été diplômé à l'IAD et je suis aussi titulaire d'un MBA à l'école de commerce Solvay. Chez AT-Prod, nous produisons des longs métrages, des séries TV, des téléfilms et des documentaires depuis 1994.

Nous pouvons observer une augmentation des offres de streaming depuis quelques années, voyez-vous cela comme une menace ou une opportunité ?

C'est une opportunité.

Depuis quelques années, la Belgique produit des séries qui connaissent un grand succès qui s'exporte même au-delà de nos frontières. Pensez-vous que cela soit propice à un « mariage heureux » avec des plateformes comme Netflix qui sont principalement connues pour leurs séries ?

Oui, le mariage est possible (La France le fait régulièrement) mais pour les producteurs, le fait de ne plus pouvoir vendre son projet, si Netflix est déjà propriétaire de la majorité des droits, rend l'opération moins rentable à moyen et long terme.

Pensez-vous que l'avenir de la production belge se trouve dans les séries ?

En partie, oui.

Netflix produisant ses propres séries, elle finance principalement ses projets. Avec l'arrivée de Netflix dans le paysage belge, pensez-vous que cela puisse changer le mode de financement de la production belge (i.e. moins de tax shelter) ?

Non, il n'y aura pas moins de tax shelter, même si Netflix investit plus en Belgique. Au contraire même !

Avec ses possibilités de financement colossales, pensez-vous que Netflix pourrait aider à développer le cinéma belge (notamment avec des projets plus ambitieux) ?

Je ne suis pas sûr que le cinéma belge soit prioritaire pour Netflix. Ils cherchent principalement des programmes « mainstream ».

Netflix a ouvert la voie à un mode consommation plus interactif (fin différente en fonction du choix du spectateur). Selon vous, est-ce que ce genre a un avenir en Belgique ? Qu'est-ce que cela changerait au niveau de la production ?

Ça dépend des projets : certains se prêtent à ce type d'interactivité mais ce ne sera pas systématique.

La plateforme belge Sooner a vu le jour avec comme projet de proposer des films belges et européens moins « mainstream ». Connaissez-vous cette plateforme ? Selon vous, que peut-elle apporter au cinéma belge ?

Je connais mais elle ne pourra pas apporter grand-chose au cinéma belge.

Nous pouvons observer depuis quelques années des nouvelles technologies (Screen X, IMAX) qui permettent une expérience différente dans les salles. Quels sont les changements dans la production si l'on décide de produire un film avec ces technologies ?

Il s'agit de productions spécifiques à ces technologies. Il faut des moyens de production et une connaissance particulière.

Pensez-vous que le cinéma belge sera en mesure d'accéder à cette technologie ?

Bien sûr, Ben Stassen le fait d'ailleurs déjà.

Suite à la crise sanitaire, le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fond d'urgence de 50 millions d'euros. Pensez-vous que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Absolument pas !

Pensez-vous que le rôle du producteur doit devenir politique (en plus des fonctions existantes) afin de défendre le monde culturel (et donc cinématographique) ?

Certainement pas ! Chacun son job !

La crise a fait chuter les revenus pour ce secteur. Comment voyez-vous l'avenir ?

Quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?

Continuer à développer des projets et continuer à tourner. On a la chance de pouvoir travailler, alors continuons...

Avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

Les 2 exploitations doivent continuer à co-exister.

Qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans votre travail au quotidien ?

Il y a surtout une insécurité financière : les budgets ont gonflé, mais pas les financements.

Le cinéma francophone belge est reconnu pour sa qualité, en témoigne le succès depuis de nombreuses années des frères Dardenne. Cependant, celui-ci est beaucoup moins populaire auprès des Belges francophones. Est-ce que la production devrait mettre l'accent sur le marketing de ces films afin de les faire connaître auprès du grand public ?

Les moyens mis en œuvre pour la promotion sont déjà très importants pour ce type de films. Le public visé est un public de niche et ne croîtra pas.

Wallimage est-il essentiel au cinéma belge ?

Oui, comme tous les soutiens régionaux.

Pensez-vous que les chaînes de télévision belges vous soutiennent suffisamment ?

Absolument pas, c'est même scandaleux.

La réforme de l'impôt sur les sociétés a entraîné un recul du financement en 2018.

Comment avez-vous réagi alors ? Quelles solutions ont dû être apportées ?

Nous passons par des sociétés intermédiaires tax shelter qui financent nos productions. Je n'ai donc pas ressenti cette baisse de financement.

Diriez-vous que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Oui, totalement.

Depuis 2018 et alors qu'il était dans le creux de la vague, le cinéma flamand connaît une forte popularité a contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

Oui, les films flamands s'adressent à un public beaucoup plus large et sont diversifiés. J'explique cela par le manque de vision et d'objectifs clairs de la commission du film côté francophone.

Des services de streaming (Netflix, Amazon) et des câblodistributeurs (Proximus, Telenet) contribuent à la production cinématographique flamande par décision du gouvernement flamand. Du côté wallon, pensez-vous qu'on en fait assez ? Pensez-vous que le cinéma wallon est désavantagé ?

Je ne m'occupe pas du cinéma wallon.

La plateforme de streaming Streamz a vu le jour en Flandre et a pour projet « d'unir les forces flamandes afin de proposer ce qu'il y a de mieux ». Est-ce qu'une telle initiative serait possible du côté francophone ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Non, il n'y a pas d'initiative du côté francophone à ma connaissance.

Annexe 4 : Interview de Kathleen de Béthune

Est-ce que vous pouvez vous présenter et présenter votre métier ?

Je suis Kathleen De Béthune, productrice principalement de films documentaires, principalement en partenariat, en Europe, avec les chaînes de télévision des fonds publics. Bien sûr mes documentaires, au sens large, couvrent du culturel, de l'investigation, du politique.

Nous pouvons observer depuis quelques années des nouvelles technologies (Screen X, IMAX) qui permettent une expérience différente dans les salles. Quels sont les changements dans la production si l'on décide de produire un film avec ces technologies ? Et pensez-vous que le cinéma belge sera en mesure d'accéder à cette technologie ?

Tout ce qui Imax et Screen X, c'est une expérience dans les salles et il y en a eu régulièrement d'année en année. Mais ça va passer aussi très rapidement. Ce n'est pas quelque chose qui perdure. On a même été jusqu'au cinéma qui était odorant, ça n'a jamais fonctionné. Qu'est-ce que ça change pour les cinémas ? Je ne pense pas que ce soit vraiment le développement qui est suivi dans le cinéma ici en Belgique. D'abord parce que c'est extrêmement cher à produire et que c'est extrêmement éphémère. Au niveau de la continuité d'un public, ce n'est pas vraiment vers ça que l'on va aujourd'hui. Comme la réalité virtuelle, on a cru que ça allait se développer extraordinairement bien, mais ça n'est pas le cas. De mon point de vue en tout cas. Je pense qu'il y a des applications qui vont exister mais ce n'est pas ça qui va développer le cinéma en Belgique.

Je vais passer au streaming, nous pouvons observer une augmentation des offres de streaming depuis quelques années, voyez-vous cela comme une menace ou une opportunité ?

On n'a pas vraiment le choix donc je pense qu'avec le confinement, ça a accentué évidemment le visionnement en streaming sur toutes les chaînes. En plus l'observation qui est intéressante, c'est qu'on s'est dit qu'avec les plateformes extérieures qui vont se développer, comme celle de Netflix bien sûr, la télévision va mourir. Or, ce n'est pas le cas et les chaînes de télévision elles-mêmes développent des plateformes aussi très bien. Par contre, toutes les petites plateformes très ciblées genre Sooner vont souffrir. Ce sont des petites niches qui ont du mal à se faire promouvoir, à se faire connaître. Donc voilà ce sont les grands groupes maintenant. Mais ce n'est pas au détriment des télévisions contrairement à ce qu'on a pensé pendant un certain temps.

Depuis quelques années, la Belgique produit des séries qui connaissent un grand succès qui s'exporte même au-delà de nos frontières. Pensez-vous que cela soit propice à un « mariage heureux » avec des plateformes comme Netflix qui sont principalement connues pour leurs séries ?

C'est déjà le cas il y a des séries qui sont financées par Netflix aux producteurs belges donc c'est pas du tout impensable, loin de là maintenant. Est-ce que cette politique de Netflix de s'ancrer localement dans chacun des pays dans lequel ils veulent être vus va continuer ? Ça je ne sais pas. Je crois que c'était une manière de s'implanter dans chacun des pays. De toute façon, les conditions de financement sont très dures chez eux. On vous paye quasiment le montant qui vous est dû pour la production quasiment à la livraison du film. Ils ont un droit de regard et de refuser. C'est très dur comme manière de travailler, si on n'a pas de financement public. Donc oui, c'est une possibilité et c'est même probablement une des plus importantes

pour le cinéma en Belgique. C'était le cas du côté flamand, qui est plus populaire. On a encore du travail du côté francophone.

Pensez-vous que l'avenir de la production belge se trouve dans les séries ?

Je crains malheureusement oui. Ça va être très très dur pour les jeunes réalisateurs de développer des films de long métrage culturel. D'ailleurs, c'est bien pour ça que la fédération est retournée sur des petits budgets de 100 000 euros pour des premiers longs métrages. On est dans l'artisanat complet. Les devis de films diminuent d'année en année, ce n'est pas évident. Donc la distinction entre petits films et films moyens disparaît, les gros budgets d'un côté, les tout petits de l'autre quoi. Donc les séries sont une manière pour des réalisateurs de pouvoir faire de la fiction et de la faire avec des montants, on espère, plus corrects que les longs métrages.

Netflix produisant ses propres séries, elle finance principalement ses projets. Avec l'arrivée de Netflix dans le paysage belge, pensez-vous que cela puisse changer le mode de financement de la production belge (i.e. moins de tax shelter) ?

Les séries pour un moment sont plébiscitées comme étant plutôt des séries locales. On essaye de faire du local. Toutes les chaînes essayent de faire ça en Europe. Et donc ça veut dire que si on fait du local en Belgique, on dépense beaucoup d'argent en Belgique. Mais on a du mal à faire de la coproduction avec la France ou d'autres pays européens qui eux-mêmes vont favoriser des séries locales. Il y a un cercle parfois un peu difficile à franchir qui est cette obligation de dépenses belges (par rapport au tax shelter). Il ne faut pas oublier que vous dépensez trois fois le montant que vous recevez en tax shelter, en dépenses éligibles ici en Belgique. Et donc ce n'est pas si évident d'obtenir la coproduction internationale ou au minimum, d'autres pays francophones. Donc c'est toujours un obstacle.

Avec ses possibilités de financement colossales, pensez-vous que Netflix pourrait aider à développer le cinéma belge (notamment avec des projets plus ambitieux) ?

Il y a déjà des contributions de tous ces opérateurs (éditeurs de services comme on dit), qui contribuent à la production belge. Il y a des conventions qui ont été signées du côté francophone et flamand. Mais c'est faible. C'est 2,5% de leur chiffre d'affaires en Belgique. Il ne faut pas oublier que c'est eux qui choisissent, ça n'a rien à voir avec la fédération et les fonds publics. C'est eux qui choisissent ce qu'ils veulent diffuser, ce qui va fonctionner à leurs yeux, ... Mais c'est une nouvelle possibilité de financement mais très faible. Contrairement à ce qui se passe en France où la participation des éditeurs de services pourrait monter beaucoup plus haut, jusqu'à 25/30% du chiffre d'affaires (du moins c'est l'objectif français, ce qui n'est pas du tout le cas chez nous).

Netflix a ouvert la voie à un mode consommation plus interactif (fin différente en fonction du choix du spectateur). Selon vous, est-ce que ce genre a un avenir en Belgique ? Qu'est-ce que cela changerait au niveau de la production ?

J'ai beaucoup de mal à comprendre le choix du téléspectateur si c'est vraiment une opportunité, une envie. Et si c'est préparer à l'avance, est-ce que ça sera pas très conforme finalement ou très codé ? Je n'en ai aucune idée honnêtement. Je n'ai jamais cru à ça parce que je pense que les gens sont paresseux. Mais je n'en ai pas la moindre idée, très honnêtement. Je n'y crois pas vraiment pour être sincère. Mais voilà ce sont des innovations technologiques, c'est de la recherche donc les choses avancent. Il faut le prendre comme ça. C'est très difficile de faire la distinction entre ce qui va fonctionner avec le public et l'innovation industrielle qui, elle, doit être rentabilisée, qu'on pousse commercialement.

La plateforme belge Sooner a vu le jour avec comme projet de proposer des films belges et européens moins « mainstream ». Connaissez-vous cette plateforme ? Selon vous, que peut-elle apporter au cinéma belge ?

C'est une excellente initiative évidemment. Ce que je trouve être un obstacle, c'est qu'il y a un abonnement et quand on choisit un film, il faut encore payer un supplément à la pièce. Je trouve que c'est un obstacle majeur. On n'est plus du tout habitué à faire ça. Comme il faut payer à la pièce, moi je n'y crois pas une seconde. Je ne peux pas croire, avec les habitudes qui ont été prises aujourd'hui, qu'on va s'habituer à devoir payer chaque fois. Ça me paraît impensable. Alors que l'idée d'avoir une plateforme de cinéma belge est une excellente idée évidemment. Mais ça me paraît un très gros obstacle qu'il faudrait lever. Une fois qu'on a payé, on doit plus y toucher. C'est ce que Netflix fait. Et il y a Auvio et RTL+, ils sont de plus en plus étoffés.

Je vais passer à des questions relatives à la crise sanitaire. Le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fonds d'urgence de 50 millions d'euros. Pensez-vous que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Il y a effectivement les aides fédérales d'un côté, et il y a les aides « fédération » de l'autre. Et puis les aménagements qu'il y a eu dans les contrats RTBF ou les aides régionales etc. Du côté fédération, le gros obstacle, c'était des gens qui avaient eu des subsides auparavant. Donc c'était très discriminant pour le privé qui n'était pas répertorié comme étant des distributeurs, des producteurs, etc. Aussi, les règles assez strictes pour le fonds de garantie n'étaient pas évidentes. Et puis ça s'est arrêté le 30 septembre et ça a repris, donc ce sont un peu des à-coups dans la production. Et au niveau fédéral c'était des mesures tout à fait classiques qui ont été appliquées à tous les secteurs, tout ce qui concernait la production en général. Moi je pense que beaucoup de choses ont été faites. On n'a pas trop à se plaindre. Ce n'est pas comparable avec la France ou du côté flamand, où les aides étaient beaucoup plus hautes mais voilà. Un des effets positifs aussi, c'est que le statut d'artiste est en train de bouger. Il ne bougeait pas depuis trente ans, il était intouchable. Il semblerait que là on arrive quand même donc à une solution. Ça ne concerne pas que l'audiovisuel mais quand même une bonne partie des gens : comédiens, acteurs, auteurs, ... ça fait un effet secondaire intéressant.

Pensez-vous que le rôle du producteur doit devenir politique (en plus des fonctions existantes) afin de défendre le monde culturel (et donc cinématographique) ?

Le producteur a pris un rôle politique, c'est vrai. Mais ce n'est pas nouveau, l'union des producteurs, dont je fais partie aussi, a pu quand même agir faiblement parce que l'audiovisuel n'est pas d'un poids énorme niveau politique. Contrairement à ce qu'on croit, les théâtres sont beaucoup plus puissants politiquement que les cinémas. Et les flamands sont plus puissants que le côté francophone. Donc je ne peux pas dire qu'on a pesé beaucoup, mais on a fait ce qu'on a pu dans des conditions difficiles. Et c'est vrai qu'il faut endosser un rôle politique, on n'a pas le choix. Quand on veut aménager le tax shelter, c'est un rôle politique des producteurs. On n'a pas le choix.

Dans le futur, vous pensez que vous aurez à, encore plus, endosser ce rôle politique ?

Mais on joue un rôle politique que si on représente un poids économique et malheureusement, je ne pense pas que c'est le cas du côté francophone. Nous avons des sociétés qui sont relativement petites et il n'y a pas de grands groupes vraiment importants. Ça c'est un handicap et ça ne va pas changer du jour au lendemain parce que nous travaillons beaucoup avec la France et parce que ça a toujours été pensé comme ça depuis des années et des années. Et je ne vois pas l'ombre d'un changement.

**La crise a fait chuter les revenus pour ce secteur. Comment voyez-vous l'avenir ?
Quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?**

Alors là, ce sont effectivement des décisions stratégiques que chaque société de production doit prendre : analyse des marchés, de ses capacités propres financières et sectorielles. C'est vrai que beaucoup de sociétés se dirigent maintenant vers les séries et quittent le secteur du long métrage. On n'arrive pas à tout avoir. En ce qui me concerne, en tout cas, j'attends de voir l'évolution des films documentaires, de voir l'évolution des sujets, l'évolution de la forme. Je pense qu'il faut chercher dans la forme, il faut chercher dans les durées, dans les sujets. Ce n'est pas un métier où on peut répéter les mêmes choses, c'est absurde et ça ne fonctionne pas comme ça. Il faut faire une analyse et se dire « qu'est-ce que je fais, ce que je choisis dans les années qui viennent, qu'est-ce qui est susceptible de trouver un public et puis de trouver des financements ? ». Les chaînes ne sont pas toujours non plus innovatrices et les commissions de sélection non plus. Il faut que chacun choisisse sa stratégie et puis tenir financièrement.

Avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

Alors est-ce que les salles vont continuer leur travail et avoir toujours leur public ? C'est une grande question, déjà avant le confinement. C'est vrai qu'en sortant du confinement, on a envie d'avoir des événements (cinéma, théâtre, concerts). Est-ce que ça va continuer pour le cinéma ? Est-ce qu'on a toujours du plaisir à aller dans une salle ? Personne ne peut vous répondre sur ce plan-là. Est-ce que l'échéancier dédié à la diffusion va changer ? Probablement. C'est-à-dire qu'internet va diffuser avant la salle avec un prix plus élevé. La chronologie des médias va changer probablement. Est-ce que les salles arriveront à tenir le coup là-dessus ? Je suis bien incapable de vous le dire pour le moment. On a tellement envie d'aller en salle et tellement envie de voir des gens que ça vient d'un tout petit point de vue. C'était étonnant parce qu'il y a quelques années, on disait que le théâtre, les spectacles vont mourir, et puis, finalement, c'est l'événement en tant que tel qui fait plaisir. Et l'audiovisuel est devenu un produit de consommation comme un repas à la maison. C'est très étonnant, je trouve de voir cette modification de comportement. Les gens ne supportent plus facilement de voir un film d'une heure et demie ou deux heures. On est sur des visions de films très hachés, très courts. Internet nous déforme quelque part notre façon de regarder les films. Alors peut-être que ça sera réservé à une élite intellectuelle comme les livres. Je ne sais pas. C'est désolant parce que c'est un plaisir de voir un film sur un grand écran et d'être avec d'autres.

Qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans votre travail au quotidien ?

Pour ma part en tout cas, ça a freiné des projets de niveau international parce que j'avais des tournages un peu partout aux États-Unis et en Amérique du Sud. On a dû trouver d'autres moyens parce qu'il n'y avait pas moyen de tourner là où on voulait : des salles de concerts, des spectacles, des regroupements de personnes. Il fallait imaginer d'autres formes. Ça vous pousse effectivement à imaginer d'autres formes, d'autres manières de réaliser des films. En ce sens, je trouve que c'était plutôt positif.

Le cinéma francophone belge est reconnu pour sa qualité, en témoigne le succès depuis de nombreuses années des frères Dardenne. Cependant, celui-ci est beaucoup moins populaire auprès des Belges francophones. Est-ce que la production devrait mettre l'accent sur le marketing de ces films afin de les faire connaître auprès du grand public ?

C'est une grande question. On ne peut pas vendre un film comme ceux des frères Dardenne en disant que c'est une comédie. Ce n'est pas parce qu'un emballage sera plus marketing que ça va fonctionner. Ça va aider mais je ne pense pas que ça va changer fondamentalement la nature du film. Le tout est de savoir si du côté francophone, on a une capacité à faire des films plus populaires. Est-ce qu'il y a des réalisateurs qui ont cette capacité, cette envie, de faire des films plus populaires, puis accessibles au public. On a plutôt une qualité qui est effectivement des films plus culturels, plus engagés socialement, politiquement. On a des grands comédiens par contre, ça c'est très étonnant comme Benoît Poelvoorde ou d'autres qui sont des comédiens plutôt populaires. Mais ce n'est pas ici qu'ils font leur carrière. Ils partent faire des films ailleurs. Avec les réalisateurs, on n'est pas dans cette veine-là et je ne sais pas si on arrivera à changer ça. Mais ce qu'on fait bien, autant le faire bien. Ça ne sert à rien de ne plus faire ça parce que non seulement on n'aurait pas de films populaires et on ne se retrouverait pas dans les festivals. Ce sera un peu stupide je pense. Il faut essayer de développer d'autres choses avec des jeunes réalisateurs. Mais on n'a pas cette culture du côté francophone mais il faudrait l'avoir.

Des questions plus financières maintenant. Wallimage et les fond Régionaux sont-ils essentiels au cinéma belge ?

Oui bien sûr. Les aides régionales, le tax shelter, les aides culturelles, ... L'ensemble est indispensable. On n'arriverait pas à développer l'industrie culturelle sans ça. Mais ce sont des règles très dures. Quand il faut dépenser, à Bruxelles, 7 fois le montant à Bruxelles qu'on a reçu, il faut y aller. Ce n'est vraiment pas évident. Alors ça accueille des tournages étrangers mais ça ne développe pas toujours les films francophones. C'est un des reproches d'ailleurs qui est fait aux deux entités. C'est d'aider plus des minoritaires qui dépensent leur argent ici plutôt que des films francophones d'origine.

Pensez-vous que les chaînes de télévision belges vous soutiennent suffisamment ?

Non c'est très faible. Au niveau du long métrage de fiction, c'est dérisoire. Ça n'a plus bougé depuis au moins 15 ans. Et au niveau des documentaires c'est très faible. Après ce n'est pas non plus une grosse chaîne. C'est une chaîne avec 5 millions d'habitants francophones. Franchement, faut pas non plus exagérer. Ce qu'on recherche ici c'est effectivement d'avoir une diffusion avec des spectateurs, avoir une promotion aussi à la télé. Mais ce n'est pas eux qui vont financer, on est là politiquement pour appuyer, pour demander plus d'argent mais voilà. Je ne crois pas que ce soit ça la solution.

La réforme de l'impôt sur les sociétés a entraîné un recul du financement en 2018.

Comment avez-vous réagi alors ? Quelles solutions ont dû être apportées ? (Est-ce que vous pouvez me décrire comment cela s'est déroulé ou comment cela s'est passé de votre côté à l'époque ?)

On a réagi sous une série de mesures : le fait de pouvoir constituer des dépenses éligibles avant la signature du contrat avec l'entreprise avec une extension des dépenses. Il y a eu toute une série de mesures pour effectivement faciliter les dépenses, faciliter la possibilité de tax shelter pour une entreprise (c'est en négociation encore). Maintenant, il y a une autre proposition des flamands de passer au crédit d'impôt qui, de mon point de vue, est très défavorable à la production francophone parce que des crédits d'impôts, ça veut dire avancer l'argent avant de recevoir. Je comprends que les flamands le demandent mais ça veut dire que toutes les petites sociétés vont souffrir terriblement de ne pas pouvoir bénéficier de ce crédit d'impôt.

Diriez-vous que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Oui, je crois que c'est devenu un élément indispensable même s'il y a beaucoup de difficultés dans les contrôles avec la cellule tax shelter. C'est devenu indispensable bien évidemment, aucun doute. Mais c'est un peu risqué parce que les contrôles sont parfois assez inattendus. C'est compliqué à comprendre et pas toujours appliqué de la même façon pour tout le monde. Mais bon chacun à ses dossiers à la cellule et on ne sait jamais exactement ce que chacun a déposé ou la réalité des dépenses. Il faut être prudent sur le sujet. Chacun des producteurs à ses propres activités, sa propre comptabilité, sa propre façon de reprendre des comptes.

Enfin le cinéma flamand. Depuis 2018 et alors qu'il était dans le creux de la vague, le cinéma flamand connaît une forte popularité a contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

Les sociétés flamandes ont toujours été des sociétés économiquement plus puissantes, plus importantes financièrement, avec un capital beaucoup plus important et plus d'industriels. Du côté francophone ça a toujours été la division de petites sociétés. On ne dépasse pas 16 personnes qui travaillent pour une société. On n'est pas du tout dans le type de sociétés flamandes. Au niveau financier c'est évident qu'on a deux types de sociétés très différentes de part et d'autre : un souci de rentabilité du côté flamand (et un public flamand qui est là mais ça ne peut pas être la seule raison).

Des services de streaming (Netflix, Amazon) et des câblodistributeurs (Proximus, Telenet) contribuent à la production cinématographique flamande par décision du gouvernement flamand. Du côté wallon, pensez-vous qu'on en fait assez ? Pensez-vous que le cinéma wallon est désavantagé ?

Ce n'est pas qu'on est désavantagé, c'est que le pourcentage du chiffre d'affaires (*cité précédemment*) est très bas et que donc ce n'est pas un montant très important qui tombe dans l'escarcelle de chacun des producteurs francophones. C'est un complément mais ça s'arrête là. Et il y a des problèmes de droits qui vont s'opposer de plus en plus avec Proximus, VOO, RTBF... (en ce qui concerne Auvio et Proximus notamment).

La plateforme de streaming Streamz a vu le jour en Flandre et a pour projet « d'unir les forces flamandes afin de proposer ce qu'il y a de mieux ». Est-ce qu'une telle initiative serait possible du côté francophone ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Vous avez l'équivalent qui est « UniversCiné » qui est une plateforme française au départ, créé en France, qui a pris une extension ici en Belgique et qui est soutenue par la fédération pour se retrouver avec des films francophones de fiction, documentaire, animation ... Mais je pense qu'on revient aux petites plateformes qui sont moins connues. Je pense que c'est très compliqué d'exister face à Auvio par exemple qui a quand même une identité beaucoup plus forte que d'autres plateformes. C'est très difficile de faire exister les petites plateformes. Je vois surtout que c'est les plateformes des télé, celles qui ont déjà une image de marque, qui vont se développer. Est-ce qu'il y a encore de la place pour mettre séparément des plateformes comme ça, j'y crois pas une seconde honnêtement.

Annexe 5 : Interview de Guillaume Malandrin

Première question : est-ce que vous pouvez vous présenter et décrire votre métier ?

Je suis Guillaume Malandrin, auteur, réalisateur, producteur en Belgique.

Juste pour vous décrire un peu comment ça va se passer, j'ai cinq thèmes que j'aborde au travers de différentes questions. Mon premier thème, c'est le streaming. Première question à ce propos : on peut observer une augmentation des offres de streaming depuis quelques années, est-ce que vous voyez ça comme une menace ou plutôt comme une opportunité ?

Je vois ça comme un changement des habitudes prises. C'est une opportunité. Mais, de toute façon le métier de l'audiovisuel demande de tout le temps s'adapter aux changements. Le métier change tout le temps en fait. Donc on s'adapte tout temps. On a l'impression que c'est la même chose depuis 20 ans mais en fait, tous les deux-trois ans, les systèmes changent, des nouveaux fonds se créent et le tax shelter évolue.

Depuis quelques années, la Belgique produit des séries qui connaissent un grand succès qui s'exporte même au-delà de nos frontières. Pensez-vous que cela soit propice à un « mariage heureux » avec des plateformes comme Netflix qui sont principalement connues pour leurs séries ?

Je pense que oui. Je pense que ça peut être bénéfique pour les producteurs et les plateformes. Après, je ne produis pas de séries. Le premier marché, c'est la RTBF et c'est assez compliqué de travailler avec la RTBF (selon d'autres producteurs) mais travailler avec des plateformes, bien sûr, pourquoi pas.

D'accord et pensez-vous que l'avenir de la production belge se trouve dans les séries ?

Je ne crois pas. Je pense qu'il y a toujours deux sortes de producteurs. Il y a des producteurs qui sont plus des artisans, des cinéastes, qui font des films d'auteur et il y a des producteurs qui font ce métier comme des chefs d'entreprise pour gagner beaucoup d'argent, faire des films plus commerciaux. Netflix, c'est un marché énorme pour un producteur et ça c'est vraiment très intéressant financièrement. Après, ils ont leurs contraintes. Mais traditionnellement en Belgique, les producteurs, ainsi que les auteurs, sont plus dans un cinéma d'auteur même si depuis quelques années, il y a une vraie réflexion pour essayer de rencontrer un public en salle. Mais a priori, les deux vont rester très présentes en Belgique pendant un moment.

Aussi, Netflix produisant ses propres séries, elle finance principalement ses projets. Avec l'arrivée de Netflix dans le paysage belge, pensez-vous que cela puisse changer le mode de financement de la production belge (i.e. moins de tax shelter) ?

Il n'y a pas de raison pour le tax shelter, qu'il y en ait moins si on produit plus de Netflix ici en Belgique. Ça dépend comment la coproduction se fait. Si c'est que de la coproduction et que le film n'a pas la nationalité belge, alors oui, il ne va pas avoir de tax shelter dessus. Mais si on arrive à faire une coproduction avec une identité belge, une reconnaissance de coproduction européenne, le film peut lever du tax shelter et donc, les dépenses que Netflix va générer en Belgique va aussi générer du tax shelter. Donc pour le producteur, c'est positif. Après, pour le moment, moi je n'ai pas l'habitude, si j'ai un projet pour Netflix, je ne sais pas où le déposer. Je n'ai pas d'email, de contacts. On en parle entre producteurs, on se donne des conseils mais personne ne peut me dire : « Il faut appeler cette personne ». Pour le moment, c'est nuageux comme relation.

Avec ses possibilités de financement colossales, pensez-vous que Netflix pourrait aider à développer le cinéma belge (notamment avec des projets plus ambitieux) ?

Oui tout à fait, mais je pense que si on a la possibilité de travailler avec une plateforme, on peut imaginer un film plus ambitieux. Sortir du budget à 2 millions.

Toujours avec le tax shelter dans l'enveloppe ?

Oui, bien sûr.

Netflix a ouvert la voie à un mode de consommation plus interactif (fin différente en fonction du choix du spectateur). Selon vous, est-ce que ce genre à un avenir en Belgique ? Qu'est-ce que cela changerait au niveau de la production ?

Je n'en sais rien. Franchement, c'est un peu trop spécifique mais pourquoi pas. Après ça dépend aussi des auteurs en Belgique, s'ils ont envie d'être dans ce genre de trucs. Les projets peuvent être initiés par un producteur mais aussi, pour beaucoup, initiés par des auteurs, des scénaristes, des réalisateurs qui ont des idées.

La plateforme belge Sooner a vu le jour avec comme projet de proposer des films belges et européens moins « mainstream ». Connaissez-vous cette plateforme ? Selon vous, que peut-elle apporter au cinéma belge ?

Oui, je connais la plateforme. Après ça fait partie des offres de service que l'on trouve parmi toutes celles existantes. Mais je pense que c'est pas mal. Les gens vont trouver leur chemin. Je trouve ça plutôt bien. Le truc, c'est qu'on a tous une capacité à voir un certain nombre de films par semaine. Par exemple, je n'arrive pas à suivre ce que Netflix sort, il y a trop de choses auxquelles je suis abonné.

Mais vous pensez que Sooner peut se faire une place parmi toutes ces plateformes ?

Moi je pense que oui. Après, c'est à chacun de trouver ce qui lui plaît et à un moment donné, ça prendra une certaine proportion sur un marché. Là, les plateformes comme Netflix sont mondiales, Sooner je pense que c'est uniquement belge ou Benelux. Donc voilà.

D'accord, ensuite, un thème que je vais aborder très rapidement, c'est les technologies. Nous pouvons observer depuis quelques années de nouvelles technologies (Screen X, IMAX) qui permettent une expérience différente dans les salles. Quels sont les changements dans la production si l'on décide de produire un film avec ces technologies ?

Ça ne change pas grand-chose en fait. On garde le même rapport. Après, ce qui change, c'est « est-ce que tu vois le film en salle ou chez toi ? ». Ce n'est pas pareil. Mais des avancées technologiques, il y en a tout le temps eu depuis 1915 : la couleur, le ratio, le dolby, le THX, le relief, ... Il y a vraiment eu beaucoup d'avancées mais il y a beaucoup eu aussi d'avancées technologiques qui ont été lésées. C'est comme des essais, un petit peu gadget, qu'on oublie. On en a eu énormément. La vraie différence, c'est le mode de consommation. Quand je vois mes enfants qui regardent un film sur leur smartphone et qui ne veulent pas spécialement aller au cinéma, c'est qu'il y a un truc qui change.

Donc c'est plus la manière de consommer que la manière de produire qui évolue radicalement ?

Oui, après, dans la manière de consommer, ça veut dire qu'il y a une manière de faire un peu autrement. Par exemple, quand on voit les films d'animation asiatique (les mangas, les séries),

on s'aperçoit qu'on n'est pas obligé de faire du 18 images par seconde. On peut faire douze images. Il suffit qu'il y ait des petits mouvements, juste les yeux qui bougent et la voix et en fait, le spectateur a compris. Il n'a pas nécessairement envie de voir une image fluide, hyper jolie et de savoir si le décor est bien dessiné derrière. Il y a des spectateurs qui s'en foutent complètement. C'est à partir du moment où l'histoire est bien racontée, où on est pris par le rythme qu'on peut capter un auditeur, un spectateur. Le film peut trouver sa place. C'est pas du tout la même chose que de faire un film d'animation où il faut animer 24 images seconde sur un long métrage animé que huit images sur une seconde. Ça coûte beaucoup moins cher. On verra peut-être des films de fiction avec des effets spéciaux complètement grotesques et ratés mais le spectateur s'en fout. Il a vu ça sur YouTube, il a compris. On explique que la bagnole a explosé et c'est fini. Ça modifie aussi la manière de raconter des histoires.

Pour revenir aux nouvelles technologies, pensez-vous que le cinéma belge sera en mesure d'accéder à cette technologie ?

Il faut avoir envie de faire ça. Si un auteur vient te voir, qu'il a envie de faire de l'Imax mais que le projet n's'y prête pas, voilà. C'est plus le contenu qui prime plutôt que la manière.

D'accord, je passe maintenant à un tout autre thème : la crise sanitaire. Suite à la crise sanitaire, le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fonds d'urgence de 50 millions d'euros. Pensez-vous que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Non, je pense que ce n'est pas terrible. Bon, il y a eu des aides importantes. Par exemple, avec la FWB, quand un film était soutenu en tant de COVID, le film recevait un surplus de 10% pour aider. Mais c'est complètement débile parce qu'en fait, ce qui est important, ce n'est pas les 10% en plus qui sont donnés à un film qui commence à être en production, les 10% doivent être donnés à un film qui rentrent en production, qui commence le tournage. Il y a des films qui sont financés depuis deux ans, dont le tournage est en plein COVID, et on leur demande d'acheter des masques, payer des médecins, faire des tests, ... C'est les films qui vont se tourner dans deux ans qui ont le droit aux 10%. C'est absurde. Donc ils ont fait un effort mais complètement à l'envers. Ça n'a aucun impact sur les gens qui tournent maintenant. La fédération était très fière de donner 10% en plus mais ce n'est pas ça qu'on leur demande. On leur demande d'aider les films qui rentrent en production c'est-à-dire qui ont engagé une équipe et qui sont prêts à être tournés. Un film qui reçoit l'aide maintenant, c'est un film qui rentre en financement. Entre le financement et la mise en production, il y a généralement minimum un an, voire deux ans. Donc, tout est à l'envers. Ils ont aussi fermé les salles de cinéma. C'est vraiment absurde. Il devrait appliquer un taux de salle remplie à moitié comme ils ont fait à un moment. On nous prend vraiment pour des cons. On n'est pas aidés, vraiment. C'est la même règle pour tout le monde, mais pourquoi c'est la même pour tout le monde ? Organisons les choses. Pour les théâtres, c'est pareil. Donc, je trouve que les mesures ne sont pas proportionnées, elles sont intelligentes et elles ne sont pas à penser.

Pensez-vous que le rôle du producteur doit devenir politique (en plus des fonctions existantes) afin de défendre le monde culturel (et donc cinématographique) ?

Mais les producteurs, réalisateurs, auteurs sont toujours investis dans des actions politiques et des groupes de pression. C'est un travail quotidien. Je ne vois pas comment on pourrait faire plus. Après, évidemment, quand il y a une figure charismatique du cinéma belge ou un acteur qui commence à gueuler, on a l'impression que les cinéastes se mobilisent mais la mobilisation, elle a lieu constamment. Même quand il n'y a pas de crise. Il y a tout le temps des choses à réajuster, tout le temps des choses à faire valoir. Les échanges avec l'administration qui soutient le cinéma, elle est permanente. C'est un travail de longue haleine.

Ce n'est pas toujours visible par le public mais parce que le public, qu'est-ce qu'il en a à faire de nos problèmes.

**La crise a fait chuter les revenus pour ce secteur. Comment voyez-vous l'avenir ?
Quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?**

En fait, le plus grave impact, c'est pour les cinémas parce que d'abord, ils ont fermé. Donc il y en a qui vont fermer, les plus faibles. Je me demande, par exemple, comment Kinopolis va fonctionner si Disney décide de ne plus mettre les Marvel en salle parce qu'ils ont créé la plateforme Disney +. Eux c'est des grosses machines, ils ont besoin de cash. Alors des cinémas d'auteur comme le Vendôme à Bruxelles, ils font du cinéma d'auteur et je pense qu'ils vont continuer à en faire. Mais des gros centres de cinéma qui mettent le prochain Pixar ou le prochain Marvel, je ne sais pas ce qu'ils vont faire. C'est un secteur privé en plus, je ne sais pas comment l'état peut intervenir. Mais de toute façon, la société va se transformer, c'est clair. On ne doit pas se dire que ça va revenir comme avant. Il faut qu'on trouve des solutions avec le COVID. Mais je pense qu'il faut trouver des solutions intelligentes par secteur.

Avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

Je ne sais pas. Le truc, c'est que les cinéastes que je connais, qui font des films, ils le font parce qu'ils ont un amour pour le cinéma, pour le film en salle. Ceux qui font de la télé, Netflix, je ne sais pas si, en eux, ils portent cette passion, cette rage, cette vision, cette inventivité pour le cinéma. Si on veut avoir des bons films et des bons cinéastes et encore vibrer, avoir des émotions, il nous faut des grands cinéastes. S'il n'y a pas de salle, je ne suis pas sûr qu'on arrivera à avoir des grands cinéastes. Si on veut avoir des bons cinéastes qui sont passionnés par leur vie, je pense qu'il faut des cinémas.

Et dernière question par rapport à la crise, qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans votre travail au quotidien ?

Moi par exemple, le fait de travailler toute la journée sur ZOOM, le soir, je ne peux plus voir de films à la télé. Je vois beaucoup moins de séries. Ça me gave de me remettre devant un écran pour regarder un film. Contrairement à ce qu'on pense, pour moi, le COVID, ça a été moins de films, de séries et moins de télé. Mais mon travail de producteur, de développement de scénarios, de coproduction, ça a continué. Ça ne s'est pas vraiment arrêté. J'ai un film qui a été reporté mais c'est tout. Sur l'ensemble des projets, l'impact n'est pas hyper négatif. Moi je suis tout seul dans mon bureau. Donc, ça n'a rien changé à ce niveau-là.

Ensuite, le cinéma francophone belge est reconnu pour sa qualité, en témoigne le succès depuis de nombreuses années des frères Dardenne. Cependant, celui-ci est beaucoup moins populaire auprès des Belges francophones. Est-ce que la production devrait mettre l'accent sur le marketing de ces films afin de les faire connaître auprès du grand public ?

Non, je ne pense pas. Par exemple, les frères Dardenne, depuis trois/quatre films, ils ont voulu toucher le grand public en engageant des acteurs/actrices populaires, connus du grand public. Ils se sont plantés, ça n'a pas amené plus de spectateurs. Ils ont eu plus de spectateurs avec « Rosetta » qui a eu la Palme d'or et qui était avec une actrice inconnue. Les gens étaient curieux de voir un film super réussi parce qu'ils ont fait leur truc à leur manière. Voir Cécile de France en assistante sociale de Liège, ça ne les intéressait pas spécialement. Ils aiment bien voir Cécile de France dans une comédie française. En fait pour attirer des gens au cinéma, ce n'est pas des demi-mesures de marketing qui font la différence, il faut faire des films grand

public avec un esprit de film de genre, de comédie, ... mais c'est pas le cinéma des frères Dardenne. Moi je préfère que les frères Dardenne fassent des vrais bons films que des films moyens qui leur ressemblent moins. Ils ont même perdu des spectateurs à faire ça plutôt que d'en gagner.

D'accord, ensuite le thème ici, c'est le financement en Belgique. Première question par rapport à ça : Wallimage et les fonds Régionaux sont-ils essentiels au cinéma belge ?

La Belgique a créé énormément de guichets sur un territoire qui est grand comme une région de France. On a la fédération Wallonie Bruxelles, le VAF, Screen Brussels, Wallimage, Screen Flandres, le tax shelter, BeTV, la RTBF, les télévisions flamandes, c'est vraiment un luxe. Wallimage, ils ont vraiment une politique interne de recherche et développement pour le cinéma. Ils essaient de trouver des solutions. Ils proposent des nouveaux contrats à des producteurs. Ils sont très actifs et c'est pas mal je trouve.

Ensuite, est-ce que vous pensez que la chaîne de télévision vous soutient suffisamment ?

J'ai le soutien de la RTBF assez souvent. Ça fait partie de leur politique. Ils sont assez soutenant avec les projets majoritaires belges. Après, je dirais que leur programmation n'est pas assez impliquée à soutenir le cinéma. La partie production, ils sont là, ils achètent illico. Une fois qu'on se retrouve en programmation, on se retrouve rapidement, avec un film d'auteur, sur la case 23 heures, une diffusion sans publicité, on n'est pas cité dans les publicités de la journée. Donc on n'existe pas. Il n'y a pas de visibilité. J'avais un film qui a reçu le grand prix au festival de Berlin, c'est à peine si on va être évoqué en fin de journal. Il y a un manque de publicités. Alors, ils font des efforts. Il y a les critiques qui sont là pour essayer de nous soutenir même s'il y a Hugues Dayez qui est assez négatif sur le cinéma belge mais il y a d'autres soutiens. Mais au niveau du financement, ils sont plutôt là.

La réforme de l'impôt sur les sociétés a entraîné un recul du financement en 2018.

Comment avez-vous réagi alors ? Quelles solutions ont dû être apportées ?

Je passe par des sociétés pour le tax shelter personnellement. Donc quand c'est arrivé, tout le monde a dit que 2019 allait être terrible, qu'il n'y avait plus d'argent. Moi je ne l'ai pas senti. Après, je fais un ou deux films par an, j'ai trouvé le tax shelter qu'il me fallait. Ça ne m'a pas impacté.

Dernière question par rapport au financement, diriez-vous que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Maintenant oui. Mais on oublie une grande partie dans le cinéma belge, c'est les techniciens qui vivent en Belgique. Il y a énormément de gens qui, avec le tax shelter, sont passés d'un statut un peu précaire de techniciens intermittents à un statut d'indépendant avec qui ils font trois/quatre films par an. Ils ont maintenant une meilleure qualité de vie. Le tax shelter a permis à énormément de techniciens d'avoir un niveau de vie confortable et aussi d'avoir un niveau de savoir-faire. Bruxelles et la Wallonie ont créé un nombre incroyable de sociétés de postproduction en son. Comparé à la France, c'est du délire. Ça a fait un appel d'air pour beaucoup de gens et ce n'est pas que le cinéma au sens de « l'identité du cinéma », on parle de film français, de films anglais, des films italiens qui viennent se faire ici et qui nourrissent en fait des gens.

Le dernier thème que je voulais aborder, c'est le cinéma flamand. Depuis 2018 et alors qu'il était dans le creux de la vague, le cinéma flamand connaît une forte popularité à contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

Je ne suis pas un spécialiste mais ce que je sais, c'est qu'en Flandre, ils ont vraiment des stars à la télévision et en long métrage. Les acteurs flamands sont adorés par le public flamand. Quand ils font un film, ça draine du public. Ils arrivent facilement à avoir des films à un million de spectateurs en salle parce qu'ils ont tel acteur qu'ils adorent. C'est des films qui cartonnent. Il y a une industrie derrière qui marche mieux et aussi le VAF est beaucoup plus riche, beaucoup mieux doté. Nous on a un film à aider, on reçoit 400 000 euros, eux 600 à 700 000. Avec en plus le tax shelter, pas besoin d'aller chercher un coproducteur en France ou au Luxembourg. Nous, on est systématiquement obligé d'aller chercher un coproducteur.

Des services de streaming (Netflix, Amazon) et des câblodistributeurs (Proximus, Telenet) contribuent à la production cinématographique flamande par décision du gouvernement flamand. Du côté wallon, pensez-vous qu'on en fait assez ? Pensez-vous que le cinéma wallon est désavantagé ?

Non puisque en tant que producteur francophone, je peux aller voir Proximus qui va me dire « ok je te mets 30 000 euros parce que je prends le territoire flamand ». Donc là je ne suis pas perdant. On l'a fait.

La plateforme de streaming Streamz a vu le jour en Flandre et a pour projet « d'unir les forces flamandes afin de proposer ce qu'il y a de mieux ». Est-ce qu'une telle initiative serait possible du côté francophone ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Je ne sais pas, c'est un peu trop technique. Pourquoi pas mais est-ce que, aujourd'hui, ça fait sens dans le sens où on a du mal à toucher un public francophone ? Je pense que ce serait un petit peu mettre la charrue avant les bœufs. Il faudrait d'abord créer du contenu grand public avant de créer ces plateformes.

Annexe 6 : Interview de Jacques-Henri Bronckart

Première question pour vous est-ce que vous pouvez vous présenter et nous décrire votre métier ?

Je m'appelle Jacques-Henri Bronckart. J'ai créé « Versus production » en 1999 car j'ai eu envie de produire des réalisateurs de ma génération. J'ai commencé par faire du court métrage, du documentaire et aussi de la coproduction internationale, notamment avec la France. Le but était de faire éclore des nouveaux talents. Puis, les choses se sont développées, avec toujours cette logique de la coproduction parce que ça permettrait de soutenir des projets, d'élargir un réseau et de multiplier les expériences. Très vite on a créé notre propre structure de tax shelter, en 2004, qui nous permettait de ne pas dépendre d'autres intermédiaires (même si on a continué à aller chercher parfois des compléments tax shelter chez des intermédiaires). Cinq ans plus tard, on a créé « O'brother distribution » pour distribuer nos propres films mais aussi faire des acquisitions sur le marché international. C'était important, sur un territoire comme le nôtre, d'avoir son bras financier et d'avoir aussi la possibilité de distribuer son propre film, et ceux des autres aussi. Ce sont des métiers différents mais complémentaires. Une notion qui est super importante, c'est l'indépendance, financière mais aussi des actions de liberté éditoriale. C'est vrai que le métier de producteur a quand même vachement évolué d'année en année. Moi ce qui m'intéresse le plus, c'est vraiment l'aspect artistique : éditorialisation, faire de vrais choix, de vrais paris, ... Mais pour pouvoir les concrétiser, tu as besoin de les financer, d'avoir des compétences, des expertises qui sont super importantes aujourd'hui. Fabriquer un film, c'est la somme de toute une série de métiers. Il faut vraiment être bien entouré. Dans les structures que je gère, j'ai autour de moi des personnes qui sont vraiment clés et qui m'accompagnent en réfléchissant dès le départ à : Comment est-ce qu'on va développer un projet ? Comment va-t-on le soutenir ? Comment va-t-on le distribuer ? Et c'est super important. Et le métier de producteur, c'est au confluent de l'artistique, de la création, du financier, du marketing, ... On a intérêt à avoir des notions dans tout et à être bien accompagné.

D'accord, maintenant je vais plus partir sur des questions par rapport à l'accroissement des offres de streaming. On peut observer une augmentation des offres de streaming depuis quelques années. Est-ce que vous voyez plus cela comme une menace ou une opportunité ?

Je vais dire les deux. D'autant plus que la situation, la crise sanitaire, n'a fait que renforcer un modèle qui était déjà extrêmement puissant. L'évolution du marché, la multiplication des offres digitales, des plateformes de VOD, ... On a plutôt vu ça comme une opportunité au début. Aujourd'hui, ce qui m'inquiète, c'est que Netflix est un modèle qui était déjà ultra dominant et il a clairement accéléré sa pénétration dans tous les foyers. À côté de ça, Netflix investit dans la création, commande des films et des séries. C'est une autre manière de diffuser le cinéma ou la série. Heureusement, il n'y a pas que Netflix, il y a Amazon, Disney, Apple. Il va y avoir plus de concurrences et plus de demandes. Après, quand tu fais un film pour Netflix, tu as un diffuseur qui va prendre les droits de diffusion sur le monde pendant une certaine période et, pendant ce temps-là, tu ne peux pas l'exploiter. On doit quand même trouver d'autres moyens pour financer le film (le tax shelter en Belgique, le crédit d'impôt nationale en France) qui permettent d'avoir plus de financement et donc, d'avoir plus de jours de tournage et plus de qualité pour les écrans. Le risque de ce genre de positionnement, c'est que tu deviens presque un fournisseur de services pour un diffuseur, tu ne gardes pas les droits. Nous ce qu'on aime, c'est pouvoir aussi choisir la manière dont on va distribuer, diffuser, commercialiser une œuvre. Sur Netflix, tu connais peu ou pas bien les résultats. Ils vont les donner mais ce n'est pas d'une transparence totale. Et même si ça marche, tu ne vas

pas gagner plus d'argent. Cependant, si c'est un flop, c'est la même chose aussi. Donc, dans une logique comme celle-là, tu as intérêt à payer ton travail de producteur et à rémunérer directement les talents. C'est vraiment un paradigme qui est totalement différent. Je vois aussi qu'avec les discussions qu'on avait avec Netflix, entre il y a trois ans et aujourd'hui, on a peu évolué. Tu peux très bien imaginer de faire une série ou un film pour Netflix et quand même garder certains territoires. C'est vraiment des négociations. Mais un film aujourd'hui, quand il passe sur des télévisions belges ou français, il y avait des sociétés de droits d'auteur qui sont là pour rémunérer les acteurs. Tu n'as pas de gestion des droits d'auteur sur les plateformes. C'est un truc qui n'est pas sans conséquence. Aussi, il y a quand même ce côté très grisant de s'adresser à un streamer qui est mondial et qui fait que ce que tu as imaginé, développé peut être vu dans le monde entier. Tu as toujours des aspects positifs et d'autres qui le sont moins. Mais même si les relations avec les streamers évoluent, ils sont quand même dans un modèle très hégémonique. Netflix prend très peu de risques parce qu'il ne développe pas beaucoup. C'est nous qui prenons les risques. Donc c'est clair que nous, on ne s'engage pas dans des développements trop avancés car c'est trop risqué. Ce que la crise actuelle a engendré, c'est vraiment une accélération d'un modèle dominant. Je crois toujours au cinéma. Je pense que les gens vont continuer à aller au cinéma car c'est une expérience qui est totalement différente. Mais il n'y a rien à faire : les vendeurs internationaux, les distributeurs nationaux sont très affectés par la crise et ils vont être fragilisés. Ce qui est dangereux, c'est que Netflix ou Amazon achètent des salles pour diffuser leur contenu. Le risque de tout ça, c'est d'avoir un contenu qui devient de plus en plus standardisé. De dire ça : « ça on fait, ça on ne fait pas ».

De partir sur un oligopole des plateformes ?

Exactement.

Pensez-vous que l'avenir de la production belge se trouve dans les séries ?

Il y a une vraie vivacité dans l'écriture sérielle et dans ce qu'on a produit ces derniers temps. À côté de ça, ce n'est pas un modèle unique. J'aime bien emmener des réalisateurs du cinéma vers la série et que les gens « se contaminent » un peu, que ça bouge. Je trouve que la série aujourd'hui a un espace de liberté. C'est moins formaté. On a moins d'obligations. On peut trouver toute sorte de séries. En Belgique, on a beaucoup de talents mais on manque de scénaristes vraiment expérimentés, je le vois. C'est un problème. Il y a une nécessité de former des scénaristes, de revaloriser la fonction. C'est super important. Aussi, pour les streamers, on peut voir qu'il y a un besoin énorme de contenus mais la qualité n'est pas toujours là.

Netflix produisant ses propres séries, elle finance principalement ses projets. Avec l'arrivée de Netflix dans le paysage belge, pensez-vous que cela puisse changer le mode de financement de la production belge (i.e. moins de tax shelter) ? Aussi, pensez-vous que Netflix pourrait aider à développer le cinéma belge (notamment avec des projets plus ambitieux) ?

Je ne sais pas encore. Ce que je sais, c'est que les films qu'on fait logiquement pour le cinéma, tu ne vas pas pouvoir les faire chez Netflix. C'est le royaume de l'algorithme. Donc ils vont dire qu'ils recherchent tel et tel type de projets. Ils résonnent par rapport à un public, par rapport à des données que leur fournit l'algorithme sur ce que veulent voir les abonnés Netflix, quels sont les publics cibles, ce qui fonctionne. On sait très bien que ce n'est pas avec des algorithmes qu'on fait de bons films mais ils orientent vachement les choses qu'ils produisent par rapport à ça. Donc il peut y avoir des « matches » mais je ne me vois pas faire le prochain Bouli Lanners sur Netflix parce que c'est des films qui doivent être faits pour le cinéma. Je n'ai pas envie de me formater.

Dernière question concernant la plateforme de streaming : La plateforme belge Sooner a vu le jour avec comme projet de proposer des films belges et européens moins « mainstream ». Connaissez-vous cette plateforme ? Selon vous, que peut-elle apporter au cinéma belge ?

On en est actionnaire mais ça ne peut pas apporter grand-chose parce que ce n'est pas du tout une plateforme qui est capable de financer nos films. Ça nous rapporte très peu d'argent. Ça a été mal conçu car techniquement, il y a beaucoup de problèmes. Je sais qu'il y a beaucoup de mécontentement de la part des utilisateurs. Ce n'est pas vraiment un service qui est rendu à notre cinéma. Mais en soi, je trouve ça super d'avoir une plateforme qui concentre le meilleur du cinéma d'auteurs indépendants européens. Ils ont un très beau catalogue. Donc, j'espère qu'ils vont prendre leur temps et proposer un service digne de ce nom.

Prochaine question : Nous pouvons observer depuis quelques années de nouvelles technologies (Screen X, IMAX) qui permettent une expérience différente dans les salles. Quels sont les changements dans la production si l'on décide de produire un film avec ces technologies ? Et pensez-vous que le cinéma belge sera en mesure d'accéder à cette technologie ?

En soi, ce n'est pas très intéressant comme mode de production. C'est comme les films en 3D. C'est un peu des gadgets. Maintenant, avec l'évolution de la technologie, tu peux filmer en 4K, 8K et autre. Il y a plein d'évolutions technologiques qui sont super intéressantes. Les salles aussi évoluent. Après, on a toujours besoin de raconter des histoires incroyables, d'avoir des superbes réalisateurs, d'avoir des acteurs. Tout ça, c'est au service de la narration, de cinéastes avant tout. C'est avant tout la qualité des projets et des histoires qu'on raconte.

Les prochaines questions seront plus centrées sur la crise sanitaire. Suite à la crise sanitaire, le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fonds d'urgence de 50 millions d'euros. Pensez-vous que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Moi je pense que la culture est carrément oubliée. Dans tout ça, je ne parle même pas du fait d'être soutenu financièrement parce qu'on a eu des pertes d'exploitation et le surcoût des tournages en mode COVID. Au-delà de ça, quand tu vois les protocoles sanitaires qui ont été mis en place, on pourrait tout à fait permettre aux gens d'aller au cinéma. Ce n'est pas là qu'il y a des clusters. Au fond, je pense qu'il y a une espèce de méconnaissance de ce que la culture procure aux gens. Je pense qu'on n'a jamais, durant le confinement, autant consommé de culture. On a besoin de voir des films, de regarder des séries, d'écouter de la musique et de lire des romans. C'est super important. Je pense qu'il y a une vraie méconnaissance. Aussi, le cinéma et l'audiovisuel, c'est une industrie. Le tax shelter a bien montré que, quand tu investis un euro dans le cinéma, l'état en récupère jusqu'à 5. Il y a vraiment un effet démultiplicateur. On attire des capitaux étrangers qui sont dépensés ici. C'est aussi un gros pôle d'emploi. Donc, c'est un secteur qui est très structuré, structurant et qui est un vrai vecteur d'activité.

Pensez-vous que le rôle du producteur doit devenir politique (en plus des fonctions existantes) afin de défendre le monde culturel (et donc cinématographique) ?

On le fait déjà. C'est très chiant. Tu t'adresses à des gens qui n'y connaissent rien et qui ont peu de culture cinématographique. Et on est dans un pays compliqué parce que le tax shelter

est une compétence fédérale, la culture est une compétence communautaire et les fonds régionaux sont gérés par les régions. Donc tu vois vraiment la limite du fédéralisme belge.

**La crise a fait chuter les revenus pour ce secteur. Comment voyez-vous l'avenir ?
Quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?**

Je suis d'une nature positive et optimiste. Pour l'instant le plus impactant, c'est que les salles soient fermées. Les films sont en train de s'empiler sur les étagères des distributeurs. C'est vrai qu'on ne voit pas le bout du tunnel. J'ai très peur de la casse que ça va représenter parce que le marché ne va pas pouvoir absorber tous ces films. On va continuer à produire et on ne va pas pouvoir distribuer pour l'instant. On a besoin aussi des festivals pour les exposer, pour leur donner de la valeur. C'est un vrai problème. Ça va avoir des conséquences à court et à moyen terme. Aussi, les coûts de production ne font qu'augmenter et donc il y a une vraie inflation par rapport à ça. Le soutien des pouvoirs publics n'a pas été valorisé. Mais je pense qu'on a une vraie carte à jouer. Notre métier évolue. Moi, je veux garder la liberté de produire ce dont on a envie et de pouvoir continuer à proposer du contenu, et pas à ce qu'on nous a imposé. Je veux être le garant de la qualité de ce que je propose et aussi de la sécurité des créateurs. C'est le rôle du producteur. Pour ça, on essaye de se regrouper avec d'autres acteurs européens face à des géants comme les streamers. Je pense que le métier va évoluer vers des groupements, des associations, ... On a vachement intérêt à partager ces expériences et ces compétences. C'est ça qui fera qu'on sera plus fort. Mais je pense aussi que les plateformes ont besoin de l'expérience et de l'expertise des producteurs pour gérer les talents, pour savoir où est la créativité de demain. C'est notre travail de curateurs. Un producteur, c'est quelqu'un qui a du flair, qui sait driver les talents et les amener à leur niveau. En plus, on sait faire des films de bon niveau. Donc, je suis plutôt optimiste. Ça ne me dérange pas que les choses évoluent. C'est bien d'avoir des coups de pied aux fesses de temps en temps, sortir de sa zone de confort. Mais on ne doit pas se faire bouffer non plus.

Avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

Le cinéma, il est conçu pour être montré au cinéma. C'est important. On va continuer à vraiment défendre et presque sanctuariser la salle. C'est un lieu d'expérience unique et on ne pourra jamais le remplacer. Rien ne remplacera jamais l'excitation d'être dans une salle, de rencontrer les gens, de rire ensemble. Après, il y a une chose, c'est que comme les gens sont de mieux en mieux équipés et que les films ont parfois une durée de vie sur les écrans qui est assez courte, on pourrait très bien imaginer que des films sortent sur les plateformes ou en VOD au même moment, au même prix qu'un ticket de cinéma. Les Anglais le font très bien, mais il faut continuer ainsi à vraiment défendre la salle. Il y a des exploitants qui sont très frileux par rapport à ça. Moi, je pense qu'il y a plein de gens qui ne peuvent pas aller au cinéma pour plein de raisons (ils habitent loin d'une salle, ils sont forts occupés,) et qui ont quand même envie de voir un film. C'est là qu'il y a un truc à jouer. Après, on a fait la VOD (mettre les films qui auraient dû sortir au cinéma directement en VOD) et on n'a pas les mêmes résultats. Il y a encore du chemin par rapport à ça.

D'accord, maintenant je vais passer à des questions relatives au financement. Est-ce que vous trouvez que les chaînes de télévision belges vous soutiennent assez ?

Elles ont des obligations d'investissement. Oui, moi j'arrive à financer tous mes films avec les télévisions en Belgique. Ce sont des financements au niveau du territoire et du marché sur lesquels on est. Maintenant, si on différencie la « Free TV », la RTBF est un vrai partenaire mais on pourrait vraiment revaloriser les droits de diffusion. Aussi, pour la RTBF, il faut aussi

qu'il y ait un peu plus de volonté à mieux programmer nos films. Quand tu décides de programmer un film à 22h30 sur la 3, on ne peut pas faire des miracles. Donc, c'est un travail de longue haleine et je trouve que la RTBF doit être un peu plus volontariste. RTL, ils vont devoir contribuer aussi un peu plus à la diffusion.

La réforme de l'impôt sur les sociétés a entraîné un recul du financement en 2018.

Comment avez-vous réagi alors ? Quelles solutions ont dû être apportées ? (Est-ce que vous pouvez me décrire comment cela s'est déroulé ou comment cela s'est passé de votre côté à l'époque ?)

Le financement tax shelter est quand même assez stable. C'est vrai qu'il y a toute une série de mesures fiscales qui impactent les levées des fonds et ça c'est toujours un peu problématique. Aussi, avec le taux réduit pour les petites sociétés, on a perdu toute une série de clients. Donc, c'est vraiment un manque à gagner. L'année dernière, pour faire face à la crise sanitaire, on a déplafonné l'investissement qui a profité, cette année-ci, à la levée de fonds. On s'adapte tout le temps mais c'est vrai que c'est problématique. On aimerait avoir des mesures plus pérennes et ne pas devoir tout le temps se réadapter et flipper chaque année parce qu'on pense qu'on va être impacté fortement par la mesure. C'est plus le manque de stabilité que les mesures qui évoluent qui est problématique.

Est-ce que vous trouvez que Wallimage est essentiel au cinéma belge ?

Oui, comme Screen Brussels ou Screen Flanders. Le soutien des fonds régionaux est indispensable. Ce sont des partenaires vraiment nécessaires dans la structure de l'industrie. Ils sont vitaux.

Enfin, est-ce que vous diriez que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Oui, c'est plus ou moins 30% de nos financements. Sans ça, tout s'écroule. Il y a eu une vraie inflation des coûts de production, qui était lié aussi au tax shelter. Évidemment, il y a plus de travail, il y a eu un boum au niveau des techniciens et des prestataires. Si on doit diminuer leur salaire de 30%, tout s'écroule.

Pour le dernier thème, je vais aborder le cinéma flamand. Depuis 2018 et alors qu'il était dans le creux de la vague, le cinéma flamand connaît une forte popularité a contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

Le cinéma flamand a toujours marché grâce à des grands films populaires, des gosses comédies. Ils ont décidé, avec la mise en place du VAF et sa réformation, d'essayer d'être beaucoup plus exigeants et de faire émerger une nouvelle génération de cinéastes. Là, c'est vrai qu'il y a eu l'éclosion de nombreux cinéastes. Le cinéma flamand a commencé aussi à être reconnu dans les festivals internationaux, à se vendre à l'internationale et à engendrer des succès. Je vais faire très simple, mais la différence qu'il y a entre le public francophone belge et le public belge flamand, c'est que les flamands sont fiers de ce qui se fait dans leur communauté. C'est un territoire qui est enclavé donc il y a un côté résistant. Ils ont réussi à créer un star système. Ils ont réussi à faire un truc qu'on n'est pas capable de faire. Je parlais de la RTBF qui n'est pas capable de bien programmer les films belges. En Belgique francophone, on a une espèce de syndrome qu'il faut d'abord que ça soit reconnu à Paris avant que ça ne marche chez nous. C'est vraiment un problème. Il est clair que les Magritte ont été mis en place par rapport à ça, pour essayer de sortir un peu de cette morosité, de ce truc permanent dont on n'arrive pas à être fier de ce qu'on fait chez nous.

Des services de streaming (Netflix, Amazon) et des câblodistributeurs (Proximus, Telenet) contribuent à la production cinématographique flamande par décision du gouvernement flamand. Du côté wallon, pensez-vous qu'on en fait assez ? Pensez-vous que le cinéma wallon est désavantagé ?

On pourrait toujours faire plus mais on est plutôt bien accompagnés. Mais derrière ça, c'est une question d'image. Je pense que le cinéma, les séries télé sont des ambassadeurs magnifiques à l'international. Donc, oui je pense qu'on peut continuer à contribuer, à soutenir. Mais je n'ai pas envie de comparer flamands et francophones. Soyons comme on est, défendons notre cinéma et ne nous comparons pas aux autres. Moi j'aime bien que les flamands fassent de bons films. En plus, on a la possibilité de les coproduire donc c'est super.

Dernière question, la plateforme de streaming Streamz a vu le jour en Flandre et a pour projet « d'unir les forces flamandes afin de proposer ce qu'il y a de mieux ». Est-ce qu'une telle initiative serait possible du côté francophone ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Oui, bien sûr. Et il y a des projets qui existent, on est dans des réflexions. Mais il ne faut pas non plus multiplier toutes les offres de plateformes. Ce qui est important, c'est qu'on sache où on peut trouver du contenu de manière légale. Parfois tu as envie de voir un film, tu ne sais pas où le voir et ça c'est problématique. Et le réflexe, c'est de voir en illégal. Donc je suis vraiment pour qu'on puisse avoir des accès faciles et légaux.

Annexe 7 : Interview de Jean-Jacques Neira

Première question est ce que vous pouvez vous présenter et présenter votre métier ?

Je m'appelle Jean-Jacques Neira. J'ai fait des études de communication à l'UCL à Louvain-la-Neuve et puis j'ai fait un troisième cycle dans l'étude des pays en voie de développement. Je voulais travailler dans les échanges culturels internationaux à l'époque. Je travaillais d'ailleurs à l'Unesco après mais ça ne m'a pas plus. Mais j'ai toujours été un fan de musique et cinéma, j'allais voir à l'époque 100 films par an plus ou moins. Et donc la vie a fait que j'ai rencontré différentes personnes, et puis on s'est dit avec un copain qu'on allait produire un documentaire sur les cinquante ans d'Arno (le chanteur) et 25 ans de carrière. Très vite, on a aussi fait une captation de concert d'Iggy pop. Et pendant 56 ans, on a produit des programmes musicaux, documentaires, clips de captation de concerts. J'ai continué ça jusqu'en 2007. Mon dernier truc, c'était une captation d'Indochine au stade de France avec 35 caméras. La musique et l'audiovisuel, c'est un peu deux mondes compliqués à associer à l'époque. Donc ça, plus le fait que j'ai toujours aimé la fiction, j'avais démarré des courts métrages et puis je me suis associé avec « Saga film » en 2005-2006. Je suis resté sept ans et là on a produit une trentaine de longs métrages. Pendant ce temps-là, j'ai racheté aussi à Paul Fontaine la société « Fontana ». « Fontana » faisait essentiellement du téléfilm et de la série télé. Puis j'ai quitté « Saga film » mais là j'ai continué Fontana. J'ai aussi intégré « Belga films » qui est le plus gros distributeur indépendant du Benelux. Là je suis responsable de tous les développements des productions propres c'est-à-dire à Belga, il y a aussi une unité tax shelter et ils font des coproductions, ils n'initient aucun. Moi je m'occupe vraiment des développements en achetant les droits de bouquins, de bandes dessinées, de différents projets. On essaye d'en faire des projets bien. C'est des projets plutôt internationaux, ambitieux où notre budget est entre 10 et 50 millions d'euros. En parallèle, Fontana continue à faire de la série TV et du téléfilm mais aussi quelques développements de projets propres plus petits. Fontana a fait le premier film en français pour Netflix. C'était le premier film en français pour Netflix à l'époque où Netflix n'avait même pas encore de bureaux en Europe.

Je vais attaquer le premier thème qu'est le streaming. On peut observer une augmentation des offres de streaming depuis quelques années. Est-ce que vous voyez cela comme une menace ou comme une opportunité ?

C'est comme toujours les deux, c'est-à-dire que c'est surtout du changement. Ce que je vais considérer comme une opportunité, c'est au niveau artistique. Artistiquement aujourd'hui, il y avait des films pour la télévision et des films pour la salle avant le streaming. Le streaming a amené des possibilités qui n'étaient plus vraiment là pour le cinéma parce que les films de genre étaient beaucoup plus compliqués à mener en salle et n'intéressaient pas de télévision. Il y a comme ça toute une série de films qui sont aujourd'hui de nouveau possibles grâce au streaming. Je trouve que le streaming amène vraiment de nouvelles possibilités. Maintenant, la difficulté du streaming, c'est que c'est des opérateurs mondiaux et que, s'ils n'ont pas des obligations locales, ça va être très compliqué. C'est-à-dire qu'avant, le concurrent était dans la ville d'à côté. Aujourd'hui, le concurrent, il est peut-être au Burkina Faso, au Chili, au Canada, au Japon ... Eux ont un petit peu plus des positions opportunistes, c'est-à-dire que ce n'est pas évident de savoir ce qu'ils cherchent, ce qu'ils veulent, ce qui est possible, ce qui n'est pas possible. Donc il y a un petit côté comme ça : eux prennent ce qui est disponible dans ce qu'ils veulent au moment où ils recherchent. Il y a un côté comme ça qui est déstructurant d'une certaine manière parce que ce n'est pas évident de se placer là-dedans. C'est possible mais ce n'est pas évident. Ça dépend aussi de comment l'Europe va gérer l'intégration des streamers dans la logique générale parce qu'effectivement, moi je crois pas du tout à la « liberté du marché ». Je crois vraiment qu'il faut qu'il faille des cadres pour que ça fonctionne en

harmonie. Là il y a un certain danger si le cadre n'est pas bien fait ou n'est pas là. Maintenant ça a évolué. C'est vrai que le COVID a fait évoluer les choses encore plus vite parce que c'était la tendance et un an de salles fermées a accéléré un peu la tendance sur ce point.

Du coup il faudrait mettre plus de cadres, pour résumer votre pensée, à la mondialisation de la concurrence ?

Oui, enfin en tout cas un cadre c'est-à-dire d'expliquer comment ça fonctionne via le cinéma et à la télévision. Il y a les streamers aujourd'hui, il n'y a plus de dvd par exemple. Donc les streamers viennent remplir une case et en même temps pas tout à fait. Mais ça ne pourra fonctionner que s'ils ont des obligations de production locale, de programmes locaux parce que sinon, on va vers une uniformisation de tout. Maintenant, ça a un côté génial aussi, c'est qu'on va trouver quelque chose qui est vraiment chouette et qui est produit en Chine, en Espagne. Avant, c'était difficile d'accès ou bien seulement illégalement. Aujourd'hui c'est vrai que les streamers proposent des choses différentes. Ils ont pas mal facilité l'accès.

Prochaine question : depuis quelques années, la Belgique produit des séries qui connaissent un grand succès qui va même au-delà de nos frontières. Est-ce que vous pensez que ce serait propice à un mariage heureux avec des plateformes comme Netflix qui sont principalement connues pour les séries ?

Oui, je pense que c'est bien pour la Belgique effectivement. Il faut comprendre aussi que les streamers n'ont pas les équipes pour gérer et suivre tout ce qu'ils produisent en fait. Ils ont absolument besoin d'acteurs locaux. Ça ne m'étonne pas que les séries puissent être faites en collaboration entre Netflix et RTL par exemple. Ils ne sont pas « staffés » pour suivre le développement de tous les projets dans lesquels ils investissent. Donc clairement ça ouvre des possibilités en plus.

Est-ce que vous pensez que l'avenir de la production belge se trouve plus dans les séries ?

Non. C'est comme toujours c'est-à-dire c'est un format qui fonctionne pour le moment. Il a des avantages et des défauts. Je pense qu'il y a de la place pour tous. Maintenant, ça fait partie d'une vraie question qu'on doit se poser tous (producteur, réalisateur, scénariste) : « est-ce que mon projet est mieux en téléfilm, en long métrage de cinéma, ... ? ». C'est une vraie question parce que combien de films français sont plus des téléfilms et des bons téléfilms qui pourraient être des films ? Et parfois des séries ne sont pas assez intéressantes pour être des séries. Donc non, il y a de la place pour tout le monde.

D'accord. Prochaine question : Netflix produisant ses propres séries, elle finance principalement ses projets. Avec l'arrivée de Netflix dans le paysage belge, pensez-vous que cela puisse changer le mode de financement de la production belge (i.e. moins de tax shelter) ?

Non, au contraire, je pense que c'est une dynamique positive. Il faut être honnête, la RTBF a réussi, avec la Communauté française et Wallimage, à produire des séries, avec des coups entre 250 et 300 000 euros, des 52 minutes. Il faut savoir qu'ailleurs c'est entre trois et quatre fois plus minimum. Donc on fait des séries avec trop peu de financement. Un opérateur supplémentaire qui vient aider au financement, au contraire, ça va amener plus de choses mais tout le reste indispensable (fond régional, tax shelter, ...). C'est quasiment impossible de financer un film ou une série belge propre, ce n'est possible que quand il y a plusieurs opérateurs. Donc tant mieux.

Avec ses possibilités de financement colossales, pensez-vous que Netflix pourrait aider à développer le cinéma belge (notamment avec des projets plus ambitieux) ?

Je ne suis pas certain parce que Netflix va dépenser en fonction de la taille du pays et du public cible. Alors s'ils se disent qu'une série belge aurait un impact en France, peut-être. Mais déjà les équipes ne sont pas les mêmes. En plus la Belgique est un territoire particulier avec ses plusieurs langues et les gens de Netflix Benelux ne parlent pas français. La première équipe Netflix Benelux ne parlait même ni français ni flamand, que anglais. C'était une Suédoise et donc la première chose qu'elle a fait, c'est adapter des séries suédoises en Hollande. Maintenant tout ça s'adapte, tout ça se met en place. L'avantage vraiment important, ce n'est pas que le budget soit plus gros, c'est que si une série belge est vraiment réussie, elle sera vue dans le monde entier assez facilement. Par exemple, « La trêve » quand ça a été acheté par Netflix, a pu être vue dans le monde entier. La même chose avec la série flamande. Je connais des gens aux États-Unis qui m'ont dit « j'ai vu une série belge, c'était pas mal ». Ça c'est pas mal mais ces séries n'ont pas été faites avec un plus gros budget parce que Netflix les a prises.

Donc, l'avantage, c'est plus le public qui est plus large que le financement ?

Exactement, la notoriété qu'on peut obtenir après être passé par Netflix.

D'accord, et dernière question par rapport au streaming : la plateforme belge Sooner a vu le jour avec comme projet de proposer des films belges et européens moins « mainstream ». Connaissez-vous cette plateforme ? Selon vous, que peut-elle apporter au cinéma belge ?

Je ne connais pas. Qu'est-ce que la multiplication des plateformes peut faire ? Effectivement, proposer des programmes de manière légale et rendre accessible des programmes qui ne le sont pas. La seule difficulté c'est que quand c'est trop petit, ça veut dire que ça apporte du « microfinancement » et donc ça ne rend rien possible. Maintenant le fait qu'un film ou une série soit disponible quelque part, c'est déjà super.

D'accord. Est-ce que vous pensez que ce genre de plateformes est viable ?

J'avoue que je ne connais pas l'économie des plateformes et ce qu'il faut comme minimum de d'abonnés pour être viable. Je n'en sais rien du tout. S'ils vivent avec 5000 abonnés, alors oui. S'ils ont besoin de 200 000 abonnés pour vivre, peut-être qu'ils vont avoir du mal. Je ne sais pas. D'ailleurs une plateforme et le coût d'entretien d'une structure comme ça, j'imagine que techniquement, ce n'est pas si simple et donc que c'est assez cher.

Nous pouvons observer depuis quelques années de nouvelles technologies (Screen X, IMAX) qui permettent une expérience différente dans les salles. Quels sont les changements dans la production si l'on décide de produire un film avec ces technologies ? Et pensez-vous que le cinéma belge sera en mesure d'accéder à cette technologie ?

Moi ce que je pense des technologies, c'est que, comme je le disais tout à l'heure, dans le fond artistique, des films sont faits pour la télé, d'autres pour le cinéma, d'autres pour le stream. Quand j'ai produit le film pour Netflix, le gars a regardé le film sur une télévision. On lui avait proposé de voir le film dans une salle, il m'a dit « non, je regarde comme les gens qui vont regarder ». Donc c'est produit avec une loupe cinéma, mais c'est quand même regardé sur les télévisions. C'est toujours l'adéquation entre le fond et la forme qui doit être recherché. Est-ce qu'on a accès à ça en Belgique ? Non parce que ça coûte trop cher. Il faut avoir un marché. Il faut qu'économiquement, ça soit viable. Je ne pense pas que les frères Dardenne vont faire un film en Imax et que ça ait un sens parce que le fond ne correspond pas à la forme.

Ensuite le prochain thème, c'est par rapport à la crise sanitaire. Suite à la crise sanitaire, le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fonds d'urgence de 50 millions d'euros. Pensez-vous que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Je pense que clairement non car l'impact est beaucoup plus grand que ça. Maintenant, c'est une question compliquée parce que certains opérateurs ont très bien tiré leur épingle du jeu et ça s'est très bien passé pour eux et d'autres pas du tout. Est-ce qu'on est assez soutenu ?

Clairement, les cinémas auraient pu rouvrir depuis très longtemps avec un protocole très clair. Ça n'a pas été le cas. Les distributeurs qui étaient subventionnés ou les salles qui étaient subventionnées ont continué à l'être donc ça n'a pas du tout changé grand-chose. Tous ceux qui étaient seuls l'ont payé très cher et le payent toujours. Donc non, il y a une tranche qui a été aidée, sûrement pas assez non plus. Actuellement la culture n'a pas du tout été une priorité dans la gestion de la crise sanitaire.

Pensez-vous que le rôle du producteur doit devenir politique (en plus des fonctions existantes) afin de défendre le monde culturel (et donc cinématographique) ?

C'est toujours la même chose. Si on n'a pas de regroupement assez solide qui peuvent revendiquer des choses, on n'obtiendra rien parce que c'est comme ça que ça fonctionne politiquement. Maintenant ce n'est pas notre métier donc c'est plus des personnalités qui à leur charge ont ce rôle-là, parce que ça correspond à leur personnalité. Pour moi c'est dommage qu'on doive en arriver là mais c'est comme ça que ça fonctionne. Normalement un producteur devrait s'occuper de faire des films et c'est tout.

Ensuite, la crise a fait chuter les revenus pour ce secteur. Comment voyez-vous l'avenir ? Quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?

C'est difficile à dire parce qu'effectivement, les choses ont changé. L'évolution a été accélérée par la crise donc il est difficile de savoir comment ça va se passer demain. La seule chose que je peux dire, c'est qu'on a tous fait un peu le dos rond en disant « ok, on laisse passer l'orage et on essaye de tenir ». C'est l'avantage de la flexibilité des boîtes de production c'est-à-dire qu'on a l'habitude de grandir et de rapetisser parce qu'à chaque tournage, on doit engager plein de gens ou on s'en sépare et puis on les réengage. Donc on a l'habitude de la flexibilité. Je pense que c'est ce qui nous permet de passer la crise. Maintenant comment on va y arriver ? On continue en proposant des choses intéressantes et en espérant que ça rencontre l'intérêt du public et des différents guichets qui peuvent nous soutenir. Je pense qu'un cadre des streamers en Europe peut les obliger à obtenir une partie de leur chiffre d'affaires qui peut être injecté dans la production. Ce qui ferait qu'on aurait les opérateurs qui viendraient compenser un peu les pertes. Eux qui ont beaucoup gagné.

Avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

Je pense qu'il y a vraiment des modèles qui fonctionnent c'est-à-dire il y a vraiment des films de cinéma, il y a vraiment des films de télévision et il y a vraiment des films de stream. Alors il y avait des gens qui n'allaient plus au cinéma et achetaient des dvd. Aujourd'hui, il y a toujours les films qui cartonnent au cinéma, tellement cartonnés que les gens ont envie de les revoir en streaming, en dvd et ont envie de le revoir quand il passe à la télévision encore deux ans plus tard. Ce qu'il faut trouver c'est cet équilibre entre les projets qui correspondent vraiment au cinéma. Mais je pense que le cinéma a vraiment sa place et le plaisir d'aller en salle va rester et restera pour certains types de films.

Dernière question par rapport à la crise sanitaire, qu'est-ce qu'elle a changé dans votre travail au quotidien ?

Elle a changé énormément de choses aujourd'hui. Les rapports qu'on a avec les distributeurs sont beaucoup plus compliqués parce qu'aujourd'hui, ils ne savent pas très bien quels sont les projets qui vont fonctionner. Tout le monde est un peu en questionnement sur ce qui va fonctionner ou ce qu'on doit produire comme film. Qu'est-ce que le public attend et dans quel média ? Le truc c'est que, pendant un an, les gens n'ont pas pu aller au cinéma. On voit avec l'ouverture des salles en France qu'elles étaient pleines toute la journée. Les gens ont envie de ça. Mais tout le monde est un peu en train de se dire : « Ça a changé, comment les gens vont maintenant se positionner par rapport aux films ? Qu'est-ce que les gens vont aller voir au cinéma ? Qu'est-ce que les gens regardaient à la télévision et qu'est-ce que les gens vont regarder sur les plateformes ? ». Ça aujourd'hui, ce n'est pas évident de savoir. L'avantage des streamers, c'est qu'ils ont une réponse assez rapide. Avec leur programme, ils savent assez vite si ça marche ou si ça ne marche pas. Alors que le distributeur, il doit vraiment faire toute une campagne : mettre des affiches, de la promo, avant de se dire que, peut-être, le public ne va pas arriver. Les streamers, ils le mettent et ne font pas de pub. Je ne sais pas comment ils font mais ils savent si beaucoup de monde a regardé et si beaucoup de gens ont apprécié. Comment eux se positionnent par rapport à ça ? Est-ce que c'est le nombre qui les intéresse ou est-ce que c'est, malgré tout, si les gens vont aimer ou pas le projet ? Il y a une possibilité de dire « j'aime » ou « je n'aime pas » avec un pourcentage qui tombe donc j'imagine qu'ils en tiennent compte aussi.

Ensuite le prochain thème c'est par rapport aux financements. Première question : Wallimage et les fonds régionaux sont-ils essentiels au cinéma belge ?

Ça fait partie des opérateurs très importants. Ils ont leur logique, les fonds régionaux, qu'ils changent aussi avec le temps. Mais ça reste un partenaire important pour un producteur en Belgique.

Est-ce que vous pensez qu'il y a vraiment partenaires « plus faibles », moins importants en Belgique ?

Ça dépend un peu des lignes éditoriales et des dépôts de production. Par exemple, je vais très peu à la Fédération Wallonie Bruxelles, même quand j'ai des projets avec des réalisateurs belges, parce que j'ai des projets plus internationaux. Et donc, ils ne sont pas assez belges ou trop commerciaux. Ce qui fait que, quand j'y vais, je l'obtiens rarement. Le tax shelter et Wallimage sont beaucoup plus importants pour moi. Mais ça, c'est la manière dont moi je fonctionne parce que je suis plus international. Après, il y a de la belgitude dans ce que je fais, mais je peux travailler sur un scénario américain qu'on a traduit en français, avec un réalisateur luxembourgeois ou même espagnol.

Ensuite, est-ce que vous pensez que les chaînes de télévision belges vous soutiennent assez financièrement ?

Non, mais parce qu'elles n'ont pas les moyens. RTL est absent et la RTBF ne nous rend pas un projet possible. Ça aide un peu mais ça ne rend pas un projet possible. Pour les séries belges, évidemment c'est un opérateur incontournable mais moi je n'en fais pas.

D'accord, ensuite, la réforme de l'impôt sur les sociétés a entraîné un recul du financement en 2018. Comment avez-vous réagi alors ? Quelles solutions ont dû être apportées ?

Ce qui s'est passé, c'est que, malgré tout, ils ont doublé le plafond d'investissement pour les sociétés. Donc ça a permis de compenser, plus ou moins, et donc les opérateurs avec lesquels je travaille (Fortis, Belga) ont plutôt augmenté le financement cette année. Maintenant, je pense qu'il n'y a pas un producteur en Belgique qui sait fonctionner sans tax shelter. C'est un élément clé de toute l'évolution de la production en Belgique. Alors est-ce qu'il y a moyen de le simplifier ? Sûrement parce qu'il y a des choses qui sont compliquées et on devient des experts fiscaux. Mais c'est un système qui doit perdurer si on veut donner une chance à la Belgique de rester concurrentielle au niveau international. Sans ça, on est foutu.

D'accord, je vais rebondir sur ce point. Est-ce que vous pensez que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Absolument, je pense que c'est l'opérateur le plus important aujourd'hui. C'est le système de financement le plus important. Par exemple, pour la Communauté française, je changerais le fonctionnement fondamentalement. Maintenant, si on peut pérenniser le tax shelter, je changerais la logique de fonctionnement de la Communauté française et le soutien au cinéma intégralement.

D'accord, enfin je vais passer au dernier thème qui concerne un peu plus le cinéma belge en tant que tel. Première question à ce propos : le cinéma francophone belge est reconnu pour sa qualité, en témoigne le succès depuis de nombreuses années des frères Dardenne. Cependant, celui-ci est beaucoup moins populaire auprès des Belges francophones. Est-ce que la production devrait mettre l'accent sur le marketing de ces films afin de les faire connaître auprès du grand public ?

Non, je crois que les gens sont très au courant de ces films-là mais ça ne les intéresse pas. On sent un désintérêt du public belge de ce qui est fait en production en Belgique. Ce n'est pas qu'ils ne savent pas que ça n'existe pas, c'est que ces films-là ne les intéressent pas. C'est plus pour un public plus cible, pour moi le public belge est moins un cinéophile que le public français. Donc il demande un autre genre de films que les films belges ne proposent pas. Mais parce qu'encore une fois, la clé de voûte pour financer un film belge, c'est la Fédération Wallonie-Bruxelles et elle ne soutient pas les films que les gens ont envie de voir au cinéma. C'est aussi simple que ça. Ça ne veut pas dire que les gens n'ont pas envie de faire d'autres films, c'est qu'ils n'y arrivent pas.

D'accord et je vais un peu rebondir à ce que vous venez dire. Des services de streaming (Netflix, Amazon) et des câblodistributeurs (Proximus, Telenet) contribuent à la production cinématographique flamande par décision du gouvernement flamand. Du côté wallon, pensez-vous qu'on en fait assez ? Pensez-vous que le cinéma wallon est désavantagé ?

Clairement, moi je pense que la clé pour pérenniser des structures de production en Belgique francophone passe par un cadre général, et en particulier sur le fonctionnement des streamers. Très clairement, ils doivent investir une partie de leur chiffre d'affaires, c'est évident. C'est au départ dans ce cadre que les dynamiques vont se créer, et puis des gens vont arriver à faire des programmes qui vont intéresser des gens.

Depuis 2018 et alors qu'il était dans le creux de la vague, le cinéma flamand connaît une forte popularité a contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

Il y a deux choses qui sont liées pour moi. La première chose, c'est effectivement le type de films aidés. Donc on a des films qui ont un positionnement différent en Flandre et qui correspondent à ce que le public flamand cherche. On ne produit pas en Belgique francophone

des films que les Belges francophones ont envie de voir. C'est aussi lié au public flamand qui cherche du programme flamand. Ça fait des années que la télévision flamande investit dans la fiction flamande et donc il y a des acteurs flamands qui sont flamands, qui sont connus et qui sont les stars. On a très peu d'acteurs belges francophones qui sont des stars et elles sont des stars plutôt françaises que belges d'ailleurs. C'est le choix qui est fait et c'est la structuration, le cercle vertueux qu'ils ont mis en place il y a déjà des années qui fait qu'il y a des auteurs, des réalisateurs, ... Ce n'est pas toujours les mêmes. Il y a toujours une nouvelle génération qui arrive avec des nouveaux projets, de nouvelles idées. C'est un vivier qui est assez dynamique. C'est moins dynamique en Belgique francophone. C'est plus compliqué parce que notre rapport à la France est beaucoup plus fort que la Flandre et la Hollande. On est un peu une région culturellement. C'est plus compliqué pour nous à gérer aussi parce que nos concurrents sont beaucoup plus riches que nous. C'est aussi lié à ça. Donc, pour résumer, je dirais 3 choses : le type de projets aidés par les guichets de financement, des réalisateurs et des auteurs eux-mêmes qui ont un intérêt pour un genre de projets différents, et troisièmement, une position qui est différente et qui rend les choses un peu moins faciles de notre côté.

D'accord, et enfin dernière question : la plateforme de streaming Streamz a vu le jour en Flandre et a pour projet « d'unir les forces flamandes afin de proposer ce qu'il y a de mieux ». Est-ce qu'une telle initiative serait possible du côté francophone ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

À mon avis oui, pourquoi pas avoir une plateforme qui rassemble tout. Encore une fois j'ai pas du tout l'idée des coûts, mais une plateforme qui rassemble tout ce qui est produit en Belgique francophone, pourquoi pas. À mon avis, Auvio, dans leur tête, c'est ce qu'ils essaient de faire. C'est de prendre aussi des programmes de RTL, et même peut-être toutes les choses encore qui seront produites, et les rendre disponibles. Ils peuvent faire ça.

D'accord, et vous pensez que si Auvio proposait seulement des créations belges, ça pourrait avoir du succès ?

Pas seulement, mais aussi. Dans son catalogue, il y a les productions belges. Rendre un film disponible, c'est la première chose. Avoir une audience, rendre disponible et après, il faut créer la marque, susciter l'intérêt. Auvio peut tout à fait faire ça.

Annexe 8 : Interview de Serge Kestermont

Je vais commencer par la première question : est-ce que vous pouvez vous présenter et présenter votre métier ?

Je m'appelle Serge Kestermont, je suis producteur de films. J'ai créé une structure qui s'appelle « Luna blue screen » il y a une trentaine d'années ou plus. Je fais en priorité du documentaire et un petit peu de courts métrages et un petit peu de longs métrages.

D'accord, ensuite mes questions sont divisées en plusieurs thèmes. Le premier thème que je voulais aborder c'est le streaming. Premièrement on peut observer une augmentation des offres de streaming depuis quelques années. Est-ce que vous voyez ça comme une opportunité ou plutôt comme une menace ?

Je dirais que c'est une opportunité mais je suis un fervent défenseur du flux. Donc je trouve très bien quand on a, par exemple la capacité d'aller rechercher quelque chose qui est passé dans le flux. Il a vraiment, je trouve, un avantage, c'est qu'il vient vers nous. Alors je regarde très peu de streaming même si j'ai Apple TV. C'est vraiment parce que j'ai entendu à la radio ou à la TV. C'est toujours grâce au flux que je vais vers le streaming. Et l'offre est tellement importante. Comment fais-tu pour trouver, tomber sur quelque chose qui va t'intéresser autrement qu'en entendant parler à la radio ou dans un journal. Alors, pour moi, c'est quelque chose de très bien. Quand je signe un contrat avec la RTBF, la priorité c'est la diffusion en flux donc tel jour à telle heure. Après aujourd'hui la RTBF nous prend six mois d'Auvio. J'ai beaucoup de mes collègues qui sont contre parce que finalement ça devient plus de la télé de rattrapage comme il appelait ça au début mais ça devient vraiment du stream. Donc je trouve ça pas mal, ça ne me gêne pas à condition qu'on ne me bourre pas le bazar de publicité, ce qui est réellement insupportable.

Ensuite on peut voir depuis quelques années que la Belgique produit des séries qui connaissent un grand succès qu'ils exportent au-delà des frontières. Est-ce que vous pensez que ce serait propice à un mariage heureux avec des plateformes comme Netflix qui sont principalement connues pour leurs séries ?

Ça peut être une opportunité mais je suis parmi ceux qui sont très fâchés sur les plateformes parce qu'elles génèrent énormément de chiffres d'affaires et quand j'entends qu'en France, ils ont mis une taxe d'une vingtaine de pourcents sur le chiffre d'affaires de Netflix et Amazon et tout ça, je suis assez fâché. En Belgique ce n'est pas le cas et nous avons les ministres qui veulent mettre un ou deux pourcents de taxes.

Deuxième question qui dérive un peu de la précédente, est-ce que vous pensez que l'avenir de la production belge se trouve plus dans les séries ?

Ce serait une opportunité pour nos comédiens mais il ne faut pas essayer comme on le ferait pour l'instant avec 100 000 euros mais comme en France avec plusieurs millions d'euros dans chaque épisode. J'ai tourné quelques unitaires pour la France il y a 20 ans, j'avais un million et demi d'euros pour un épisode. Ici la RTBF, elle donne royalement 250 pour un épisode, ça ne va pas. Mais je pense que si les Français ont des comédiens connus qu'on retrouve partout, c'est aussi parce qu'ils font des séries. Chez nous malheureusement les comédiens n'ont pas beaucoup de séries à tourner et donc on les voit peu. Donc ce serait l'opportunité en tout cas pour nos techniciens, nos réalisateurs et des comédiens et bien sûr nos producteurs. Mais il faut investir.

Netflix produisant ses propres séries, elle finance principalement ses projets. Avec l'arrivée de Netflix dans le paysage belge, pensez-vous que cela puisse changer le mode de financement de la production belge (i.e. moins de tax shelter) ?

Si on oblige Netflix à contribuer et à prendre des séries belges. Mais si c'est juste pour nous fourguer leurs épisodes qu'ils ont déjà amorti 50 fois, il faut qu'ils payent un impôt, une taxe ou une contribution au centre de cinéma de la fédération.

D'accord, et ensuite avec ses possibilités de financement assez importantes est-ce que vous pensez que Netflix pourrait aider à développer le cinéma belge notamment sur le plan financier avec des projets plus ambitieux ?

Là ils ne le font pas et ils ne le feront pas tout seul. Je pense qu'ils ne le feront pas tout seul, ce n'est pas dans leur intérêt.

D'accord ensuite Netflix a ouvert la voie à un mode de consommation plus interactif, donc part ça je veux dire de faire différentes fins en fonction du choix du spectateur. Selon vous, est-ce que ce genre a un avenir en Belgique et qu'est-ce que cela change au niveau de la production ?

Je ne sais pas mais j'ai une fille qui est dans le jeu vidéo et elle aime bien participer et modifier le cours de l'histoire. Moi je ne suis pas convaincu par ça. Il y a peut-être une question de génération là.

Enfin pour terminer le sujet sur le streaming la plateforme belge Sooner a vu le jour avec comme projet de proposer des films belges et européens moins « mainstream ». Connaissez-vous cette plateforme ? Selon vous, que peut-elle apporter au cinéma belge ?

Donc oui, j'en suis un des fondateurs mais je ne m'en occupe pas beaucoup. Je mets évidemment autant que possible les films sur une plateforme que j'ai créée et je trouve que c'est une bonne idée. Avoir rejoint Auvio, ça me donne beaucoup plus de visibilité. Maintenant il ne faut pas se faire d'illusions les recettes que je touche c'est plus ou moins 9 euros 70 centimes par an. Ça ne va pas du tout. Mais en même temps je préférerais que ce soit gratuit, que les gens trouvent nos films gratuitement surtout moi qui produis beaucoup de documentaires et des courts métrages de fiction. Je ne cartonne pas en audience. Il y a un long métrage, « La course aux cadeaux », où j'ai fait il y a deux ans maintenant, presque 60 000 entrées salles. Autrement dit j'avais vraiment cartonné. Un documentaire en salle, ça fait 1000 personnes quand ça va très bien après j'espère que sur la RTBF, je fais 15-30 000 spectateurs. Ça dépend très fort de comment la RTBF place le film et qu'est-ce qui est en face. Donc je ne gagne pas ma vie avec Sooner.

Ensuite j'avais une petite question par rapport aux techniques de tournage. On peut observer depuis quelques années de nouvelles technologies par exemple Screen X et l'Imax qui permettent une expérience différente dans les salles. Quels sont les changements dans la production si on décide de produire un film avec ces technologies et aussi est-ce que vous pensez que le cinéma belge peut être en mesure d'accéder à ces technologies ?

Aujourd'hui je tourne un court métrage et on tourne en 4k. Moi je veux bien qu'on tourne en 4K mais je pense que c'est l'histoire d'abord. Si c'est pour tourner en 4k et après aller en post production, zoomer dans l'image et terminer en HD, je ne vois pas l'intérêt. Si c'est pour avoir une belle image sur un écran Kinopolis ou dans des grandes salles, alors c'est intéressant. Mais pour moi, encore aujourd'hui, je trouve que tourner en pellicule c'est quand même beaucoup plus joli. Même si après une fois qu'on a tourné en pellicule on met tout en vidéo.

Mais les nouveaux formats l'Imax, l'odorama où la 4D du Kinopolis, pour moi ce sont des gadgets. C'est d'abord l'histoire. La salle Imax de Kinopolis a ouvert comme un truc de foire. Le format doit être adapté à l'histoire, ça me semble le plus important. Mais on a tout ça à disposition à Bruxelles.

Ensuite le thème que je voulais aborder maintenant c'est plus par rapport à la crise sanitaire. Le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fonds d'urgence de 50 millions d'euros pour le secteur culturel au niveau fédéral. Est-ce que vous pensez que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Moi je n'ai rien reçu dans ma poche. On est tous des intermittents du spectacle mais quand je dis « on n'a rien reçu » ce n'est pas vrai puisque les chefs opérateurs, les comédiens qui n'ont pas tourné, ils ont eu droit à leur chômage. Aussi j'ai un docu dont le tournage va commencer pour lequel on a reçu une rallonge de 20% sur l'aide obtenue au centre du cinéma. Et mes collègues qui font de la fiction ont reçu quand même des aides qui étaient quand même vachement bienvenues. Donc je pense que ça a pas mal marché. On va en parler tout à l'heure dans mon assemblée générale mais je crois à lire les comptes rendus que ça a plutôt bien marché.

D'accord ensuite est-ce que vous pensez que le rôle du producteur doit devenir plus politique en plus des fonctions existantes afin de défendre le monde culturel et donc cinématographie ?

On a une association professionnelle qui fait du lobbying. On est engagé politiquement. On doit tout le temps être attentif à ce que décide le pouvoir politique. Si tu suis un petit peu, les politiques se veulent autoriser le tax shelter pour les jeux vidéo mais ils trouvent que les grosses compagnies pourraient s'en mettre plein les poches et ne font pas de retours sur la Belgique. Encore une fois, j'ai un truc que je ne comprends pas : on va donner des sous, des impôts à des plateformes de jeux. Pourquoi aller donner des sous à Sony si ce n'est pas pour que cet argent soit réinvesti chez nous. C'est débile. Alors c'est toujours la grande théorie : « oui mais si on fait venir les très riches alors ça va couler sur les plus pauvres ». Dans le cinéma belge on est toujours pauvres. Le cinéma français est très riche, c'est parce qu'en France il y a une vraie politique d'investissement. On a plus vite l'argent pour faire des films en Belgique qu'en France, et tous mes films sont coproduits par la France ou à peu près. Mais oui on doit être engagé politiquement mais pour ça, on a une association professionnelle. Moi je n'ai pas le temps. On a une structure qui fait ça.

D'accord ensuite la crise a fait chuter les revenus pour le secteur. Comment vous voyez l'avenir et quelles solutions avez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?

En fait chez moi ça va, je n'ai pas vraiment de crise. Par contre j'ai une crise qui va arriver parce que la RTBF a nommé une nouvelle responsable des coproductions et là c'est une réelle catastrophe. Si j'ai bien compris c'est une Parisienne qui a décidé que, de coproduire 70 documentaires par an, elle passait à 50. Ça c'est une vraie catastrophe parce que nous sommes nombreux à produire des documentaires et que nous n'avons pas d'autres alternatives que la RTBF. RTL ne passe pas de documentaires. Alors maintenant que RTL va être acheté par le groupe Rossel c'est peut-être une bonne nouvelle, peut-être qu'ils ont fait du doc. En tout cas ils vont devenir une chaîne belge donc peut-être qu'on va pouvoir les attraper. Mais jusqu'à présent je n'ai pas vraiment eu de crises, j'ai plutôt de la chance. J'ai presque toujours produit mes films, j'ai un excellent retour quand je soumetts mes projets dans les différentes commissions. Et auprès des télé ça allait. Je pense que, moi je vais être pensionné et que les jeunes vont avoir dur.

Avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

Mes films ne vont pas en salle à l'exception de « La course aux cadeaux », long métrage pour enfants, j'ai très peu de films en salle. Il faut garder la salle, les festivals. Encore une fois, faire un festival en streaming ça ne m'intéresse pas. Voilà un festival c'est un lieu d'échanges donc regarder un film sur mon ordinateur ... Donc il faut des salles et des festivals.

D'accord et enfin dernière question par rapport à cette thématique, qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans votre travail quotidien ?

Elle a augmenté mon boulot de manière assez phénoménale. C'est que comme les gens étaient confinés chez eux ils m'ont soumis des tonnes de scénario. Vivement que la crise soit finie pour avoir moins de scénarios.

Ensuite le thème que je voulais aborder est relatif au financement. Est-ce que Wallimage et les fonds régionaux sont essentiels au cinéma belge ?

Oui et il faudrait beaucoup plus d'argent dans les différents fonds. Surtout au centre du cinéma.

Ensuite vous l'avez déjà évoqué un peu mais est-ce que vous pensez que les chaînes de télévision belges en font suffisamment ?

Jusqu'à maintenant oui. Dans le futur, j'ai peur.

La réforme de l'impôt sur les sociétés a entraîné un recul du financement en 2018. Comment avez-vous réagi alors ? Quelles solutions ont dû être apportées ?

Alors on a explosé au sens qu'il y a trop d'argent maintenant. Moi, tous les jours on me demande si je n'ai pas un film à produire. Les sociétés ont fait des bénéfices pharaoniques. Pas les petits coiffeurs, on est d'accord. La grande distribution elle a cartonné. Je crois que c'est le PTB qui a publié une liste du BEL20. C'est un scandale. Il y a énormément d'argent disponible en tax shelter parce qu'il y a énormément de bénéfices et de dividendes qui ont été distribués cette année. J'ai un peu honte par rapport aux coiffeurs. Alors là je ne comprends pas pourquoi on ne pique pas l'argent là pour le mettre dans la culture, dans le théâtre, dans les écoles, ...

Et dernière question par rapport aux financements, diriez-vous que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Oui, j'ai du tax shelter sur tous mes films. Mais je ne sais pas faire un film qu'avec du tax shelter : je dois avoir 100 euros en face pour avoir 50 euros de tax shelter. Et je dois jurer de dépenser 200 euros donc il y a un problème.

Et enfin j'avais un thème qui est plus relatif au cinéma belge en tant que tel. Le cinéma francophone belge est reconnu pour sa qualité, en témoigne le succès depuis de nombreuses années des frères Dardenne. Cependant, celui-ci est beaucoup moins populaire auprès des Belges francophones. Est-ce que la production devrait mettre l'accent sur le marketing de ces films afin de les faire connaître auprès du grand public ?

Il n'y a qu'une solution, c'est obliger la RTBF, RTL, TF1 à diffuser des films belges. Quand je fais un documentaire qui coûte 300 000 euros, tout le monde est payé au lance-pierre parce que je n'ai pas assez d'argent pour payer les gens correctement. Il faudrait faire comme les Américains : si le film coûte 300 000 euros, on met 300 000 euros en publicité. Mais ces sous-

là on ne les a pas. Quand la RTBF est coproductrice, une fois sur deux ils oublient de faire une promo pour un film qu'ils ont eux-mêmes coproduit. Par contre, ils vont faire une promo pour le nouveau Walt Disney.

Ensuite depuis quelques temps le cinéma flamand connaît une forte popularité a contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

Comme ils ont six millions de personnes qui parlent cette langue tout seul et qu'ils ne supportent pas les Hollandais, toutes les chaînes flamandes diffusent des films flamands, produisent des séries flamandes et les comédiens flamands jouent dans des films flamands. Du côté francophone, on est 3 millions de francophones belges, on garde TF1 au lieu de regarder la RTBF. Il faut obliger TF1 par exemple à mettre des films belges. Ils diffusent bien des publicités belges avec un système de décrochage, donc ça peut être très facile. Je fais aussi partie de la bande qui a créé les Magritte, le but est aussi de créer un événement et qu'il puisse peut-être faire un peu parler de notre cinéma, de nos comédiens, de nos techniciens ... On a des tas de gens de talents et de compétences diverses qui sont vraiment là. Mais de nouveau, on n'a pas l'argent. Le centre du cinéma est très pauvre. On manque de financement. Il faut aller chercher les sous là où ils sont : Colruyt par exemple ou Google ou chez Apple ... La France elle impose 20% sur le chiffre d'affaires, pas sur le bénéfice. Le cinéma français est extrêmement riche.

Des services de streaming (Netflix, Amazon) et des câblodistributeurs (Proximus, Telenet) contribuent à la production cinématographique flamande par décision du gouvernement flamand. Du côté wallon, pensez-vous qu'on en fait assez ? Pensez-vous que le cinéma wallon est désavantagé ?

Oui, il est désavantagé. Les flamands regardent des films flamands parce qu'il y a une volonté politique. Du côté francophone, je ne sais pas pourquoi nos politiques sont frileux. Ce qui n'est pas le cas quand il s'agit d'Alexander De Croo. Il voudrait que les grosses entreprises aient moins d'impôts et ça va passer donc c'est un vrai choix politique. Il faut faire quelque chose.

La plateforme de streaming Streamz a vu le jour en Flandre et a pour projet « d'unir les forces flamandes afin de proposer ce qu'il y a de mieux ». Est-ce qu'une telle initiative serait possible du côté francophone ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Nous, on a Sooner. Mais il faut dire aux gens que ça existe pour leur permettre de le trouver et il faut donner les moyens. Nous, on est pauvres, on est en perte.

Annexe 9 : Interview de Nicolas Georges

Est-ce que vous pouvez vous présenter et me décrire votre métier ?

Je m'appelle Nicolas Georges, producteur dans la société des « Films du carré ». On est une petite structure avec deux activités principales : la production déléguée et la production exécutive. Avec la production déléguée, on développe, finance, fabrique et on va juste jusqu'au vendeur, la chaîne tv. Avec la production exécutive, on travaille pour d'autres producteurs belges ou internationaux et on fabrique des projets pour eux. Dans ce cas-là, on ne finance pas, on ne fait que la fabrication du film.

D'accord, les questions sont réparties déjà en thème. Le premier thème est relatif au streaming. Première question : on voit une augmentation des offres de streaming depuis quelques années. Est-ce que vous voyez cela comme une menace ou plus comme une opportunité ?

C'est très bien. Je pense qu'on ne peut pas lutter contre le piratage. C'est ridicule d'essayer de penser qu'on va supprimer le piratage. C'est lutter contre quelque chose qu'on ne peut pas lutter ; donc je vois ça comme une grosse opportunité.

Ensuite, depuis quelques années, la Belgique produit des séries qui connaissent un grand succès qui s'exporte même au-delà de nos frontières. Pensez-vous que cela soit propice à un « mariage heureux » avec des plateformes comme Netflix qui sont principalement connues pour leurs séries ?

C'est déjà le cas. Il y a pleins de séries belges qui sont sur Netflix. Donc oui, mais c'est normal que Netflix investisse. Après, je pense que c'est une question d'obligations d'investissement aussi. Pour moi, la prochaine étape, c'est d'obliger des plateformes à investir dans des productions locales dans la mesure où elles sont diffusées sur un certain territoire. C'est ce qui est en train de se passer pour l'instant en Europe, en France, en Belgique, ...

Est-ce que vous pensez que l'avenir de la production belge, du coup, se trouve plus dans les séries ?

Je pense que la production se trouve dans la diffusion des offres de ce type-là. Le cinéma, à part pour les films Marvel qui fonctionnent encore, dans la majorité des cas, c'est plutôt des échecs. D'où la difficulté de trouver des distributeurs qui mettent de l'argent sur des films en amont. Donc oui, évidemment. De toute façon, le public se rajeunit. Les plus jeunes regardent des séries et films sur le téléphone. Donc je pense que le format même du cinéma est en train de muer gentiment. Déjà ma génération, on a été les premiers à consommer des séries et des films sur ordinateur et sur tablette. Et ce sera encore pire car ça ne peut aller que dans cette direction-là. L'idée d'avoir tout à la demande, c'est ça l'avenir, quoi qu'il arrive.

Et au niveau du contenu, est-ce que vous y voyez plus des séries ou des films dans le futur ?

C'est-à-dire que la production classique en Belgique est quand même basée sur un modèle du cinéma post nouvelle vague de films d'auteurs qui n'est pas vu par les gens. Les chiffres sont relativement catastrophiques. Quand on voit le coût des films pour le nombre de spectateurs, c'est dramatique. Quand on passe quatre ans de sa vie à développer un film pour qu'il soit vu par 5000 personnes, c'est complètement ridicule et ça n'a pas beaucoup de sens. Donc ça doit passer par le streaming. Ça permet qu'on soit vus et qu'on s'adapte aussi au marché. Pour moi, le cinéma reste un art de masse à la base. Si ce n'est pas pour être vu, ça ne sert à rien. Alors, je pense qu'il faut faire un autre art. C'est un peu radical mais je pense que la vérité est là. Je pense que même les cinéastes de la nouvelle vague qui ont introduit ce concept de cinéma

d'auteur voulaient gagner leur vie sur leurs films. C'est un art de groupe. C'est un art de masse. C'est un art qui nécessite beaucoup de moyens. C'est normal que si on met 3-4 millions sur un film et qu'il est vu par 10 000 personnes, c'est un peu ridicule. Quand on voit le coup que ça représente et que c'est généralement majoritairement de l'argent public ...

Netflix produisant ses propres séries, elle finance principalement ses projets. Avec l'arrivée de Netflix dans le paysage belge, pensez-vous que cela puisse changer le mode de financement de la production belge (i.e. moins de tax shelter) ?

Non, le tax shelter sera toujours utile. Le vrai problème du financement, c'est qu'on a beaucoup de financements minoritaires c'est-à-dire que c'est un système de financement qui est basé sur la coproduction parce qu'on est un petit pays. Les montants, que ça soit la RTBF, BeTV, ... ne sont pas des montants incroyables et ce ne sont pas des montants qui permettent de monter des projets, contrairement en France, où le diffuseur/distributeur va mettre des montants qui vont permettre de faire ça. On se base, pour les films majoritaires belges, sur la Fédération Wallonie-Bruxelles qui est le premier moteur d'impulsion. Donc oui, ça peut changer les choses. Quand on a produit le premier film Netflix qui s'est tourné en Belgique, on avait un montant qui a permis complètement de faire le film. Après, on a eu du tax shelter et le soutien de Wallimage. Donc je pense que ça va changer un peu la mécanique de financement. Ça va faire plus de projets puisque plus d'argent et donc plus de possibilités pour les auteurs. C'est plutôt positif. Après, je ne sais pas exactement comment Netflix fonctionne en Belgique et quelles sommes vont être allouées. Mais en tout cas, c'est une nouvelle source de financement et ça casse des sources de financement qui dépérissaient gentiment.

Avec ses possibilités de financement colossales, pensez-vous que Netflix pourrait aider à développer le cinéma belge (notamment avec des projets plus ambitieux) ?

Le problème de Netflix, c'est plus un problème de positionnement. Et que ça soit les autres plateformes aussi, c'est comment elles se positionneront les unes aux autres et comment elles vont répondre aux obligations. Je pense qu'il faut positionner Netflix comme étant quelque chose qui va permettre de développer autre chose et le cinéma dit d'auteur doit toujours continuer à exister via d'autres mécanismes de financement. Netflix va rester comme un objet commercial et donc il faut voir comment l'Union européenne et la Belgique vont se positionner par rapport aux obligations qui vont être imposées aux plateformes, que ce soit Amazon, Netflix, Apple, ... Ça va être la guerre entre ces plateformes-là et je pense que c'est ça qu'on va voir dans les années à venir. Ça va être une guerre au nombre d'abonnés au niveau mondial et sûrement l'apparition d'une super plateforme qui regroupe tous les abonnements. Ça apparaîtra sûrement un jour ou l'autre. C'est ça qui risque de se passer dans les cinq à dix ans à venir puisqu'il va y avoir trop d'offres séparées de films et les gens ne seront pas d'accord de payer leur abonnement Netflix, leur abonnement Disney, leur abonnement Amazon, ... et voudront un truc qui centralisera les choses.

Netflix a ouvert la voie à un mode consommation plus interactif (fin différente en fonction du choix du spectateur). Selon vous, est-ce que ce genre a un avenir en Belgique ? Qu'est-ce que cela changerait au niveau de la production ?

Pour moi, c'est du gadget expérimental qu'on fait une fois ou deux. Je pense que ça ne marche pas. C'est des choses qui ne fonctionnent pas très bien. Sinon, en termes de production, c'est plus cher puisque ça triple les coûts. Ça va obliger à augmenter le nombre de tournages. Mais c'est un gadget, c'est comme l'odorama ou même la 3D. C'est juste sympa. Je pense que l'avenir, il est plus dans les vidéos plus courtes et le format risque de changer. C'est plutôt là qu'il va y avoir des gros changements. On va mettre plus de moyens dans des consommations plus courtes de vidéos vues sur son téléphone parce que la nouvelle

génération est plus là-dessus. Les garder pendant une heure et demie ou deux heures sur un film, c'est plus compliqué.

Dernière question par rapport aux plateformes de streaming : la plateforme belge Sooner a vu le jour avec comme projet de proposer des films belges et européens moins « mainstream ». Connaissez-vous cette plateforme ? Selon vous, que peut-elle apporter au cinéma belge ?

Oui, bien sûr, je connais. Je pense que c'est bien et que ça doit exister. C'est comme les grandes et petites salles de cinéma. Je pense qu'il y a un cinéma, plus d'auteur, qui va rester et qui aura besoin d'exister. Donc tant mieux qu'ils existent car on a le moyen, la possibilité de le voir. C'est plutôt positif. Après, ils n'auront jamais les moyens de se positionner comme un Netflix. Ils doivent se positionner sur un marché de niche, avec des films que les grosses plateformes n'achèteront pas. Mais il faut une contre-offre comme dans tout marché. C'est normal qu'il y ait une offre de niche pour le cinéma d'auteur dans une structuration de la VOD.

Et selon vous, est-ce que ça peut être viable sur le long terme où ça peut s'essouffler, par exemple, par manque de financement ?

Je pense que ça existera tant que ce type de cinémas existera et tant mieux, parce que s'il n'existe pas, à part dans les couloirs des universités, il n'y a pas beaucoup d'autres endroits pour les trouver. Donc c'est bien que ça puisse exister et je souhaite que ça soit viable.

Maintenant, je vais passer aux technologies. Nous pouvons observer depuis quelques années de nouvelles technologies (Screen X, IMAX) qui permettent une expérience différente dans les salles. Quels sont les changements dans la production si l'on décide de produire un film avec ces technologies ? Et pensez-vous que le cinéma belge sera en mesure d'accéder à cette technologie ?

C'est des coûts plus élevés. Après, je ne suis pas sûr qu'on produise en Belgique des films qui nécessitent cela. Il faut rester à notre taille. Après, il peut y avoir des tournages qui se font en Belgique avec cette technologie. Mais je ne l'ai jamais fait, donc je ne pourrais pas dire quelles sont les conséquences concrètes sur la production.

Maintenant, je vais plus passer aux questions sur le thème de la crise sanitaire. Suite à la crise sanitaire, le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fonds d'urgence de 50 millions d'euros. Pensez-vous que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Franchement, je trouve que ce n'est quand même pas si mal. Évidemment, on aimerait bien plus niveau financement et être plus soutenus mais je n'aimerais pas être au pouvoir pour l'instant. Je pense que, dans le cinéma, on a quand même pu continuer à tourner. Ce n'est pas si mal que ça. On avait également un fonds de garantie pour les films. On a quand même eu tous le droit passerelle. Évidemment, on peut toujours faire mieux mais ce n'est quand même pas si mal.

Pensez-vous que le rôle du producteur doit devenir politique (en plus des fonctions existantes) afin de défendre le monde culturel (et donc cinématographique) ?

C'est plus le rôle des associations comme l'union des producteurs. On en est tous membres. Évidemment qu'il y a du lobbying politique qui se fait, mais je pense que le rôle du producteur reste le rôle du producteur. On a tous nos sensibilités politiques mais on a beaucoup plus de poids quand on représente 50/70 producteurs que quand un producteur va

tout seul. C'est le poids des associations professionnelles qui est plus important. Et je pense d'ailleurs que le type de profil des producteurs n'est pas un des meilleurs pour la politique. Je pense que ce n'est pas mon métier et que les gens qui font du lobbying à l'UPFF sont beaucoup plus efficaces pour le faire. Ça n'empêche pas d'avoir ses opinions et de les dire mais je pense que le vrai poids politique, il a lieu au niveau des associations professionnelles. Que ça soit pour les auteurs, les producteurs, les artistes, ...

**La crise a fait chuter les revenus pour ce secteur. Comment voyez-vous l'avenir ?
Quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?**

Franchement, c'est difficile à dire. Je pense que la crise va faire que ça va être dur de faire sortir les gens, dans les salles. Je pense que ça aura des conséquences quand même assez fortes. Après, on s'est tous un peu protégés : on a diminué notre personnel, nos coûts. On a essayé de s'adapter au mieux mais ce n'est pas toujours simple.

Avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

C'est sûr que toute la chronologie des médias change. Ce n'est pas que la crise qui a fait ça, c'est dans la nature même des choses. Je vois bien comment ça fonctionne : on sait déjà que le film va sortir en salle et, deux jours plus tard, il y a une version HD qui sera téléchargeable sur internet. Je pense que la chronologie des médias comme on l'a connu, c'est fini. La TV linéaire, c'est aussi bientôt fini. Maintenant, à part pour les choses qui se passent en direct, on a envie d'avoir directement accès aux contenus. On n'a pas envie de devoir attendre la semaine prochaine la diffusion sur RTL du film parce que ceci ou cela. Les agences de toutes les chaînes télé en sont bien conscientes. On va de plus en plus sur de la VOD. On ne va pas échapper. C'est un effet pervers de la crise parce que les salles sont fermées. Quand j'ai dit qu'on n'est pas touchés dans le cinéma, j'aimerais juste corriger ça, les salles sont extrêmement touchées. Moi je ne suis pas exploitant donc je ne sais pas exactement les conséquences ni le mécanisme des aides auxquelles ils ont droit. Mais en tant que producteur, c'est à dire juste pour les tournages, ça va. Par contre, oui, je pense que la chronologie des médias va exploser et que la crise a juste été un accélérateur. Je pense que les gens qui veulent aller voir un film au cinéma, quel que soit le type de film, iront au cinéma pour voir le film sur grand écran. Je crois que l'un n'empêche pas l'autre. La tendance est que les écrans télé deviennent de plus en plus grands, avoir les expériences du cinéma chez soi. C'est ça la révolution. C'est dans le mode de consommation et dans l'appropriation de l'écran à titre personnel. Mais l'événement cinéma restera l'événement cinéma.

Et enfin, qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans votre travail au quotidien ?

COVID manager : jouer aux gendarmes sur un tournage à dire aux gens de garder leur masque. C'est insupportable et c'est pénible parce que les gens sont parfois complètement stupides et ne se rendent même pas compte du danger qu'ils font courir aux autres. Quand on est sur un tournage et qu'on a des journées qui coûtent entre 100 et 150 000 euros, on ne joue pas à l'apprenti sorcier et risquer de contaminer un comédien principal. Aussi, on est assez isolés maintenant, alors que c'est un métier de contact, donc c'est fatigant. Et les festivals me manquent.

Ensuite, le cinéma francophone belge est reconnu pour sa qualité, en témoigne le succès depuis de nombreuses années des frères Dardenne. Cependant, celui-ci est beaucoup moins populaire auprès des Belges francophones. Est-ce que la production devrait

mettre l'accent sur le marketing de ces films afin de les faire connaître auprès du grand public ?

Oui, c'est clair que les efforts marketing déployés sont assez faibles. Le problème c'est que ce sont des cas d'exception : les frères Dardenne, « c'est-à-dire chez vous » c'est une exception. Je pense qu'il faut regarder la majorité des cas et ce n'est malheureusement pas des grands succès. Est-ce que c'est un problème de marketing ? Sûrement. On est aussi un petit territoire. On est tellement morcelé que très compliqué. Pourquoi les Américains y arrivent ? C'est parce qu'ils ont un territoire de 300 millions de personnes. D'un côté, on a le cinéma américain qui s'exporte qui s'auto-rentabilise sur son territoire. De l'autre, les cinémas européens n'y arrivent pas parce qu'on est trop petits. On est 4 millions de personnes mais qu'est-ce que ces 4 millions de personnes ? C'est un état aux États-Unis. En même temps, on a une chance incroyable qui est le tax shelter qui nous amène des coproductions incroyables en Belgique parce que c'est sûrement le meilleur avantage fiscal qui existent au monde. On est un peu dans une économie schizophrène avec d'un côté, des gros projets qui viennent en Belgique pour des avantages fiscaux et parallèlement à ça, des projets majoritairement belges qui souffrent d'un petit territoire. Cependant, les flamands y arrivent.

J'avais justement quelques questions sur le cinéma flamand. Depuis 2018 et alors qu'il était dans le creux de la vague, le cinéma flamand connaît une forte popularité a contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

Il y a deux différences notables : la langue et la culture. Pour la langue, ils n'ont pas le choix. Pour avoir des films avec leur langue, ils n'ont que ça. Ça change déjà beaucoup puisque nous, on est quand même que le petit pays à côté de la France. Et le rapport France/Wallonie n'est pas le même rapport que Pays-Bas/Flandre, qui ne se considère pas comme le petit pays des Pays-Bas. Deuxièmement, les Flamands ont une culture de cinéma basée sur un modèle anglo-saxon. Nous, c'est basé sur le modèle français du cinéma et donc, je pense qu'il y a une grosse différence de culture. Aussi, ils vont voir les films flamands alors que les Wallons ne vont pas voir les films wallons. Les Flamands ont un sentiment d'appartenance beaucoup plus exacerbé.

Des services de streaming (Netflix, Amazon) et des câblodistributeurs (Proximus, Telenet) contribuent à la production cinématographique flamande par décision du gouvernement flamand. Du côté wallon, pensez-vous qu'on en fait assez ? Pensez-vous que le cinéma wallon est désavantagé ?

Je pense que c'est bien d'avoir des investissements obligatoires. C'est le rôle je pense des gouvernements d'imposer ce genre de choses. Ce n'est pas compliqué et d'ailleurs c'est bien que RTL soit remis en Belgique car ils vont commencer à dépenser en Belgique. Je pense qu'on doit avoir le beurre et l'argent du beurre, c'est-à-dire qu'on peut avoir des gens qui regardent et qui vont payer des abonnements mais en contrepartie, il faut payer pour la production. Par exemple, ils essaient d'imposer à Netflix 2% de taxes alors qu'en France c'est du 20%. Je pense que c'est encore trop faible. Si on faisait comme en France, ça serait super.

Enfin, la plateforme de streaming Streamz a vu le jour en Flandre et a pour projet « d'unir les forces flamandes afin de proposer ce qu'il y a de mieux ». Est-ce qu'une telle initiative serait possible du côté francophone ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Je ne suis pas sûr que la démultiplication des plateformes de streaming serait une bonne chose. Je pense que c'est mieux d'avoir un opérateur qui a beaucoup de monde et qui est taxé, que d'avoir plein de petits opérateurs qui ne donnent pas beaucoup. On n'en a pas besoin. Je veux dire que je serais plutôt partisan d'avoir un opérateur, surtout pour un petit territoire

comme le nôtre, qui peut mettre un peu d'argent. Je pense que l'intérêt, c'est aussi de récupérer de l'argent, en tant que producteur, des productions passées pour les productions à venir.

Je vais maintenant aborder le financement. Wallimage et les fonds régionaux sont-ils essentiels au cinéma belge ?

Complètement. C'est très important, tout comme Screen Brussels et Screen Flanders. Ce sont des adjuvants extrêmement importants et je pense qu'ils vont le devenir de plus en plus dans la mesure où le tax shelter va devenir de moins en moins concurrentiel. Je crois que, malheureusement, on a vécu les heures des grandeurs du tax shelter. Les pays d'Europe de l'Est commencent à arriver et leurs coûts de fabrication sont beaucoup moins élevés. Par exemple, en 2019, on a tourné un film en Lituanie parce que, si on le faisait en Belgique, on ne pouvait pas le faire. Un chef électro en Belgique va coûter entre 5 et 600 euros la journée et en Lituanie, il est à 130 euros la journée. Ce n'est absolument pas concurrentiel. Donc je pense que c'est extrêmement important de garder ce genre de mécanismes parce que c'est essentiel. D'autant plus qu'il y a l'accueil des tournages et qu'ils rendent d'autres services aux productions. La réalité c'est qu'on va vivre la concurrence des pays de l'Europe de l'Est, c'est sûr. Les productions françaises venaient chez nous parce que c'était moins cher mais quand ils vont se rendre compte qu'en prenant un vol pour la Lituanie, ils gagneront 600 000 euros, je ne sais pas s'ils continueront à venir chez nous. Je pense que c'est ça le danger que va vivre la production en Belgique. À savoir que pour le tax shelter, c'est 80% de coproduction et 20% de majoritaire pour la Belgique par an. L'industrie du cinéma en Belgique vit de la coproduction.

Pensez-vous que les chaînes de télévision belges vous soutiennent suffisamment ?

Ils ont des obligations de dépenses mais je pense que ce n'est jamais assez. Mais, en même temps, ils ont des budgets de chaînes de télévision de petits pays. Il ne faut pas comparer France télévision et la RTBF. C'est dix fois plus gros. Donc je pense qu'ils essayent de faire ce qu'ils peuvent. Ils ont sorti le fonds de série et je pense que c'est super de pouvoir faire ça. Ça peut toujours être mieux mais ça reste des chaînes de télévision de petits pays. C'est pour ça que les opérateurs comme Netflix auront une souplesse financière un peu plus grande s'ils sont intéressés par des projets. À nous d'être assez malins pour proposer des projets qui les intéresseront aussi. C'est la loi du marché.

La réforme de l'impôt sur les sociétés a entraîné un recul du financement en 2018. Comment avez-vous réagi alors ? Quelles solutions ont dû être apportées ?

Ça n'a pas été si fort que ça. On a eu beaucoup peur de ça mais finalement, avec le recul, ça n'a pas été si violent. Je n'ai pas eu beaucoup de conséquences mais je reste une petite structure. Comme je fais de l'exécutif, je n'ai pas été très impacté. Ça a été un peu plus compliqué à un moment mais au final, on a trouvé le tax shelter qu'il nous fallait.

Dernière question : diriez-vous que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Il est complètement dépendant. Le tax shelter est la chose qui a fait que le cinéma belge a pu se développer. Je pense que la vraie question qui se pose maintenant, c'est pourquoi est-ce qu'on garde intact le tax shelter et qu'on ne passe pas au crédit d'impôt ? C'est la grosse question et c'est ça que les producteurs indépendants devraient plutôt défendre. Le tax shelter reste une aide d'État. Les sociétés investissent dans le cinéma en contrepartie d'un avantage fiscal et donc, il y a un manque à gagner pour l'État. Le jour où l'État décide de récupérer ce manque à gagner, il n'y a plus de tax shelter. Dans d'autres pays dans le monde, c'est un crédit d'impôt. La grosse différence, c'est qu'en Belgique, ça a généré ce qu'on appelle des intermédiaires tax shelter et il y a une déperdition d'argent assez forte dans l'intermédiaire. Je

suis un défenseur de transformer le tax shelter en crédit d'impôt parce qu'on sera tous à égalité dans le marché des coproductions. On n'est pas égalité face à un intermédiaire parce que, le jour où ils décident de baisser un peu leur marge d'intermédiation, si je vais proposer un tel taux de prise en charge des dépenses, c'est sûr qu'ils en proposeront un mieux que moi.

Annexe 10 : Interview de Sébastien Delloye

Pouvez-vous vous présenter et pouvez-vous présenter votre métier ?

Je suis Sébastien Delloye. Je suis producteur et propriétaire de « Entre chien et loup ». Pour, producteur, c'est mélanger les talents pour arriver à réaliser une idée de film, série, ... On doit aussi être capable de le financer et de faire exister le projet.

Je vais aborder le premier thème qui est le streaming. Nous pouvons observer une augmentation des offres de streaming depuis quelques années, voyez-vous cela comme une menace ou une opportunité ?

Pour nous, c'est une très grande opportunité. Le fait qu'il y ait de nouveaux entrants fait que chacun a envie d'avoir son propre contenu, différent des autres. Et donc, il y a une multiplicité de la demande. Moi je vois ça d'un bon œil. Après, il faut accepter qu'un film n'ira pas forcément dans les salles.

Depuis quelques années, la Belgique produit des séries qui connaissent un grand succès qui s'exporte même au-delà de nos frontières. Pensez-vous que cela soit propice à un « mariage heureux » avec des plateformes comme Netflix qui sont principalement connues pour leurs séries ?

Oui, j'en suis l'exemple car Netflix est venu nous chercher pour produire une série.

Ensuite, pensez-vous que l'avenir de la production belge se trouve dans les séries ?

L'avenir, c'est un grand mot. Il y a une vraie demande mondiale pour les séries car ils ont besoin de beaucoup d'heures de programme pour remplir les plateformes. Et les séries coûtent relativement moins chères qu'un film d'auteur. Et donc, les producteurs qui ont pris ce tournant vont mieux s'en sortir, je pense. Après, les courts métrages ne sont pas morts. Il y a toujours une demande. Mais le poids des séries est devenu beaucoup plus important.

D'accord, ensuite, Netflix produisant ses propres séries, elle finance principalement ses projets. Avec l'arrivée de Netflix dans le paysage belge, pensez-vous que cela puisse changer le mode de financement de la production belge (i.e. moins de tax shelter) ?

Je ne pense pas qu'elle va dépendre moins du tax shelter. Netflix est très heureux s'il peut avoir du tax shelter, quitte à réduire leur financement. Après, quand tu produis avec Netflix, tu ne produis plus comme avant, avec 3-4 partenaires européens. Donc, c'est plus facile à gérer pour nous en termes de financement. Mais je ne les vois pas, pour l'instant, prendre toutes les parts de marché de la production belge. Par rapport aux abonnements locaux, ce n'est pas forcément rentable de faire une série. En plus, on est un petit pays. En Belgique, par contre, ils peuvent se le permettre (c'est un plus gros pays et ils ont plus d'abonnements là).

Avec ses possibilités de financement colossales, pensez-vous que Netflix pourrait aider à développer le cinéma belge (notamment avec des projets plus ambitieux) ?

Oui, tout dépend du projet. Après, ça n'a pas de sens pour Netflix de produire un film d'auteur belge, sauf s'il y a un vrai potentiel pour l'exporter. Je pense qu'ils vont produire des films avec un vrai marché ou une vraie notoriété. Je vois bien Netflix produire un film des frères Dardenne par exemple.

Netflix a ouvert la voie à un mode consommation plus interactif (fin différente en fonction du choix du spectateur). Selon vous, est-ce que ce genre à un avenir en Belgique ? Qu'est-ce que cela changerait au niveau de la production ?

Je ne sais pas. Je ne suis pas convaincu par cela personnellement.

Ma question, maintenant, se rapporte plus aux nouvelles technologies. Nous pouvons observer depuis quelques années de nouvelles technologies (Screen X, IMAX) qui permettent une expérience différente dans les salles. Quels sont les changements dans la production si l'on décide de produire un film avec ces technologies ? Pensez-vous que le cinéma belge sera en mesure d'accéder à cette technologie ?

Ils le font un petit peu, déjà, avec Ben Stassen et son studio d'animation. Après, je pense que ça reste une niche. Pour moi, l'évolution, c'est plus dans des méthodologies de tournage (par exemple tourner dans un studio « vert » avec des décors pré-faits). Et la prochaine grande révolution pour moi, c'est le casque virtuel et les films immersifs. Le porno a déjà commencé parce qu'il y a un marché colossal là-dessus. Mais ça va fleurir avec les jeux vidéo et la fiction mais ça sera un gros marché.

Le thème que je voudrais aborder maintenant, c'est la crise sanitaire. Suite à la crise sanitaire, le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fonds d'urgence de 50 millions d'euros. Pensez-vous que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Le fonds de garantie a permis aux tournages de se faire car les assureurs ne voulaient plus assurer les tournages avec le COVID. Donc, je pense qu'il y a eu, là, une réponse adéquate. Là où il y a quelque chose à dire, c'est un manque de cohérence. On peut aller à la messe, par exemple, mais pas au cinéma. On aurait pu trouver des systèmes pour que les gens continuent à bosser, ou continuent à sortir, et que ça respecte les gestes barrières.

D'accord, ensuite, pensez-vous que le rôle du producteur doit devenir politique (en plus des fonctions existantes) afin de défendre le monde culturel (et donc cinématographique) ?

Je pense que c'est déjà le rôle des associations. Après, chacun défend son secteur. On a bataillé pour avoir le fonds de garantie, pour être considéré comme un métier essentiel et continuer à filmer, ... Mais on n'a pas tellement œuvré pour les salles de cinéma, par exemple, parce que ce n'est pas ça qui nous fait vivre. C'est la production qui nous fait vivre. C'est un peu égoïste mais c'est humain finalement.

La crise a fait chuter les revenus pour ce secteur. Comment voyez-vous l'avenir ? Quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?

Je pense que nous, les producteurs, on ne s'en sort pas trop mal. Il y a des petits producteurs qui ont du mal. Ceux qui ont vendu leurs films aux plateformes ont réussi à passer entre les gouttes. Je pense que c'est beaucoup plus difficile d'être distributeur. Beaucoup ont fait faillite d'ailleurs car les aides de l'État n'ont pas réussi à les sortir de l'eau et à cause de l'accumulation de dettes. Je suis curieux de voir, après la crise, combien d'exploitants resteront.

Ensuite, avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

C'est sûr que le modèle des plateformes commence à prendre de plus en plus d'ampleur. En plus, de plus en plus de personnes ont un cinéma à la maison. Donc le cinéma actuel doit évoluer et devenir plus événementiel, être un lieu où on a une expérience plus importante (plus que regarder un film pendant 2 heures). Par exemple, il peut y avoir des goodies ou des

gens qui rentrent dans la salle pendant l'entracte. Mais ça doit justifier le prix et le déplacement.

Qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans votre travail au quotidien ?

Beaucoup de choses : on travaille de chez soi, moins de contacts sociaux. Sur les tournages, on a des protocoles drastiques : les masques, aérer les plateaux, les distances de sécurité, prendre la température, les tests chaque semaine, ... Donc, c'est un protocole assez imposant.

Par rapport au cinéma francophone belge, il est reconnu pour sa qualité, en témoigne le succès depuis de nombreuses années des frères Dardenne. Cependant, celui-ci est beaucoup moins populaire auprès des Belges francophones. Est-ce que la production devrait mettre l'accent sur le marketing de ces films afin de les faire connaître auprès du grand public ?

Je pense que les thématiques abordées par les frères Dardenne emmerdent les spectateurs. Lui, il a envie de se relaxer et donc, il veut aller voir une comédie. Le cinéma, c'est du divertissement et les Américains l'ont compris. Il y a des belles campagnes pour les films des Dardenne. C'est juste le type de films. Il y a moyen d'être plus populaire, ça dépend juste du sujet qu'on aborde. Il y a des tentatives de changement mais c'est timide.

Maintenant, je vais aborder le financement. Wallimage et les fonds régionaux sont-ils essentiels au cinéma belge ?

Oui, il y a tellement peu de financement en Belgique que tout est essentiel. Donc, c'est très important.

Pensez-vous que les chaînes de télévision belges vous soutiennent suffisamment ?

Elles nous soutiennent pour les séries, mais pas en long métrage. Ça rassure de les avoir en long métrage parce que ça rassure tout le monde, mais, en termes de montants, ils se sont divisés par deux depuis que je suis rentré dans le métier. Ça ne devient pas anecdotique mais c'est petit. Quand on regarde en Belgique, on est les parents pauvres.

D'accord, ensuite, la réforme de l'impôt sur les sociétés a entraîné un recul du financement en 2018. Comment avez-vous réagi alors ? Quelles solutions ont dû être apportées ?

Ça a été plus compliqué car il y a eu moins d'argent étalé dans l'audiovisuel. Le tax shift n'a pas aidé. Mais ce qui a été plus dur, c'est l'ouverture aux arts de la scène car ils ont pris 40% de la marge. Après, les levées de fonds n'ont pas baissé, au global.

Diriez-vous que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Tout à fait. Il n'y aurait pas d'industrie du cinéma belge sans le tax shelter.

Je vais finir par le cinéma flamand. Depuis 2018 et alors qu'il était dans le creux de la vague, le cinéma flamand connaît une forte popularité a contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

Avant, ils étaient très locaux mais, depuis quelques années, ils se sont lancés à l'international. Ils ont de très bon auteurs, réalisateurs qui font de bons films et ces films-là circulent. Après, je trouve que la popularité dépend plus des auteurs qu'autre chose. Je n'ai pas le sentiment

que ce soit une dynamique industrielle. C'est plus une dynamique de genre. Après ce qui est intéressant, c'est de voir qu'en Belgique (la Wallonie, Bruxelles et la Flandre), on commence à faire des séries qui se distribuent à l'internationale.

Des services de streaming (Netflix, Amazon) et des câblodistributeurs (Proximus, Telenet) contribuent à la production cinématographique flamande par décision du gouvernement flamand. Du côté wallon, pensez-vous qu'on en fait assez ? Pensez-vous que le cinéma wallon est désavantagé ?

Ça va être harmonisé un peu partout en Belgique. Mais un truc que les Flamands ont, c'est qu'ils regardent massivement du contenu local. Nous, on regarde plus des contenus français. En Flandre, ils ont une langue qui n'est pas parlée ailleurs et ils ne sont pas proche des Hollandais. Ils ont un truc local assez énorme. Ça a aussi des conséquences en termes de financement car, du coup, ça vaut la peine de financer une série comme elle va être regardée par des millions de personnes. C'est un cercle vertueux.

Enfin, la dernière question : la plateforme de streaming Streamz a vu le jour en Flandre et a pour projet « d'unir les forces flamandes afin de proposer ce qu'il y a de mieux ». Est-ce qu'une telle initiative serait possible du côté francophone ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Sooner, c'est un peu ça. Avec l'idée d'avoir un coin pour le cinéma belge. Après, il n'y a rien à faire. Un film sur les plateformes de type Netflix fera toujours plus d'audience que des plateformes locales, même pour les films belges. Le monde se globalise et il faut l'accepter.

Annexe 11 : Interview de Bart Van Lingendonck

Est-ce que vous pouvez vous présenter et présenter votre métier ?

Bart van Lingendonck, producteur fondateur de la société « Savage film » avec laquelle je produis des films, longs métrages principalement flamands et des documentaires depuis 2006. Avant, je travaillais dans les arts de la scène pour un chorégraphe et puis j'ai travaillé trois ans dans une autre société que j'avais fondé qui s'appelait CCCP. C'est là que j'ai appris le début du métier parce que c'est un métier quand même assez complexe. Il faut connaître plein de choses. Mon rôle principal, c'est d'accepter des projets que je trouve intéressants avec des réalisateurs qui ont déjà fait leurs preuves ou sont une découverte par rapport à des courts métrages qu'ils ont fait en sortant de l'école ou en autoproduction. J'ai aussi pris des talents qui n'avaient pas encore fait de films. Alors là on part principalement d'acteurs qui ont le désir de faire un propre film.

Le questionnaire est divisé en plusieurs thématiques. La première, c'est le streaming. Première question, on peut observer une augmentation des offres de streaming depuis quelques années, est-ce que vous voyez cela comme une menace ou plus comme une opportunité ?

Pour le moment c'est une menace. C'est assez particulier par rapport au territoire flamand puisqu'on a un très petit territoire. Les plateformes comme Netflix, Amazon, ... ne sont pas tout de suite intéressées par la Flandre ou la Belgique parce que c'est un pays assez complexe avec les deux langues. Le territoire est trop petit pour vraiment récolter beaucoup de clients. On a aussi une plateforme, Streamz, qui a un accord avec HBO. Du coup les autres plateformes ont plus de concurrence que dans certains autres territoires où il n'y a pas une plateforme locale qui est forte quoi. Donc moi je sais que je ne dois pas espérer, pour le long métrage, d'avoir le même financement que les chaînes télé et la plateforme Telenet. La VTM aussi et la VRT n'investissent presque rien en fictions longs métrages. Là on a un problème qu'il y a trop peu d'argent qui vient dans le financement de streaming et de la télé. D'un autre côté, j'ai parlé avec Amazon. Amazon me dit qu'ils achètent principalement ou préachètent des films pour le territoire hollandais, en annexe ils prennent la Belgique (pour les films francophones, c'est un peu différent parce que la France et la Belgique francophone c'est un même territoire, même une même culture) mais entre la Flandre et la Hollande, il y a une différence de culture. Un film flamand qui a du succès en salle en Flandre ne va pas avoir le même succès en Hollande. Donc ils regardent ces deux territoires quand même de façon très séparée. Et donc du côté néerlandophone, ils achètent les droits pour un film. C'est très peu d'argent parce qu'ils regardent surtout le territoire hollandais en se demandant combien d'abonnés ça va leur rapporter. Seulement après, ils mettent le projet sur la table de tous les pays européens dans lesquels Amazon a une branche et ils peuvent mettre le film dans leur catalogue. Si c'est un projet anglophone, c'est différent. Tu dois partir à Londres ou Los Angeles mais là, la concurrence est énorme. Ils attendent les grosses stars.

Ensuite, la Belgique produit des séries qui connaissent un grand succès qui s'exporte même au-delà de nos frontières. Pensez-vous que cela soit propice à un « mariage heureux » avec des plateformes comme Netflix qui sont principalement connues pour leurs séries ?

Mais j'apprends que Netflix est en train de changer de stratégie. Ils veulent apparemment produire plus de longs métrages parce qu'il y a tellement de série que les gens doivent faire un choix parce qu'il y a trop de contenus. Ils n'ont pas assez de temps pour regarder les séries qui sont en offre. Donc ils vont apparemment réduire le contenu, faire plus de mini-séries et de films.

Pensez-vous que l'avenir de la production belge se trouve dans les séries ?

Oui en partie, mais là aussi il y a beaucoup plus de projets que d'argent. Quelque part ce n'est pas évident parce qu'on a besoin des fonds et les fonds sont bourrés de projets et les plateformes aussi.

Netflix produisant ses propres séries, elle finance principalement ses projets. Avec l'arrivée de Netflix dans le paysage belge, pensez-vous que cela puisse changer le mode de financement de la production belge (i.e. moins de tax shelter) ?

Je ne sais pas, je n'ai pas encore l'expérience mais, en principe si Netflix, est l'investisseur et met tout l'argent sur la table, on ne sait même pas accéder au tax shelter parce que c'est une série américaine alors. Quand le financement est 50% au-delà du financement européen sur un projet, ce n'est plus un projet européen. Donc du coup le tax shelter ne peut pas fonctionner. Mais je sais que mes collègues francophones ont trouvé une manière et apparemment Netflix France, ce serait considéré comme de l'argent européen.

Avec ses possibilités de financement colossales, pensez-vous que Netflix pourrait aider à développer le cinéma belge (notamment avec des projets plus ambitieux) ?

Ouais ce serait une très bonne chose. Pas juste Netflix mais aussi Disney, Apple et Amazon. Mais je disais, pour le moment, ils regardent la Belgique comme un petit territoire donc ils ne vont pas investir des masses. Leur objectif, c'est toujours d'avoir le plus d'abonnés parce qu'après il y a plus de bénéfices pour eux. Ce n'est pas parce qu'il y a un projet en particulier (film ou série) qu'ils gagnent plus d'argent.

Ensuite, c'est une question par rapport aux techniques de tournage, on peut observer depuis quelques années des nouvelles technologies telles que le Screen X et l'Imax qui permettent une expérience différente dans les salles. Première question, est-ce que vous pensez que le cinéma belge est en mesure d'accéder à cette technologie ? Et ensuite qu'est-ce que cela change si on décide de produire avec cette technologie ?

Je ne me suis pas encore penché là-dessus au niveau budgétaire. Je crois que l'Imax et le VR c'est intéressant pour des trucs sensationnels. J'ai regardé quelques petits trucs en VR. C'est chouette de voir à 360 degrés autour de soi mais le plus prenant, c'est que tu peux être sur un drone en hauteur par exemple et on a l'impression de voler. Mais juste planter une caméra 3d dans un film, je ne crois pas que ça ajoute beaucoup à l'expérience dramatique. Je crois que c'est plus événementiel. C'est beaucoup plus cher de tourner dans ce format. Ça ne sera pas tout de suite pour moi.

Ensuite, je vais poser quelques questions qui sont plus relatives à la crise sanitaire. Suite à la crise sanitaire, le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fonds d'urgence de 50 millions d'euros. Pensez-vous que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Il y a une différence entre la partie francophone et flamande du pays. Donc je peux parler que pour la partie flamande. Le directeur du VAF s'est vraiment battu pour avoir plus d'argent, pour compenser les dégâts. Aussi au niveau des avances sur distribution par les distributeurs au Benelux qui se sont retirés de nos projet, ils ont compensé 70% des pertes que j'ai eu par exemple. Donc oui, je suis satisfait.

Pensez-vous que le rôle du producteur doit devenir politique (en plus des fonctions existantes) afin de défendre le monde culturel (et donc cinématographique) ?

Ça c'est un truc sectoriel plus qu'individuel. On est associés aux associations de producteurs qui se battent pour la profession et pour les réalisateurs en général au niveau politique.

La crise a fait chuter les revenus pour ce secteur. Comment voyez-vous l'avenir ? Quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?

La crise a un impact au niveau distribution parce qu'il y a plein de vendeurs et de distributeurs locaux qui ont plein de films sur la planche, qui doivent sortir des films contractuellement vis-à-vis des studios. Donc maintenant ils doivent choisir les projets, les films parce qu'il y en a trop. Ça va encore durer un an ou deux avant que cette masse de projets ou de films ait trouvé sa place dans le marché. Ça veut dire aussi que pour des nouveaux projets, c'est plus difficile d'avoir des M.J. parce qu'il y a trop de films qui doivent sortir. De notre côté il faut plus d'argent parce qu'il y a plein de bons films flamands qui sont déposés à la commission. La commission reçoit les projets, leur donne un score sur 5. Les projets qui ont trois ou quatre sur cinq sont normalement acceptés. Mais la dernière fois, il y avait huit projets et de l'argent pour un projet. Les sept autres projets n'ont pas eu de l'aide mais ils ont tous eu un score de 3 ou 4 (donc c'est des très bons projets). Ça veut dire que tous ces projets-là vont être repropoés la prochaine fois et ça s'ajoute à chaque tour. Donc à un moment donné, il va y avoir une vingtaine de projets. Difficile pour la commission de lire tout ça. Donc il faut plus d'argent. Maintenant s'il y a le double de films qu'on produit aujourd'hui, on n'aura pas les salles ou les distributeurs pour reprendre tous ces films.

Ensuite, avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

Pour certains films, pourquoi pas sortir tout de suite sur les plateformes. Par exemple, un grand film hollandais qui devait sortir en salle, Amazon l'a sorti dans quelques salles seulement et l'a mis tout de suite sur leur plateforme. Donc là oui c'est un modèle et je crois que si Amazon ou Netflix achète mon film, qu'on ne peut pas faire de salles et qu'ils mettent un M.J. de 700 000 euros, je ne dirais pas non. On a toujours l'obligation de sortir le film en salle quand on reçoit des subventions des commissions, donc là c'est encore un truc à voir aussi.

Qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans votre travail au quotidien ?

On fait plus de meetings zoom qu'avant. On faisait ça rarement et c'est devenu assez courant. Au début de la crise, je me disais que ça n'allait pas marcher, qu'il faut pouvoir voir les gens en vrai. Mais j'y ai trouvé un confort maintenant que j'ai ma routine et je remarque que j'ai dépensé beaucoup moins d'argent pour aller à des marchés ou à des festivals comme Cannes (ça coûte toujours cher). Je remarque aussi que je perds moins de temps. Comme j'ai mon bureau à Zaventem et que j'habite à Bruxelles-Centre, je perdais 1h30 pour aller et retourner du boulot.

Ensuite, le prochain thème est le financement. Diriez-vous que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Oui, c'est presque un tiers de notre budget donc oui.

Ensuite est-ce que les fonds régionaux sont aussi essentiels dans la production du cinéma belge ?

Oui c'est toujours une partie nécessaire du financement.

Pensez-vous que les chaînes de télévision belges vous soutiennent suffisamment ?

Jusque maintenant, oui. Mais à partir de maintenant, ça change parce qu'ils ont d'autres projets dont la VTM qui donnait le plus de financement et Telenet. Comme exemple, pour mon dernier film, j'ai encore eu 200 000 euros de la VTM et 200 000 euros de Telenet. C'est énorme. Pour un autre film art et essai, je reçois seulement 50 000 euros de la plateforme Streamz. C'est une énorme différence quoi. La VTM finance des films qu'on va pouvoir regarder le samedi soir à 20h30 avec toute la famille. Je trouve qu'il y a une grosse responsabilité pour la chaîne publique qui, pour le moment, investit 0 dans la fiction, longs métrages ou séries.

La réforme de l'impôt sur les sociétés a entraîné un recul du financement en 2018.

Comment avez-vous réagi alors ? Quelles solutions ont dû être apportées ?

Finalement, les sociétés ont toujours un profit et c'est toujours intéressant pour eux d'investir dans le tax shelter. On n'a pas vraiment ça. Je sais que les intermédiaires tax shelter ont senti que des petites sociétés ont été moins enthousiastes, mais pour la grande société il n'y a pas eu d'effet en fait. Pour le moment, je n'ai toujours pas de souci pour lever du tax shelter.

Ensuite le dernier point que je voulais aborder, c'est le cinéma flamand spécifiquement. Depuis 2018 et alors qu'il était dans le creux de la vague, le cinéma flamand connaît une forte popularité a contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

Aujourd'hui c'est plus vraiment le cas. Il y a une période où c'était fort différent. Par exemple avec mon film « Bull Head », on avait fait 500-600 000 spectateurs. C'est énorme, surtout par rapport à ce que le film francophone fait. Mais pour le moment, il n'y a pas une si grosse différence. Même un film populaire comme « Torpédo », ils ont fait 70 000 spectateurs. Ils avaient espéré 300 000. Les films qui font 300 000, c'est les films populaires basés sur les séries télé genre « De Kampioenen ». Mais bon c'est toujours mieux que le cinéma francophone mais le cinéma francophone à la France. Ici, je dirais qu'on fait peut-être un tiers du chiffre qu'on fait en Flandre en Hollande.

Annexe 12 : Interview de Delphine Mougenot

Est-ce que vous pouvez vous présenter et présenter votre métier ?

Je m'appelle Delphine Mougenot. Je suis secrétaire générale de l'Union des Producteurs Francophones de Films. C'est une union professionnelle qui rassemble les producteurs actifs en Fédération Wallonie-Bruxelles dans différents genres de production. C'était historiquement, plutôt une union de producteurs long métrage, de fiction. Il fallait avoir déjà produit un long métrage de fiction pour pouvoir adhérer. Mais ça a beaucoup évolué depuis que je suis là et ça avait déjà commencé avant. On a aussi des producteurs de documentaires, des plus petits producteurs qui font plus du court métrage. Et puis là, depuis ces dernières années, on a aussi pas mal de gens qui se sont lancés dans la série télé puisque ça s'est beaucoup développé avec la création du fonds de série RTBF-FWB et l'arrivée maintenant des streamers. Il y a des séries qui se développent avec Netflix. Nos membres font, généralement, différents genres de production. C'est rare qu'on ait des maisons de production qui ne font qu'une chose. Au niveau de l'union, on travaille au jour le jour pour essayer que les conditions de production en Belgique francophone soient les plus optimales possible. Ça passe par le fait qu'on essaye de développer ou de maintenir les financements publics qui sont quand même la base de la production en Belgique. Il y a parfois une part de privé comme c'est le cas du tax shelter mais les gens investissent parce qu'il y a un incitant fiscal public. On travaille aussi sur la diffusion et la promotion des films puisque notre production n'est pas forcément très connue. C'est aussi pour ça qu'on a participé à la création des Magritte il y a maintenant plus de 10 ans.

D'accord, le questionnaire est divisé en plusieurs thèmes. Le premier thème se rapporte au streaming. Première question : nous pouvons observer une augmentation des offres de streaming depuis quelques années, voyez-vous cela comme une menace ou une opportunité ?

Je crois que les producteurs voient ça vraiment comme une opportunité, notamment pour toucher un plus large public. C'est vrai que dans les acteurs du streaming, il y en a qui ont une très grosse percée auprès du grand public. C'est aussi une opportunité en termes de financement parce qu'il y a aussi des acteurs qui ont des moyens très importants. Maintenant, c'est vraiment le début donc c'est en train de se développer. Au niveau des modèles de collaboration avec cette plateforme, Netflix (comme c'est celle avec laquelle on travaille le plus) investit beaucoup d'argent et fait des Netflix originals, mais c'est peut-être difficile de produire en collaborant avec d'autres acteurs plus traditionnels du système. C'est-à-dire que Netflix met beaucoup d'argent et ils prennent tous les droits. Pour des séries télé, c'est un modèle qui peut fonctionner. Pour des longs métrages, ça pose beaucoup plus de questions parce que la sortie salle peut être menacée. Les collaborations avec tous les autres acteurs traditionnels sont plus compliquées et donc, on verra comment ça va évoluer dans le futur. Mais comme ce sont des acteurs qui ont beaucoup d'argent, le rapport de force est assez en faveur des streamers et le producteur indépendant a un rôle qui n'est peut-être pas le même que dans une production plus classique. Il va falloir être vigilant dans le développement et, dans les prochaines années, il faudra trouver des modèles de collaboration peut-être un petit peu plus équilibrés (même si, de temps en temps, avoir un plus gros budget presque entièrement géré par Netflix, c'est intéressant).

Vous l'avez déjà évoqué : depuis quelques années, la Belgique produit des séries qui connaissent un grand succès qui s'exporte même au-delà de nos frontières. Pensez-vous que cela soit propice à un « mariage heureux » avec des plateformes comme Netflix qui sont principalement connues pour leurs séries ?

La collaboration RTBF-Netflix n'est pas évidente. Netflix a acheté certaines des séries RTBF pour les mettre dans son catalogue. Ils ont donc amené pas mal d'argent sur la table mais ça pose des problèmes par rapport aux droits de la RTBF. La RTBF développe pas mal aujourd'hui sa plateforme Auvio. Et du coup la cohabitation entre une série sur Netflix et une série sur Auvio n'est pas évidente parce que Netflix demande parfois que la série disparaisse d'Auvio pour pouvoir l'exploiter en Belgique. Sur le territoire belge, ça crée certaines tensions potentielles. On est en train de travailler à essayer de développer des modalités de collaboration. On essaye de trouver une manière de collaborer qui fonctionnerait à la fois pour la RTBF, pour le producteur et pour les plateformes. Et alors comment ça pourrait fonctionner éventuellement avec d'autres télés ? On ne le sait pas parce que, pour l'instant, la série belge a vraiment été développée avec la RTBF. Je pense que ça va s'ouvrir parce que maintenant, il y a le décret services de médias audiovisuels qui impose à plus d'acteurs de vraiment investir dans la production audiovisuelle francophone belge. Ça va peut-être pas mal bouger dans les prochaines années mais avec cette difficulté que Netflix et les autres plateformes qui vont arriver sont des acteurs très puissants. Du coup, les acteurs plus locaux historiques doivent aussi préserver leur public et leur existence au sein de ce nouveau modèle qui est en train de se développer. Je pense que c'est obligatoire qu'on trouve des manières de fonctionner ensemble mais pour l'instant, ce n'est pas forcément simple.

D'accord, et vous pensez que l'avenir de la production belge se trouve plus dans les séries ?

C'est, en tout cas, un avenir à développer. Je ne pense pas qu'on va arrêter de faire des longs métrages, des documentaires et de l'animation. Mais, clairement, depuis le lancement du fonds série RTBF, beaucoup de membres de l'UPFF se sont lancés dans l'aventure alors que les conditions ne sont pas évidentes. On est quand même dans des séries avec des budgets assez bas. Il y a une énorme demande de la part des auteurs qui veulent écrire de la série et de réalisateurs qui veulent se lancer dans la réalisation de séries. Je crois que tout le secteur est très enthousiaste. Je crois que ça va continuer à se développer et, à plus forte raison, avec aussi les plateformes comme Netflix.

Concernant le financement, Netflix produisant ses propres séries, elle finance principalement ses projets. Avec l'arrivée de Netflix dans le paysage belge, pensez-vous que cela puisse changer le mode de financement de la production belge (i.e. moins de tax shelter) ?

Pour le coup, là, l'apport de tax shelter, par exemple sur les séries Netflix, il se fait. Il peut poser aussi quelques questions parce qu'il faut évidemment que les projets soient reconnus comme belges. Généralement, Netflix amène de l'argent mais le producteur va aussi compléter son financement par le tax shelter mais les deux fonctionnent ensemble. Pour la collaboration avec les autres acteurs plus traditionnels (la Fédération Wallonie-Bruxelles qui met de l'argent dans des films et projets, les télés), c'est vrai que les collaborations sont peut-être plus compliquées. Donc là, on va peut-être être sur des productions un peu différentes mais ça va évoluer. Peut-être qu'on aura des productions plus Netflix avec du tax shelter et, éventuellement, un fonds régional, et d'autres types de production plus traditionnels qui se développent comme d'habitude (pas forcément avec l'apport de Netflix ou d'une autre plateforme, bien qu'elles peuvent alors intervenir en achat après mais moins dans la coproduction). Attention qu'avec les fonds régionaux, je pense que ça ne leur cause pas vraiment de problèmes de produire avec Netflix. On pourrait imaginer des productions Netflix qui accèdent à des fonds régionaux. Je pense que ça s'est déjà fait.

Avec ses possibilités de financement colossales, pensez-vous que Netflix pourrait aider à développer le cinéma belge (notamment avec des projets plus ambitieux) ?

Oui clairement. Pour le moment c'est moins des projets belges majoritaires, c'est plus des coproductions françaises coproduites en Belgique avec Netflix. Mais ça pourrait se développer et on pourrait avoir des longs métrages Netflix belges. Mais avec cette difficulté que la sortie salle est un peu menacée et la sortie salle, pour les longs métrages, reste quand même souvent souhaitée. Ça fait toujours partie du modèle. Mais au niveau des séries, je pense qu'ils comptent développer leurs propres séries et ça va diversifier l'offre des services.

D'accord, et dernière question : la plateforme belge Sooner a vu le jour avec comme projet de proposer des films belges et européens moins « mainstream ». Connaissez-vous cette plateforme ? Selon vous, que peut-elle apporter au cinéma belge ?

Oui je connais cette plateforme. Elle existe en fait depuis pas mal d'années, en ayant connu des changements de nom, mais c'est vrai que l'offre de SVOD, c'est assez nouveau. Je pense que ça fait un peu plus d'un an que ça existe. Nous on trouve ça super intéressant et nécessaire que cette offre existe parce que toute la production belge ne va jamais se retrouver sur des plateformes du genre Netflix. Une partie, oui, pour les films qui ont connu un succès. Du coup, être sur des plateformes plus cinéphiles comme se positionne Sooner, ça permet une vraie existence de ces films. Maintenant, en termes d'abonnements, je ne sais pas du tout où ils en sont. Je pense que ça reste quand même assez limité. Ça s'adresse à un public plus petit puisque c'est un public cinéophile. Ils développent des collaborations avec Auvio. Dans le cadre de ces collaborations, c'est peut-être comme ça qu'ils vont réussir à exister un peu plus. Dans tous les cas, c'est primordial qu'il y ait des plateformes plus locales, plus européennes, qui cohabitent avec les grosses plateformes américaines. C'est une manière de faire exister notre production différemment. Sinon, on est un peu mangé par les grosses plateformes américaines.

Le second thème que je voulais aborder, c'est la nouvelle technologie. Nous pouvons observer depuis quelques années de nouvelles technologies (Screen X, IMAX) qui permettent une expérience différente dans les salles. Quels sont les changements dans la production si l'on décide de produire un film avec ces technologies ? Et pensez-vous que le cinéma belge sera en mesure d'accéder à cette technologie ?

Alors là, j'avoue que ça dépasse un peu plus mon domaine de compétence. Je n'ai pas l'impression que la production de cinéma belge ait vraiment changé. Le matériel s'est adapté, on est passé au numérique, ce qui permet d'ailleurs de tourner dans des conditions parfois moins chères. On n'est pas forcément sur des productions très technologique en Belgique. Il y a peut-être des gens qui font ça et qui sont pas du tout membres de l'union des producteurs mais je n'ai pas senti un changement majeur ces dernières années, mis à part le passage au numérique.

Maintenant, je vais passer à la crise sanitaire. Suite à la crise sanitaire, le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fonds d'urgence de 50 millions d'euros. Pensez-vous que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Au niveau de la crise et au niveau de la production cinéma, il a fallu se battre quand même un peu au début du confinement pour se faire entendre. Mais au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, on a quand même eu des soutiens. Le centre du cinéma et la ministre ont débloqué certaines aides au moment du premier confinement qui, ensuite, ont été répétées. Surtout, il y a eu un fonds de garantie qui s'est mis en place à partir du mois de juillet 2020 et ça, c'était vraiment super nécessaire pour pouvoir reprendre les tournages. Sans ce fonds de garantie, les assureurs n'assurent pas les risques COVID et donc, le risque d'interruption de

tournage à cause de quelqu'un qui serait malade ou même juste mis en quarantaine. Du coup, ces coûts assez importants n'auraient pas du tout été assurés. Donc, le fonds de garantie a permis de pallier ce manque-là, qui vient des assureurs. Ça a permis vraiment la reprise de la production. Donc les tournages ont repris en juillet passé, même certains ont repris fin juin 2020, et ça ne s'est jamais arrêté depuis lors (sauf contamination). C'était un soutien qui était vraiment très important. On a dû un peu le susciter mais il a été mis en place. Il est toujours là. Normalement, il s'arrête fin juin mais on plaide pour qu'il soit encore prolongé parce qu'on n'est pas du tout sorti de la crise. On a eu aussi des aides aux surcoûts COVID puisque les tournages qui se sont mis en place ont eu beaucoup de surcoûts sanitaires. Le gros des surcoûts, c'est les tests, mais il y a aussi tout ce qui est gel, masque, ... Toutes les mesures qui font que les tournages durent plus longtemps. Donc, c'est de ce point de vue-là qu'on n'est pas trop mal lotis. Après, là où le gouvernement fédéral a vraiment mis du temps à réagir, c'est sur toutes les aides aux personnes. En fait, pour tous les artistes qui se retrouvaient sans emploi, il a fallu faire des adaptations au statut d'artiste. Ça a mis énormément de temps à se mettre en place et ce n'est toujours pas parfait mais c'est finalement mis en place. Par ailleurs, au niveau de la production cinéma, on a notamment, au niveau de la FWB, un financement qui reste stable mais qui a un peu diminué ces dix dernières années. Et donc là, ça ne concerne pas la crise mais on plaide pour un refinancement qui n'est jamais arrivé et qui n'arrive pas. On a été aidé pendant la crise mais on demande maintenant qu'on soit aidé aussi pour la relance et qu'enfin, cet organe-là soit refinancé. Le secteur n'arrête pas de se développer. On a de plus en plus de très bons auteurs, peut-être aussi avec le développement de la série. Ça suscite aussi d'autres développements. Je crois qu'il y a vraiment matière à faire plus de films mais tant que ce guichet-là, qui est vraiment le premier guichet d'aide aux productions d'initiatives belges, n'augmente pas, ça reste un peu compliqué. Notre combat pour l'avenir, ce n'est pas lié à la crise mais c'est un combat important parce que, si on reste dans ce cadre-là, on risque d'avoir du mal avec la relance.

Et ensuite, pensez-vous que le rôle du producteur doit devenir politique (en plus des fonctions existantes) afin de défendre le monde culturel (et donc cinématographique) ?

Je crois que, par définition, le rôle des producteurs est assez politique, mais depuis longtemps. Moi, je travaille pour l'association des producteurs. Notre rôle, il est vraiment d'aller défendre, auprès des pouvoirs publics, l'intérêt des producteurs. Pendant la crise, nous, on n'a pas arrêté. On a plutôt plus travaillé à ce moment-là. Donc, c'est clair que c'est plutôt un rôle qui a encore augmenté. Mais je dirais que, de manière générale, la production audiovisuelle a un côté un peu plus parlant pour le grand public parce que tout le monde connaît le cinéma (pas forcément bien le cinéma belge, mais les acteurs sont connus). Nous, on est une union qui a un rôle assez important dans toutes les discussions politiques. Pendant le premier confinement, on a fait une action vidéo qui s'appelait « no culture, no future ». On a eu 200 personnes qui ont envoyé des vidéos pour demander que le politique se réveille parce que, c'est vrai qu'on a eu l'impression, à ce moment, de ne pas du tout être entendus avec le monde de la culture. Ce n'est pas un hasard qu'on se soit basés sur les talents de l'audiovisuel parce qu'ils sont un peu plus connus et je pense que ça a pu faire bouger les choses. Donc oui, on développe un rôle encore plus politique, mais ça a toujours été un peu le cas.

La crise a fait chuter les revenus pour ce secteur. Comment voyez-vous l'avenir ? Quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?

En fait, c'est surtout au niveau des acteurs privés que la crise a fait diminuer les revenus parce que les fonds publics, pour l'instant, ils n'ont pas diminué. Après, ils ont beaucoup dépensé en aide COVID et donc, j'espère que la suite ne sera pas du coup une diminution de budget. Une grosse crainte, c'était de se dire que le tax shelter allait beaucoup diminuer mais ça a été

compensé par le fait qu'on a augmenté les plafonds. Les entreprises qui continuent à pouvoir investir ont pu investir plus. Il y a quand même des entreprises ne sont pas sorties perdantes de la crise. Donc, il a diminué un peu en 2020 mais les arts de la scène, qui bénéficient aussi du tax shelter, ont été complètement arrêtés presque toute l'année. Du coup, les fonds levés en tax shelter ont pu aller en production de cinéma qui se tournait. Donc, on n'a pas eu un impact majeur là-dessus et on verra pour 2021 parce que l'impact sera peut-être plus fort en 2021. Là-dessus, ce qu'on préconise, c'est qu'on continue les augmentations plafonds et pouvoir avoir des mesures compensatoires. On travaille aussi, à plus long terme, sur l'amélioration du tax shelter sur une série de points. Ce n'est pas spécifiquement lié à la crise mais tant qu'à faire, autant qu'on y arrive parce que ça va nous aider dans la relance. C'est quand même le financement numéro un en Belgique donc c'est important d'assurer que le tax shelter aille bien. Par contre, les acteurs qui ont vraiment vu leurs revenus diminuer, c'est les distributeurs.

D'accord, et par rapport aux distributeurs, avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

C'est sûr que le modèle traditionnel est amené à évoluer, vu l'arrivée très massive des plateformes de streaming et aussi leur impact dans la production. Ils vont aussi produire des films et séries qu'on ne verra pas forcément au cinéma. Le public a pris aussi des habitudes pendant le confinement et pendant la fermeture des salles. Maintenant, on n'est pas encore complètement prêts, notamment avec les films qu'on produit en Belgique, à se passer des salles. Enfin, on reste dans un modèle où la promotion d'un long métrage se fait surtout autour de la sortie salle. On pourrait envisager de la faire autour d'une sortie VOD. Le problème, c'est que l'offre en VOD est énorme. Donc, faire exister un film dans une sortie VOD, ça demande un gros effort de promotion. Les plateformes sont peut-être capables de le faire mais c'est rare que les plateformes aient comme modèle principal le long métrage. Je ne pense pas qu'elles investissent beaucoup en promo surtout sur des promotions de films. Je ne pense pas que ça va être quelque chose qui va se développer, ou du moins rarement. Je pense qu'au niveau aussi des réalisateurs, c'est très difficile de se dire qu'ils travaillent pour un film qui ne sortira pas en salle parce qu'il y a toujours ce rêve du grand écran. Maintenant, c'est sûr que le public a évolué dans ses habitudes et donc, on va voir à la réouverture des salles. Je pense qu'il y a une frange du public vraiment cinéophile qui va revenir ce qui, pour nos films, n'est pas une mauvaise chose. Mais avec l'embouteillage des sorties, ça va être compliqué de toute façon. Et pour les distributeurs, évoluer vers un modèle où la salle n'existerait plus, c'est pour l'instant pas du tout à l'ordre du jour car ils n'ont pas de droits sur les films des plateformes. Les distributeurs restent fortement liés à la salle.

D'accord, et enfin, qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans votre travail au quotidien ?

On a été super mobilisés pendant tout le premier confinement en fait. On a interpellé le monde politique tout le temps pour essayer de trouver des solutions. On a travaillé nous-mêmes à la rédaction d'un protocole sanitaire pour la reprise. On a demandé la mise en place du fonds de garantie qui était vraiment un élément déterminant pour la reprise. Durant cette partie-là de l'année, on a vraiment été très fortement mobilisés. C'est vraiment maintenant, dans ma carrière, que j'ai pu me rendre compte de l'importance de l'UPFF et du pouvoir du collectif.

Je vais maintenant passer aux questions relatives au financement. Wallimage et les fonds régionaux sont-ils essentiels au cinéma belge ?

Oui, Wallimage et Screen Brussels sont essentiels dans le sens où ils diversifient les sources de financement. Le financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est aussi très important pour la production d'initiatives belges parce que c'est en général par cette aide-là qu'on commence. Si on ne l'a pas, c'est plus difficile d'aller chercher de l'argent à l'étranger avec un film belge qui n'a pas le soutien de son fonds culturel. L'intérêt des fonds régionaux, c'est qu'ils peuvent intervenir complémentirement à ces aides mais aussi sur des productions qui n'ont pas cette aide culturelle. Aussi, plus on a un dossier avec beaucoup de dépenses à Bruxelles ou beaucoup de dépenses en Wallonie, plus on a des chances d'obtenir un financement des fonds régionaux. Donc oui ces aides sont primordiales. Et à savoir que, quand Wallimage intervient dans un projet, ils demandent généralement qu'il y ait au moins 500 % de dépenses, donc qu'on dépense, en Wallonie, 500 fois la somme reçue.

Pensez-vous que les chaînes de télévision belges vous soutiennent suffisamment ?

Alors la RTBF elle est obligée de nous soutenir parce qu'elle a un contrat de gestion et, en plus, la Fédération met une enveloppe à sa disposition dans laquelle elle peut aller chercher de l'argent pour coproduire. Donc au niveau de la coproduction on a des soutiens. On pense que ça pourrait augmenter dans le futur quand on se compare, par exemple, avec ce que fait la VRT. Ils investissent beaucoup plus. D'autant que, dans le contexte très mondialisé avec ces gros acteurs américains, je pense que pour les chaînes locales, c'est important aussi de trouver de l'originalité avec des contenus très locaux. Ces contenus peuvent se vendre et peuvent aussi participer à l'image de la chaîne. C'est une voie intéressante pour la RTBF de développer encore plus ça dans le futur. Cependant, on a un peu plus de difficultés, dans notre relation avec la RTBF, au niveau de la diffusion et de la promotion. On n'est pas très convaincus de leur choix d'horaires et de chaînes. Je pense qu'il y a matière à faire, de temps en temps, des diffusions sur la Une en prime time avec certains films. Là, on est généralement sur la Trois en deuxième partie de soirée. Il y a une vraie possibilité d'évolution dans la relation avec la RTBF. Et RTL, depuis qu'ils ont déménagé leur siège au Luxembourg, ils n'avaient plus d'obligation dans la production belge francophone. Mais maintenant, ça change puisque le nouveau décret leur impose des obligations. Ils vont devoir revenir avec un certain montant d'investissement qu'ils vont devoir mettre dans la production belge. Mais du coup, je ne peux pas encore dire comment sera la relation.

La réforme de l'impôt sur les sociétés a entraîné un recul du financement en 2018.

Comment avez-vous réagi alors ? Quelles solutions ont dû être apportées ?

Il y a eu une solution technique qui a tout de suite été trouvée. Le pourcentage a augmenté. Dès qu'on a effectivement eu connaissance du fait qu'il y allait avoir cette réforme de l'impôt et que les sociétés étaient taxées à un taux moins important, il fallait du coup augmenter le pourcentage de la déduction fiscale par rapport à l'investissement. Il n'empêche que, à ce moment-là, on n'a pas vu tout de suite qu'il y aurait aussi un effet sur les plafonds. C'est-à-dire que, comme le taux diminue, pour chaque entreprise qui investissait au maximum, l'investissement était quand même diminué par rapport à ce qu'elle pouvait faire avant avec un investissement maximum. Et donc, suite à ça, on a demandé que les plafonds augmentent et on l'a obtenu en raison de la crise. Mais c'est une augmentation provisoire, normalement. On avait déjà obtenu une petite augmentation du plafond absolu (le montant maximum que les gens pouvaient mettre avait augmenté en 2019). Mais on a réussi à obtenir une plus grande augmentation encore, en raison de la crise. Mais c'est provisoire. Donc ça, c'est un des points sur lesquels on travaille dans le cadre d'une amélioration plus durable du tax shelter.

Diriez-vous que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Oui complètement, et contrairement à l'image qu'on pourrait en avoir, puisque c'est de l'investissement privé, le tax shelter finance tous les types de production à partir du moment où on est dans des productions professionnelles. Toute la production belge et la coproduction étrangère bénéficient du tax shelter. C'est très difficile, aujourd'hui, de financer un projet si on n'a pas du tout accès au tax shelter. Je ne dis pas que c'est impossible dans le cadre des projets à petit financement mais c'est toujours, alors, de la débrouille et ça peut nuire un peu à la qualité des projets. Mais, c'est un financement énorme qui a vraiment multiplié les possibilités et énormément développé le secteur.

Je vais passer au dernier thème relatif au cinéma belge. Le cinéma francophone belge est reconnu pour sa qualité, en témoigne le succès depuis de nombreuses années des frères Dardenne. Cependant, celui-ci est beaucoup moins populaire auprès des Belges francophones. Est-ce que la production devrait mettre l'accent sur le marketing de ces films afin de les faire connaître auprès du grand public ?

Ce qu'on identifie, c'est qu'on doit mieux communiquer sur la diversité qui existe. On fait de l'animation en Belgique, des films de genre, de la comédie, des films pour enfants, ... On pense qu'on doit mieux communiquer justement sur cette diversité. Après, vouloir faire exister un film très cinéophile et d'auteur auprès d'un très grand public, je pense que c'est un leurre. Même si on mettait tous les moyens de promotion là-dessus, ça ne marcherait pas forcément. Le mieux, c'est d'essayer de faire exister chaque film auprès de son public et d'identifier au mieux le public cible. Il y a eu pas mal d'aides qui ont été développées dans ce sens-là ces dernières années, avec le centre du cinéma, où on pousse vraiment les producteurs, les auteurs, les réalisateurs à réfléchir à leur public cible dès qu'ils commencent à travailler sur un projet. Essayer d'identifier la manière de toucher le public au mieux. Maintenant, c'est clair que la promotion des grosses productions américaines ou même des grosses productions européennes, en France, cannibalise un peu le marché. Et ça, le cinéma belge ne pourra jamais rivaliser complètement par rapport ça. Une autre solution, c'est à la fois de mieux communiquer sur la diversité qui existe et de développer plus de diversité. On va voir si ça aboutit, mais on est dans un marché où il y aura plus d'acteurs qui seront intéressés d'investir dans la coproduction de films qui vise un public plus large, plus familiale et dans la série aussi. Ça ne porte pas encore très fort ses fruits, mais c'est un processus en cours et ça va dans le bon sens.

D'accord, ensuite, depuis 2018 et alors qu'il était dans le creux de la vague, le cinéma flamand connaît une forte popularité a contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

Il y a une vraie industrie et un vrai amour du public flamand pour son cinéma qui s'est développé suite au développement de toutes les séries flamandes depuis bien plus longtemps que nous (il y a 15 ou 20 ans). Ils ont vraiment commencé à développer cette industrie et ça a vraiment porté ses fruits. Ils ont une star system en Flandre, avec des acteurs connus. Du coup ils ont un cinéma très populaire qui marche depuis pas mal de temps mais qui marche exclusivement en Flandre pour une partie de ces films. Donc, c'est très populaire mais ça ne passe pas forcément les frontières. C'est vrai aussi que, depuis 2010, on a toute une génération de réalisateurs flamands qui monte au niveau international, qui sont venus avec des films de grande qualité et qui ont fait des succès, pas seulement en Flandre, mais aussi en Belgique francophone et dans d'autres pays. Ce sont des films un peu plus populaires qui visent un public un peu plus large. À quoi est-ce dû l'émergence de ces talents-là ? Il y a eu, du côté du VAF, une politique vraiment de développement de productions de qualité, avec

une vision assez affirmée de donner moins de soutien à moins de films, mais à des films très qualitatifs. Je pense qu'il y a toute une politique qui a porté ses fruits. Mais je n'ai pas l'impression qu'il y ait vraiment eu un creux. Je dirais que c'est très bien pour et je ne pense pas que le cinéma francophone soit forcément, lui, dans le creux de la vague. Disons qu'il est confronté à plus de difficultés à toucher son public. Il doit se diversifier et mieux communiquer sur sa diversité actuelle. Mais c'est très bien que le cinéma flamand se soit diversifié et ait acquis une reconnaissance internationale. Je pense que les deux industries peuvent se développer en parallèle.

Des services de streaming (Netflix, Amazon) et des câblodistributeurs (Proximus, Telenet) contribuent à la production cinématographique flamande par décision du gouvernement flamand. Du côté wallon, pensez-vous qu'on en fait assez ? Pensez-vous que le cinéma wallon est désavantagé ?

En fait, c'était déjà le cas de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce décret existait déjà de notre côté bien avant d'exister en Flandre. Ils nous ont un peu copié pour le coup. Ça fait des années que Proximus, VOO et toutes les télés qui sont actives sur le territoire de la Fédération doivent contribuer à la production indépendante. Et puis, ça s'est finalement développé aussi en Flandre un peu plus récemment. Par contre, ils ont été beaucoup plus rapide à adapter la nouvelle directive européenne qui permettait, en plus des acteurs locaux, de faire aussi contribuer des gros acteurs internationaux, même s'ils ne sont pas basés en Belgique, mais s'ils visent la Belgique avec une offre commerciale comme c'est le cas de Netflix. Maintenant, ces acteurs doivent contribuer. Ils ont été plus rapides en Flandre à l'adapter mais avec des taux de contribution et d'obligations qui ne sont pas énormes (2%). Du côté de la FWB, c'est 2,2% mais on a un groupe de travail avec le cabinet de la ministre parce qu'elle s'est engagée à le faire augmenter. Donc je ne dirais pas qu'on est désavantagés et je pense qu'ils travaillent aussi du côté flamand dans ce sens-là. Seulement, je ne sais pas si nous, on a vraiment un engagement du gouvernement, de la ministre et du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à être plus ambitieux. Je crois qu'en Flandre, ils sont un peu plus « libre marché » et encouragent les gros opérateurs à venir, avec pas trop de contraintes. J'espère qu'ils y arriveront mais nous, on n'est pas désavantagés de ce point de vue-là.

Enfin, la plateforme de streaming Streamz a vu le jour en Flandre et a pour projet « d'unir les forces flamandes afin de proposer ce qu'il y a de mieux ». Est-ce qu'une telle initiative serait possible du côté francophone ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Alors, je dirais que la grosse différence entre le côté flamand et francophone, c'est qu'ils ont vraiment beaucoup de chaînes télé (Streamz ayant été créée par différentes chaînes de télé flamandes). On n'a pas beaucoup de chaînes de télé, nous. On en a vraiment deux, c'est la RTBF et RTL. J'ai vraiment du mal à les imaginer s'unir dans un projet commun. Mais pour le public, c'est génial d'avoir ce type de plateformes qui rassemblent vraiment les contenus flamands des différentes chaînes au sein d'une plateforme de streaming. Mais je ne vois pas trop ça se développer de notre côté. La RTBF mise à fond sur Auvio et RTL a un peu moins axé son développement là-dessus mais ils vont être obligés parce que c'est l'avenir. Par contre, la RTBF développe Auvio comme son catalogue et n'est pas super ouverte à des collaborations avec d'autres acteurs j'ai l'impression.

Annexe 13 : Interview de Stephan De Potter

Est-ce que vous pouvez vous présenter et présenter votre métier ?

Je suis Stephan De Potter, CIO de Cinéart. Nous sommes distributeur de films, c'est-à-dire qu'on achète les droits exclusifs pour le territoire du Benelux d'une trentaine de titres par an (parfois plus de 40 acquisitions en tout cas depuis le confinement). Mais la dizaine de titres supplémentaires ne sort pas forcément en salle, ils sortent directement en premium VOD ou autre. Voilà en gros. Et donc nous sommes aussi actifs aux Pays-Bas et au Luxembourg.

Du coup, le questionnaire est réparti en plusieurs thèmes. Le premier, c'est le streaming. Première question par rapport à cela : on peut observer une augmentation de l'offre de streaming depuis quelques années, est-ce que vous voyez ça comme une menace ou plus comme une opportunité ?

Je pense que c'est à la fois une menace mais c'est aussi une opportunité. Une menace dans le sens où de plus en plus de gens se tournent vers ce type de consommation cinéma et donc restent chez eux à regarder leur petit écran ou leur tablette ou leur smartphone. Je pense que c'est néanmoins une opportunité parce que des manières très différentes de consommer. Entre aller au cinéma et le streaming chez soi, c'est des démarches très différentes. L'une, c'est sortir de chez soi et faire une sortie. L'autre, c'est rester chez soi. Je pense que de toute façon, il va y avoir une lassitude de la consommation plateforme. Après il y a plusieurs plateformes mais bon je pense qu'il va quand même avoir une volonté de ressortir de chez soi. Je pense quand même que la sortie cinéma est une activité sociale. Voilà, et je pense que c'est une opportunité aussi dans la mesure où les plateformes relèvent le niveau et obligent les producteurs de cinéma à relever le niveau aussi. Je pense qu'il va avoir un rehaussement du niveau général de la production et de la qualité. Les produits pour la télé avec peu de moyens, très vite produits et très vite réalisés et qui n'avaient finalement que comme fonction d'assouvir un besoin pour TF1 de passer un dimanche soir, vont pouvoir aller directement en streaming. Les plateformes vont aussi permettre à certains films comme ça d'aller directement sur une plateforme et de ne plus devoir faire le passage obligé par une salle de ciné et donc de moins encombrer les salles de cinéma. Ça laissera plus de place aux films qui ont besoin de la salle.

D'accord, ensuite la prochaine question, depuis quelques années, la Belgique produit des séries qui connaissent un grand succès qui s'exporte même au-delà de nos frontières.

Pensez-vous que l'avenir de la production belge se trouve dans les séries ?

Je ne sais pas si elle se trouve plus dans les séries. Je pense qu'elle s'y trouve aussi. Je pense que c'est bien qu'elle se soit aussi lancée dans ce format-là, avec succès en plus. Ça crée de nouveaux talents, de nouveaux scénaristes, de nouveaux réalisateurs. C'est une bonne chose.

Netflix produisant ses propres séries, elle finance principalement ses projets. Avec ses possibilités de financement colossales, pensez-vous que Netflix pourrait aider à développer le cinéma belge (notamment avec des projets plus ambitieux) ?

Non, je ne pense pas que ça va amener plus d'argent, je pense que ça va justement diversifier les possibilités pour les producteurs de trouver un nouveau créneau. Donc non ça c'est très bien, je pense que la diversité et la concurrence tant qu'elle est saine sont très positives pour le marché.

La plateforme belge Sooner a vu le jour avec comme projet de proposer des films belges et européens moins « mainstream ». Connaissez-vous cette plateforme ? Selon vous, que peut-elle apporter au cinéma belge ?

Oui je connais. Je pense que ça va mettre en avant les productions belges. Après la question est de savoir si Sooner n'arrive pas un peu trop tard sur le marché. Avec une visibilité assez peu présente en termes de communication, même si ça commence petit à petit à bouger de ce côté-là. Elle est en concurrence avec des plateformes qui sont là depuis plus longtemps.

Ensuite, question par rapport aux nouvelles technologies. On peut observer depuis quelques années de nouvelles technologies comme le Screen X et l'Imax qui permettent une expérience différente dans les salles. Qu'est-ce que cela apporte selon vous dans les salles et est-ce que ces nouvelles technologies ont un avenir en Belgique ?

C'est une question très compliquée. C'est aussi avec l'apport du 3D, du 4K. Je ne suis pas sûr que les gens acceptent de payer des tarifs supplémentaires pour ce type de films. Alors sans doute les films événements oui, ça c'est sûr. Mais je ne sais pas si le système est viable, si ça ne s'accorde qu'aux films événements qui sont tournés dans ces formats-là. Je pense qu'il y a vraiment un public niche surtout mais je ne suis pas sûr qu'il y ait un marché phénoménal pour ce support-là. Ça reste quand même plutôt de l'ordre de l'occasionnel. Même si les productions américaines usent plus de ces formats mais c'est un moyen d'occuper le terrain et d'avoir plusieurs salles disponibles.

D'accord, ensuite des questions plus relatives à la crise sanitaire. Suite à la crise sanitaire, le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fonds d'urgence de 50 millions d'euros. Pensez-vous que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Par la Fédération Wallonie-Bruxelles, on a été soutenu assez bien après le confinement, plus du tout après le second, ou quasi plus du tout. On encore 10% de soutien après les fermetures de salles fin octobre alors que la période était beaucoup plus dure en termes de manque à gagner puisque la deuxième partie d'année est toujours une grosse période pour nous. Après on a eu une petite aide régionale de Bruxelles-Capitale et bien sûr, on a bénéficié du chômage qui a été voté par le gouvernement fédéral. Mais globalement quand je compare avec la France, c'est vrai que le soutien était extrêmement minime.

Est-ce que vous pensez que votre rôle doit devenir plus politique en plus des fonctions existantes afin de défendre le monde culturel et donc cinématographique ?

Un des drames du confinement, c'est la réalisation du fait que la culture pour ce gouvernement n'était absolument pas quelque chose d'essentiel. Ni le cinéma, ni le théâtre. On a été relégué jusque dans les arrières-bancs pour la réouverture. J'en suis venu à croire que s'il n'y avait pas eu l'Euro, je pense que les cinémas restaient fermés. Alors que, entretemps, le nombre de gens en soins intensifs étaient en dessous de 300 alors que la barre était à 500. C'est aussi la première fois qu'ils exigeaient pour l'ouverture d'un secteur qu'une barre de minimum 500 soit atteinte. Ça n'a jamais été le cas pour la réouverture des grands magasins. C'est bien la preuve qu'en fait ce sont les gros lobbies qui ont dicté un peu la politique de ce gouvernement, beaucoup plus que la raison.

Ensuite la crise a fait chuter les revenus pour le secteur. Vous personnellement, comment voyez-vous l'avenir et quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?

Nous avons été assez réactifs parce je savais le nombre de films qui étaient un peu disponibles chez les ayants droit qui étaient susceptibles d'arriver sur le marché belge. Par contre, ils ne correspondaient pas à un business modèle classique de sortie cinéma au démarrage. Et donc du coup, nous avons négocié une bonne quinzaine de films qui sont sortis directement sur des plateformes en premium VOD, essentiellement sur BeTV et Proximus et Sooner. Ça nous a

permis de maintenir un peu l'activité et de développer un peu de nouvelles manières de promouvoir les films, avec essentiellement une promotion digitale (certes moins chère). Ça a permis aux plateformes d'expérimenter le premium VOD qu'ils avaient envie de booster depuis un petit temps en tout cas. Ça nous a permis aussi de maintenir une partie de l'équipe, au moins en temps partiel, au travail. Ça nous a permis de continuer à amener des nouveaux films à la presse cinéma qui donc du coup pouvait en parler dans ces pages et pages internet. Voilà ça nous a permis de traverser cette crise tant bien que mal. Alors c'est vrai que ça n'a pas été très rentable mais c'était une manière de résister de manière active à cette crise et de repartir en n'ayant pas arrêté la machine.

Avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

C'est ce que les producteurs ont commencé à faire en s'associant à des plateformes, en créant les séries télé avec eux. Nous, le cinéma représente 50% de notre chiffre d'affaires annuel mais c'est l'essence même des 50 autres pourcents. Ne pas faire un succès ou ne pas mettre en avant le cinéma, ce serait ne pas lui donner suffisamment de présence et de promotion lorsque les gens vont le découvrir en VOD ou sur une chaîne de TV. Donc nous avons aussi développé toute une activité très digitale où on a à peu près aujourd'hui 135 000 amis ou personnes qui nous suivent. Ça nous permet aussi de contacter tout de suite en direct les membres de manière digitale. Quand les cinémas sont fermés, aussi leur dire qu'on sort des films sur d'autres plateformes, d'une autre manière et c'est une manière de garder contact.

Qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans votre travail au quotidien ?

Ça nous a fait comprendre que rien n'est jamais gagné. J'avais l'habitude de ne jamais voir un cinéma fermé depuis le début de ma carrière. Les choses peuvent changer radicalement du tout au tout. Mais que, de toute façon, il faut rebondir et, plutôt que se lamenter, il faut prendre la balle au rebond et essayer de trouver les nouvelles opportunités, des nouvelles manières de s'en sortir.

Ensuite, je vais passer sur le thème du financement. D'abord Wallimage et les fonds régionaux sont-ils essentiels au cinéma belge ?

Je ne suis pas producteur mais ça me semble effectivement essentiel, comme tout apport de tout financier est bienvenu auprès des producteurs.

Ensuite, pensez-vous que les chaînes de télévision belges vous soutiennent suffisamment ?

Nous, c'est le cas. On essaye d'avoir des films assez populaires qui nous permettent justement de séduire la RTBF, la VRT, ... Donc globalement on n'a absolument pas à se plaindre. Ce sont des partenaires (avec d'ailleurs BeTV et Proximus) qui ont vraiment joué le jeu dans cette période qui était extrêmement compliquée pour nos distributeurs. Contrairement aux producteurs, on a été à l'arrêt durant le deuxième confinement. Mais les chaînes ont joué le jeu en nous achetant des films parfois de bas de catalogue pour nous aider à passer cette année sans trop de soucis.

Donc ensuite, je passe à des questions plus relatives au cinéma belge. D'abord, le cinéma francophone belge est reconnu pour sa qualité, en témoigne le succès depuis de nombreuses années des frères Dardenne. Cependant, celui-ci est beaucoup moins populaire auprès des Belges francophones. Est-ce que la production devrait mettre

l'accent sur le marketing de ces films afin de les faire connaître auprès du grand public ?

Le problème n'est pas vraiment marketing. Il ne faut pas oublier que le belge francophone se reconnaît dans le cinéma français en général, là où le cinéma flamand ne se reconnaît absolument pas dans le cinéma hollandais. Du coup, il y a un engouement de la part des flamands quand ils voient des films flamands au cinéma ou à la télé. Ce grand pays au nord qu'est les Pays-Bas ne produit en fait rien qui attire les flamands. Chez nous quand on regarde TF1, France 2, on a l'impression que ça fait partie de notre culture. Et donc ce qui fait que c'est compliqué pour un cinéma belge de sortir son épingle du jeu. Par rapport aux films populaires, il n'y en a pas beaucoup qui se produisent et quand ils se produisent, ils ne sont pas d'une qualité géniale. Donc ça se trouve souvent d'un manque de moyens. Du coup, c'est un film qu'il n'y a pas lieu à connaître un grand public. S'il n'est pas bien, il n'est pas bien et ce n'est pas une masse de marketing ou de dépenses en promotion qui va changer la donne. Un mauvais film reste un mauvais film.

Ensuite, depuis 2018 et alors qu'il était dans le creux de la vague, le cinéma flamand connaît une forte popularité a contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

C'est vraiment l'appartenance et la reconnaissance de leur culture au cinéma, ce qui est très logique. C'est vrai qu'il a eu le vent en poupe pendant de nombreuses années, là il subit un petit essoufflement. Il fût un temps où tous les films flamands fonctionnaient quand même bien. Là quand ils deviennent un peu art et essai ou quand ils sont un peu moins populaires, ils ont autant de mal à trouver leur public que les films francophones. Je pense qu'il y a un vrai engouement de début qui a sans doute coïncidé avec l'arrivée de VTM, la télé payante. Mais là je vois dans les chiffres qu'il y a un petit essoufflement du côté des films flamands. Un film art et essai flamand aujourd'hui ne fait pas beaucoup plus qu'un film art et essai francophone belge. Alors qu'avant, il faisait le double ou triple. Là on est revenu à une base plus logique.

Des services de streaming (Netflix, Amazon) et des câblodistributeurs (Proximus, Telenet) contribuent à la production cinématographique flamande par décision du gouvernement flamand. Du côté wallon, pensez-vous qu'on en fait assez ? Pensez-vous que le cinéma wallon est désavantagé ?

Non je pense qu'il y a des accords passés entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et Netflix aussi. Je me souviens avoir participé à une réunion du centre du cinéma où Netflix était présent et les producteurs francophones travaillent aussi avec Netflix donc je pense qu'il n'y a pas vraiment de souci par rapport à ça.

Enfin la plateforme de streaming Streamz a vu le jour en Flandre et a pour projet « d'unir les forces flamandes afin de proposer ce qu'il y a de mieux ». Est-ce qu'une telle initiative serait possible du côté francophone ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Je pense qu'il y a déjà pas mal de plateformes existantes. Je sais qu'Auvio fonctionne plutôt très bien. Je pense que RTL a raté le coche à ce niveau-là. Là où la RTBF a finalement réussi son pari. Je ne suis pas sûr que ce soit utile d'ajouter encore une plateforme qui fédère toutes les TV. Je pense que les Belges francophones regardent aussi les télévisions en France qui pourraient difficilement, à mon avis, participer à un Streamz francophone.

Annexe 14 : Interview de Thomas Verkaeren

Est-ce que vous pouvez vous présenter et présenter votre métier ?

Thomas Verkaeren, directeur général de la société « O’brother distribution » qui est une société de distribution de films qui a pour but de promouvoir et de sortir des films en salle de manière nationale dans le Benelux. La gestion se fait en salle, sur les plateformes VOD, en dvd pour ce qu'il en reste et les télévisions payantes et gratuites. Nous sommes des gestionnaires de droits d'auteur. On achète des droits d'auteur territoriaux sur un film qu'on peut exploiter pendant une durée bien précis (10 à 12 ans de manière générale et parfois ça peut 15-16 ans).

Le questionnaire se divise en plusieurs thèmes. Le premier thème, c’est le streaming. On peut observer une augmentation des offres de streaming depuis quelques années. Est-ce que vous voyez ça comme une menace ou une opportunité ?

Ni l'une ni l'autre. On dit toujours que le streaming va tuer le cinéma mais ça fait plus de cent ans qu'on dit que le cinéma va mourir. On voit que le cinéma continue à exister. On a connu ça avec l'avènement de la radio. On a connu ça avec l'avènement de la télévision. On a connu ça avec l'avènement la vhs, puis le dvd, puis le blu-ray et puis maintenant le streaming. C’est vrai que la menace pour nous, c'est la disponibilité du spectateur dans le temps qui lui est imparti en temps libre. Il y a vingt ans, les gens n’avaient pas beaucoup de choix. C’était le dvd, la télé ou aller au cinéma pour se divertir avec les yeux. Maintenant, on peut aller au concert, au théâtre, au café, faire du sport. Toutes ces activités hors école ou travail, c'est ce qu'on appelle le temps libre de la personne. S’il n'est pas extensible, c'est clair que si les gens passent beaucoup plus d'heures sur les réseaux sociaux et sur les plateformes, c'est une menace. Mais je dirais que ce n’est pas les plateformes qui forment une menace. C’est simplement les multiplications de type « entertainment ». Tout à coup, si le sport est à la mode, le sport devient une menace pour le cinéma mais pas plus que les réseaux sociaux ou les plateformes vidéo. La formule plateforme vidéo ne va pas anéantir le cinéma parce que, en fait, les cinémas restent une autre activité : une activité sociale, une activité qui fait sens dans tous les sens du terme car elle touche à nos sensations. Regarder un film sur son écran d'ordinateur ou sur la télé, ça n'est pas la même expérience. Donc ce n’est pas vraiment une menace, c'est quelque chose qui vient en plus des autres activités. Tu peux aussi mettre ça dans la vie d'un être humain : une personne, quand elle est jeune, adore aller au cinéma. Puis elle a 30 ans, elle a des enfants et ne va plus au cinéma parce qu'il n'a plus le temps. Ensuite, à 45-50 ans, elle va y retourner à nouveau au cinéma parce que ses enfants ont grandi. Il y a des cycles dans la vie tout comme il y a des cycles dans le cinéma. Maintenant, le cinéma a eu un peu de mal ces derniers temps à cause de leur fermeture obligatoire suite à la pandémie mais je suis sûr que ça va reprendre du poil de la bête quand on réouvrira.

Deuxième question : Depuis quelques années, la Belgique produit des séries qui connaissent un grand succès qui s’exporte même au-delà de nos frontières. Pensez-vous que l’avenir de la production belge se trouve dans les séries ?

Il faudra demander aux producteurs mais les producteurs belges sont, par définition, déjà des coproducteurs de contenu européen. Notre système de financement est quand même très attractif avec le tax shelter et donc les Français, les Espagnols, les Italiens aiment bien venir chez nous pour coproduire des films. Alors ça fait déjà des années que les producteurs belges ont compris que les séries télé faisaient partie d’un nouvel univers et ils ont déjà tous investi dedans.

D'accord. Enfin, la plateforme belge Sooner a vu le jour avec comme projet de proposer des films belges et européens moins « mainstream ». Connaissez-vous cette plateforme ? Selon vous, que peut-elle apporter au cinéma belge ?

Bien sûr que je connais. On a même été un peu à la base du truc. Il y a énormément de défauts malheureusement, techniques surtout et un manque d'application. Il y a un vrai problème aujourd'hui d'adhérence des spectateurs à la plateforme à cause des problèmes techniques. Aussi, Sooner n'existe pas sur les téléphones connectés. Ce n'est pas très « user friendly ». Ils font des efforts ces derniers temps mais honnêtement, je ne suis pas très convaincu. Quoi qu'il en soit, c'est hyper important que ça existe des plateformes pareilles. Il n'y a que par ça qu'on va pouvoir créer notre niche sur ce créneau-là. Les plateformes comme Netflix, Amazon ont plein d'offres, de propositions de contenu mais il n'y a pas d'éditorialisation de ce contenu, ou très peu, ou il est donné à de l'intelligence artificielle. Ce qui est important, c'est que les gens fassent confiance à d'autres pour aller voir d'autres choses, pour découvrir des choses. C'est encore important d'avoir un bouche-à-oreille subjectif et aussi une sérendipité du choix. On doit faire en sorte qu'on puisse tomber, un peu par hasard, sur quelque chose et qu'on se dise « je vais le regarder » sans savoir comment ni pourquoi c'est arrivé chez nous, mais on le regarde quand même et on apprécie ou on n'aime pas. On essaye d'éviter les algorithmes même si certains algorithmes fonctionnent très bien et que ça peut être super. Le problème, c'est que l'algorithme tue l'algorithme. C'est très connu. Je regardais un film avec Jean-Paul Belmondo simplement par pure « guilty pleasure ». Pendant deux semaines après ça, je n'ai reçu que des propositions similaires. Si je m'étais pris au jeu de l'algorithme et que j'en regardais un autre, l'algorithme se serait dit : « Celui-là, il adore ça. Je lui balance que ça » et on rentre dans une spirale qui fait qu'on se retrouve qu'avec des contenus similaires. C'est très désagréable. Donc là, c'est quelque chose auquel Sooner doit travailler et doit réfléchir : « Comment créer du contenu ? Comment se lier à des éditorialiseurs de contenu ? ». Si on fait ça dans des salles de cinéma, c'est là que ça devient intéressant. Là, le lien avec les salles de cinéma pourrait créer des listes des journalistes spécialistes, des influenceurs, des groupes de gens qui se disent être passionnés de tel type de cinéma et qui pourraient convaincre d'autres de les suivre. C'est là que les réseaux sociaux peuvent être intéressants dans l'éditorialisation de contenu d'une certaine plateforme. Et donc Sooner doit absolument travailler là-dessus. Ils le font un petit peu. Ce n'est pas génial mais ils commencent à travailler à ça.

D'accord, et malgré le défaut de la plateforme, vous pensez qu'il y a un avenir pour Sooner ?

Il y a un avenir pour plusieurs plateformes. Il faut simplement que chaque plateforme trouve un moyen de fidéliser le spectateur. Dans le même esprit, dans une même ville, il peut y avoir quatre ou cinq cinémas différents qui proposent chacun, à leur manière, un contenu soit similaire, soit différent. Mais ils font en sorte que ça fidélise un certain public. Quand on trouvera cet équilibre-là, il faut simplement que la rémunération soit honnête et équilibrée pour les ayants droits, pour les créateurs, pour les producteurs, ... Pour tout le monde qui a travaillé sur le film. Aussi, il faut arrêter d'imaginer qu'un jour, on arrivera à créer un Spotify du cinéma. C'est impossible. Fabriquer un album de musique, ça coûte entre 10 000 et 1 million d'euros maximum. Fabriquer un film, ça coûte minimum un million et demi et ça peut monter à des 200 millions pour certains films. Donc on est dans un tout autre ordre de grandeur en termes d'investissements. Et il y a un autre élément très important à tenir compte, c'est que les gens regardent un film, en moyenne, une fois ou deux fois maximum. Ils ne vont pas revoir un film 15/20 fois comme on réécoute un album. Hors, Spotify fonctionne là-dessus, sur la réécoute de la même chanson, du même album. C'est normal qu'à un moment, un album soit écouté plus de 5 milliards ou 7 milliard de fois. Aujourd'hui, on n'en est pas

encore là mais on y arrivera. Alors qu'un film n'arrivera jamais à être vu par tout le monde dix fois. C'est impossible. La réalité économique de Spotify ne peut pas fonctionner dans le cinéma. Un film coûte trop cher que pour être réparti dans des si petits montants. C'est une réalité économique à laquelle on doit tenir compte et avec laquelle les spectateurs doivent aussi être d'accord de devoir payer plus cher qu'un Spotify. Ça, aujourd'hui, les gens ne sont pas d'accord parce que pendant 15 ans, ils ont eu l'habitude de télécharger illégalement du contenu et donc, d'avoir accès à des contenus gratuitement. Ce n'est pas très sport.

Ensuite, je vais passer à des questions qui se rapportent plus aux nouvelles technologies. Nous pouvons observer depuis quelques années de nouvelles technologies (Screen X, IMAX) qui permettent une expérience différente dans les salles. Quels sont les changements dans la production si l'on décide de produire un film avec ces technologies ? Et pensez-vous que le cinéma belge sera en mesure d'accéder à cette technologie ?

C'est une diversification de l'offre cinéma. Moi je vois les choses en tant que distributeur. On voit les choses toujours dans des cases. Aujourd'hui, on a la case « theatrical » (c'est le cinéma), on a la case VOD (c'est la vidéo on demand) et puis on a la case tv (ce qui est proposé par une chaîne de télévision). Mais aujourd'hui toutes ces cases sont en train de se diluer les uns dans les autres. Avant, il y avait la « Pay TV », c'est-à-dire BeTV ou Proximus et leur fameux bouquet, qui passaient en boucle des films récents. Comme ils les passaient en boucle, il y avait toujours bien un jour, un soir où on peut regarder le film qu'on veut, mais c'était linéaire. Une fois que ces choses-là sont sorties du linéaire, c'est quasi delà de la SVOD mais pour lequel le contenu à payer est beaucoup plus cher. Ça devient de la VOD quelque part puisqu'on peut choisir à quel moment on regarde le film.

Je vais passer à des questions par rapport à la crise sanitaire. Suite à la crise sanitaire, le gouvernement a pris certaines mesures notamment la création d'un fonds d'urgence de 50 millions d'euros. Pensez-vous que le gouvernement vous soutient assez durant cette crise ?

Non, on a eu au premier confinement un soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais pas du fédéral. La culture, c'est la Fédération Wallonie-Bruxelles. On a eu un chouette soutien parce qu'on est opérateurs officiels de la Fédération depuis qu'on fait beaucoup de films belges francophones. On a donc des subsides. Grâce à ces subsides, ils nous ont octroyé des subsides supplémentaires au premier confinement parce qu'on avait engagé plein d'argent dans la sortie de films qui n'ont pas pu avoir lieu à cause de la pandémie. Par contre, pour le deuxième confinement qui a eu un impact beaucoup plus important car on était en pleine saison cinéma (octobre, novembre, décembre, janvier, février et sans parler de mars, avril, mai, juin où on a encore été fermé), la période est beaucoup plus longue. La période est aussi beaucoup plus importante pour nous. On avait des gros films. C'était des manques à gagner énormes. On a pu mettre les gens au chômage temporaire donc ça nous a servi. Le problème, c'est qu'on continue à vendre nos droits tv. Ça, c'était des fenêtres qui continuaient de faire rentrer de l'argent. Mais donc, on va arriver maintenant avec des gros problèmes de cash-flows. Pas maintenant mais dans six mois ou un an, quand on ne pourra plus vendre des films aux télévisions puisque les fenêtres d'exploitation sont de deux ans. Et comme on a vendu tous des deux dernières années et qu'on n'a plus rien sorti depuis un an, il faudra attendre encore deux ans pour pouvoir vendre des films en TV. C'est un manque d'apport de cash qui va avoir des grosses répercussions sur les santés financières de chacun dans les distributeurs. Pour nous la crise n'est pas derrière, elle est devant. Tout dépendra de la manière dont on va pouvoir tourner cette page, minimiser les dépenses, tout en assurant les entrées de cash.

Et justement, comment voyez-vous l'avenir ? Quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?

Nous, on a on a cette chance d'avoir pu, pendant le confinement, nous rapprocher d'autres producteurs que versus, qui est notre maison mère. On va pouvoir annoncer une line up qui est deux fois plus grande que ce qu'on sortait avant. Donc je vais sortir deux fois plus de films en salle. Ça va faire en sorte que je vais quand même pouvoir faire rentrer de l'argent en suffisance pour pallier le manque de vente aux télévisions. Et comme j'amorcerai une source de films plus large, a priori, là où j'avais calculé une croissance dès 2021, je serai en break even en 2021. J'amorcerai ma croissance à partir de 2023. On a un standby pendant deux ans. Espérons que ça fonctionne comme ça et espérons que les gens retournent en salle et qu'on puisse bénéficier de l'engouement des gens en salle et de nos films avant de pouvoir les revendre en télé. Normalement, notre avenir est assuré grâce à ça.

Ensuite, avec la fermeture des salles, tout le secteur est immensément impacté. Pensez-vous que le cinéma devrait être moins dépendant des salles et qu'il devrait évoluer du modèle traditionnel production-cinéma-DVD ?

J'ai toujours été pour une réduction des fenêtres d'exploitation (ce que tu nommes là, c'est un peu les fenêtres d'exploitation). Je ne comprenais pas que, en tant que distributeur, je sois obligé de porter moi tous les risques de la promotion d'un film (ce qu'on appelle le PNA). Je porte sur le dos l'ensemble des dépenses PNA. Je partage ce soi-disant à 50-50 les recettes du ticket de cinéma alors que c'est essentiellement plutôt à du 40-60. En gros, le cinéma ne fait aucune dépense sur la promotion d'un film mais se permet, si le film ne marche pas, de le jeter après une semaine. Mais cette même salle, aujourd'hui, nous impose une fenêtre de quatre mois avant la VOD alors que c'est moi qui ai payé toute la promotion du film. Toute la notoriété du film, c'est moi qui l'ai faite, ce n'est pas le cinéma. Ce n'est pas logique. Alors le cinéma dira : « oui, mais moi je paye les projecteurs, l'écran et les fauteuils » mais ils nous vendent pour 10 balles de popcorn derrière, sur lequel ils se font des marges énormes. C'est n'importe quoi. Le film est pour le cinéma un produit d'appel mais la bonbonnerie est pour eux le vrai produit sur lequel ils se font des marges et sur lequel ils se font des bénéfices. Sans parler du fait que la plupart des salles de cinéma sont essentiellement des opérations immobilières. Ça m'énerve énormément d'entendre les salles pleurnicher parce que nous, on voudrait réduire leur fenêtre pour des fenêtres VOD et d'autres fenêtres d'exploitation. C'est la moindre des choses. Donc oui, je suis pour une réduction des fenêtres d'exploitation. Et si on peut sortir un film en salle et simultanément VOD, moi je suis sûr que ça ne changera pas grand-chose sur la fréquentation en salle. Les gens qui veulent aller voir un film au cinéma iront le voir au cinéma et les gens qui veulent le voir chez eux iront le voir chez eux. Ce qu'il se passe, c'est qu'il y a des gens qui n'iront plus au cinéma parce qu'ils se disent : « j'ai tout à la maison ». Autant te dire que ces gens-là reviendront rapidement au cinéma quand ils se rendront compte que l'expérience cinéma à la télévision, ce n'est quand même pas ça. Ça se voit d'ailleurs dans les enquêtes aujourd'hui. Depuis un an avec la fermeture des cinémas (je ne parle pas de l'intermezzo estivale), les gens crèvent d'envie de retourner au cinéma parce qu'ils en ont marre de leur fauteuil. Ils connaissent déjà tous les recoins de leur fauteuil. Donc, moi, je suis pour la réduction des fenêtres d'exploitation.

Une dernière question par rapport à la crise sanitaire : qu'est-ce qu'elle a changé à votre travail quotidien ?

Je travaille de la maison. Je fais mes calls en voiture. Je suis moins au bureau. Mais j'ai hâte d'y retourner de manière constante parce que nous, on a un métier qui est un métier de contact. C'est un métier qui nécessite le mouvement. Je suis tout le temps dans des festivals, dans des avant-premières. Je rencontre du monde, du public. Notre clientèle, c'est les salles

mais, in fine, notre clientèle c'est le public. On doit aller à la rencontre de ce public, essayer d'écouter ce public, ce qu'ils veulent avoir. Avec l'expérience on sait mais, si on fait ça à distance, on ne saura jamais. Donc vivement le retour au bureau, le retour à une vie un peu normale et surtout le retour en salle et en avant-première, rencontrer le public. C'est hyper important. On ne se rend pas très bien compte de ça mais les auteurs ont vraiment besoin de rencontrer leur public. Ça leur fait d'abord tellement de bien de se rassurer que ce qu'ils ont fait est réussi. Et puis, ça leur permet de retrouver l'inspiration pour refaire leur prochain film. La rencontre est une part importante. Donc, j'espère pouvoir profiter de cette année de confinement pour améliorer nos compétences digitales, qui sont Zoom, Teams, ... et l'organisation de tout notre travail administratif online avec des outils vraiment performants pour ne plus travailler sur un disque dur qui est accroché à son ordinateur. Il faut vraiment commencer à utiliser tout ce qui est le cloud système, tout ce qui est lié aux réseaux sociaux et les systèmes de vidéoconférence pour faciliter les rendez-vous, mais aussi pour faciliter le rendez-vous en live après.

D'accord, ensuite, le prochain thème que je voulais aborder se rapporte au financement. Première question : Wallimage et les fonds régionaux sont-ils essentiels au cinéma belge ?

Pour la production, oui, mais pas pour la distribution. Je n'ai pas vraiment de réponse. Je sais exactement ce qu'est la réponse en tant que producteur c'est hyper important les fonds régionaux pour le cinéma belge. Mais pour la distribution, c'est 0 pointé. Ils ne font rien pour la promotion. Il n'y a pas de liens entre eux et le public si ce n'est que c'est de l'argent public. Non, il n'y a aucun lien entre Wallimage ou les fonds régionaux et nous.

Ensuite, pensez-vous que les chaînes de télévision belges vous soutiennent suffisamment ?

On a un soutien assez bon de la part de la RTBF sur la promotion des films qu'ils coproduisent. Les autres médias, on oublie un petit peu. C'est toujours des accords de promotion, donc donnant-donnant. Mais, en soi, ça se passe plutôt bien. La télévision publique est derrière nous. Elle achète nos films quand ils n'ont pas été en coproduction correctement. Ils n'achètent pas tous mais, si je pense que j'ai un film qui doit se vendre à la RTBF, ils me l'achètent.

D'accord, ensuite, est-ce que vous diriez que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Oui, sans tax shelter, on ne serait jamais là où on est aujourd'hui. On serait encore toujours en train de virevolter dans notre petit cinéma local avec en Flandre, des productions plus importantes, et en Wallonie, les frères Taloché. Il ne faut vraiment pas négliger l'importance du tax shelter. C'est la source de financement la plus importante pour le cinéma, à côté des guichets. C'est hyper important. D'autres pays ont des choses similaires et sont hyper jaloux du tax shelter.

Je vais passer maintenant au cinéma belge. Le cinéma francophone belge est reconnu pour sa qualité, en témoigne le succès depuis de nombreuses années des frères Dardenne. Cependant, celui-ci est beaucoup moins populaire auprès des Belges francophones. Est-ce que la production devrait mettre l'accent sur le marketing de ces films afin de les faire connaître auprès du grand public ?

Je pense que c'est la spécificité de ces films qui fait qu'ils sont moins populaires. On ne pourra pas rendre un film des Dardenne plus populaire qu'il ne l'est maintenant. Oui, un petit peu selon des prix dans des festivals internationaux qu'ils pourraient gagner, mais pas

beaucoup plus parce que c'est des films d'auteur quand même très typés. Si tu veux avoir des films populaires wallons, il faut faire des « FC de Kampioen » wallons. Mais là, il y a la France pour ça et c'est ça la différence. La Flandre n'a pas la France, elle ne s'accroche pas à la Hollande pour définir son identité culturelle. La Wallonie, clairement, s'accroche à la France pour son identité culturelle. Quand un artiste a envie de percer en Belgique francophone, il passe d'abord par la case Paris avant d'être populaire. Regarde Stromae, regarde Angèle, ce sont des gens qui passent par la case Paris avant d'être populaires. Donc forcément, un film belge devrait passer par la case Paris avant d'être populaire en Wallonie. En fait, le film belge devrait être français avant d'être belge, tout en étant belge. Le plus bel exemple pour moi, c'est un François Damiens et un Benoît Poelvoorde. Ce sont des gens qui passent par la case Paris pour être populaires et qui, tout à coup, quand ils se mettent à faire un film en Belgique (genre « Mon ket »), ça cartonne. Et j'applaudis des deux mains, je trouve ça génial. Je ne suis pas méga fan du film mais je trouve ça super que ça existe. Je trouve que c'est un exemple qu'on doit suivre. On n'est pas obligés, par ailleurs, d'essayer de suivre l'exemple des Dardenne. On peut le faire et il y a des superbes films qui sortent qui s'en inspirent. Mais il y a d'autres films belges francophones qui se font, comme « Mon ket » et qui sont des vrais succès populaires. Il y aura toujours un problème d'identification à sa culture tout simplement parce que le Flamand s'identifie à la culture flamande là où le Belge francophone s'identifie essentiellement à la culture française. Et puis, occasionnellement, dans la culture française, il y a aussi cette petite partie de culture française belge, avec le plus populaire : François Damiens. Mais force est de constater qu'aujourd'hui, la production belge francophone est quand même essentiellement axée sur des ventes internationales et des festivals internationaux, là où les Flamands n'y arrivent pas. On est moins sûr des films populaires comme « Mon ket » mais on en est capables, la preuve en est avec ce film. Cependant, ça reste plus une exception que la règle. Le système de financement des films en Belgique a tendance à aller chercher plutôt des films d'auteur et des films qui vont faire un succès dans les festivals internationaux.

Depuis 2018 et alors qu'il était dans le creux de la vague, le cinéma flamand connaît une forte popularité a contrario du cinéma francophone belge. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des différences notables avec le cinéma francophone belge ?

J'ai déjà expliqué, c'est l'attenance à une culture. Il ne faut pas oublier qu'en Flandre, le milieu audiovisuel est bien plus développé qu'en Wallonie. Il y a une dizaine de chaînes de télé flamandes : les groupes VRT, VTM, Telenet, ... Il y a une dizaine de chaînes de télé qui créent du contenu d'une manière dingue. Ce n'est pas toujours d'une bonne qualité. Il y en a mais force est de constater qu'il y a, en Flandre, 10 chaînes de télé alors qu'en Wallonie, des chaînes de télé francophones, on en a 2. D'accord, la RTBF a trois chaînes, et RTL aussi. Mais pourquoi il y a tellement peu de chaînes de télé belges francophones ? Parce que simplement le public se tourne essentiellement vers la France pour regarder du contenu. En Flandre, il y a toute une mouvance, toute cette élite, toutes ces chaînes, qui créent aussi des stars, qui jouent de temps en temps dans un film qui forcément attire plus de public. Ils ont des séries populaires qui tournent comme pas possible depuis 20 ans. Ils en font un long métrage. Forcément, il y a des centaines de milliers de personnes qui veulent aller voir le long métrage de cette série. En Wallonie on n'y arrivera pas parce que on est trop tournés vers la France que pour pouvoir avoir une dynamique aussi forte.

Des services de streaming (Netflix, Amazon) et des câblodistributeurs (Proximus, Telenet) contribuent à la production cinématographique flamande par décision du gouvernement flamand. Du côté wallon, pensez-vous qu'on en fait assez ? Pensez-vous que le cinéma wallon est désavantagé ?

J'ai l'impression qu'en Wallonie, on est tout aussi bien lotis qu'en Flandre en termes de financement de guichet. Les obligations CSA sont les mêmes en Flandre qu'en Wallonie. Les chaînes de télé sont obligées d'investir en cinéma sauf qu'effectivement, en Flandre, on osera beaucoup plus vite à investir dans des comédies et dans des trucs un peu plus plats, plus populaires, qu'en Wallonie où on se dit : « non, prestige, culture, frères Dardenne, ... ». Il y a une culture et une mouvance aujourd'hui en Belgique francophone qui tend à vouloir toujours chercher absolument le haut du panier. Il y a toujours un bas du panier et en Belgique francophone, c'est des drames sociaux et des films plus compliqués à distribuer et qui ne gagnent pas un bal. C'est là qu'on doit connaître une révolution mais est-ce qu'elle doit venir des politiciens ? Non, je pense qu'elle doit venir d'une mouvance commune avec les producteurs, avec les chaînes de télévision qui veulent y croire. Il y a des choses qui se passent quand tu vois des films comme « Looser revolution ». Donc pourquoi pas, je pense que ça va bouger. Il y a des jeunes producteurs aujourd'hui dans les starting blocks qui ne demandent que ça. L'avenir nous le dira. Mais je ne pense pas que la Flandre soit mieux lotie politiquement pour ça. La Flandre a simplement une politique plus de droite et donc plus liée à du retour sur investissement que la politique de gauche de la Belgique francophone. Les deux ont leurs avantages et leurs inconvénients et il faut vivre avec. Aujourd'hui, on essaye d'un peu faire tomber la tendance mais aller trop dans l'excès, ce n'est pas bon non plus. À ce moment-là, ton cinéma n'est plus défini correctement dans les festivals internationaux. De quand date la dernière nomination au festival de Cannes d'un film flamand ? On peut chercher. Alors qu'en Wallonie et en Belgique francophone, on a plein de films qui sont là.

Dernière question : La plateforme de streaming Streamz a vu le jour en Flandre et a pour projet « d'unir les forces flamandes afin de proposer ce qu'il y a de mieux ». Est-ce qu'une telle initiative serait possible du côté francophone ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Je tiens à préciser que ce n'est pas ce qu'il y a de mieux. En réalité, c'est un ramassis de toutes les merdes qui restaient sur les armoires en Flandre. C'était une manière pour eux (VTM, Telenet et après la VRT) de proposer tous leurs vieux brots sur une plateforme commune tout en ayant, à côté de ça, la proposition de HBO pour laquelle les gens sont abonnés à Streamz. On est d'accord, les gens ne sont pas abonnés pour avoir accès à du contenu flamand des années 80. Le jour où ils n'auront plus l'accord avec HBO, on va voir tous les gens se désabonner de Streamz. Donc, ce n'est pas le Valhalla (je suis abonné à ça comme je suis en Flandre). C'est simplement tout dans le même panier et donc ils veulent faire quelque chose comme Netflix. Cependant, ça ne ressemble plus à rien. Les films de qualité ne ressortent plus, on ne les voit pas car c'est hyper compliqué. C'est vraiment pas du tout une grosse réussite. Donc, est-ce que je veux un Streamz en Wallonie ? Non. Mais Auvio a pour ambition d'être le Netflix wallon. Ne soyons pas complètement naïfs et fous, Auvio n'y arrivera jamais. C'est une chouette plateforme qui propose du contenu de la RTBF et plus si on paye. Mais je pense qu'il faut travailler à des plateformes de type Sooner qui permettent à chacun des spectateurs de s'y retrouver sans devoir se saigner à des abonnements trop chers et à se retrouver avec du contenu qu'on ne regardera jamais (mais pour lequel on paye quand même). À ce moment, on en revient aux initiales de la télévision qui étaient les chaînes de télévision en linéaire. On arrivera exactement à la même chose sauf que c'est du non linéaire et pour lequel tu payes cinq fois le prix. Ce n'est pas ça que les gens veulent. Les gens veulent pouvoir choisir le type d'accès auquel ils ont, c'est-à-dire une diversification de l'offre et payer ce pourquoi tu as envie de payer. Tu as envie de regarder des films d'art et essai ? Va sur Sooner. Tu veux voir des films de niche d'auteur uniquement ? Tu vas sur une autre plateforme. Il y a plein de possibilités, mais faire une grosse plateforme qui allie tout le monde, ça je n'y crois pas.

Annexe 15 : Interview de Michela Ritondo

Alors bonjour, première question est-ce que vous pouvez vous présenter et présenter votre métier ?

Moi je suis Michela Ritondo, je fais la promotion plus largement des incitants fiscaux fédéraux à l'étranger pour attirer les investisseurs étrangers et des entreprises en Belgique et créer des emplois. Donc le tax shelter, c'est un des produits fiscaux pour lequel nous faisons la promotion. Moi dans ce domaine-là, je rencontre souvent des producteurs étrangers où je leur explique un peu les avantages des co-productions, en passant évidemment par un producteur belge, et ceci pour soutenir évidemment l'industrie du film en Belgique. Je suis principalement en contact avec les producteurs étrangers et des producteurs belges aussi évidemment.

D'accord, mes questions sont divisées selon certaines thématiques. La première, c'est le tax shelter. Première question par rapport à ça, est-ce que vous diriez que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Dans une certaine mesure, bien sûr. C'est grâce à l'arrivée du tax shelter qu'il y a eu un essor important de l'industrie du film, une multiplication des projets, une industrie qui s'est vraiment professionnalisée avec de nouveaux métiers techniques. Oui, ça a contribué vraiment au développement économique l'industrie du film, certainement. Ça existe depuis 2003. En 2004, il y a eu les premières levées de fonds. Le tax shelter, ça représente quand même, si je ne me trompe pas, 35% du budget de films/productions. C'est plus que ce que peut donner les aides de la Communauté française ou flamande et les autres apports du producteur éventuels. C'est une grosse source de financement. S'il n'y avait pas de tax shelter, oui il y aurait sans doute encore des films, mais pas dans ces proportions-là, certainement pas.

Du coup justement par rapport à l'Europe ou la Belgique, est-ce que selon vous le tax shelter est le système de financement le plus efficace du secteur cinématographique en Belgique et en Europe ?

Nous avons un très bon système parce qu'il est très ouvert aux coproductions, c'est-à-dire que ce n'est pas exclusivement des dépenses qu'il faut faire en Belgique. Maintenant c'est vrai que c'est assez unique comme modèle. Généralement, les autres pays en Europe ont des crédits d'impôts. Ce n'est pas la même chose. Un crédit d'impôt, le producteur doit d'abord faire ses dépendances puis attendre un contrôle fiscal et il peut alors espérer récupérer sur ses dépenses éligibles 15%/20%. (Maintenant en France c'est 30% par exemple). Donc c'est un financement qui vient après coup. Comparé avec le tax shelter, les producteurs bénéficient quand même de ces fonds au moment de faire la production. Les investisseurs doivent payer dans les 3 mois maximum. Donc ils ont déjà cet argent qui ne doivent pas préfinancer par ailleurs. Donc oui c'est intéressant. Et évidemment, au niveau de l'Europe, le cinéma est une exception culturelle on va dire. C'est une aide d'État mais qui n'est pas domageable parce que, justement, il y a l'exception culturelle. La référence par rapport à ça, ce sont les films américains qui fonctionnent complètement sur un autre modèle.

D'accord, et du coup est-ce que selon vous aussi le tax shelter pourrait être amélioré ? Si oui comment ?

On a déjà beaucoup modifié. Il y a une grosse restructure du système en 2015 parce qu'auparavant il y avait énormément d'abus et de détournements. Ça ce n'est pas trop bien passé au départ. Il y avait énormément de pertes d'argent qui allaient dans les structures intermédiaires, qui payaient des rémunérations en cascade, qui n'étaient pas vraiment pour la production du film. Donc à la demande des producteurs, tout ça a été fortement amélioré.

Mais ça n'empêche pas qu'il y ait encore aujourd'hui des dérives et des choses qui pourraient être améliorées. Mais ça, ce sont les producteurs qui se réunissent un peu en association et qui ont tout le temps des revendications auprès de tous les gouvernements. Et je dois dire qu'on les écoute beaucoup, on a fait énormément ici pour le COVID. Il y a eu énormément de mesures d'assouplissement pour aider la production. On permet par exemple à des sociétés qui avaient les moyens d'investir deux fois plus qu'elles ne pouvaient. Alors après, c'est fortement contrôlé. Maintenant il y a une cellule tax shelter qui fait les contrôles de manière systématique. Et donc forcément, il y a des attestations qui sont refusées puisque les critères ne sont pas toujours rencontrés en ce qui concerne les dépenses éligibles. Mais donc, améliorer, oui il y a eu une demande il y a quelques temps d'une partie des producteurs qui souhaitaient remplacer le tax shelter, système actuel, par un crédit d'impôt. Ce n'est pas du tout une priorité. Il y a tellement de choses autour dont on doit s'occuper que voilà... Je ne pense pas que ça se fera. Je ne pense pas que ce soit une bonne chose non plus pour les coproductions parce qu'alors on va avoir vraiment un système complètement balisé et moins intéressant.

Aussi quelle est votre impression en général sur le financement de l'industrie cinématographique belge ?

C'est un système évidemment très financé. Donc il n'y a pas que le tax shelter, il y a les aides culturelles et les aides régionales. Donc ça peut être important. Moi personnellement, mais ça n'engage que moi, je trouve que ce qui est dommage dans ce système, c'est qu'un producteur va percevoir son salaire par le « salaire producteur » qui est payé en partie par le tax shelter. Et donc parfois, ça devient un métier qui est plus un métier banalisé puisque, quel que soit le succès du film ou pas, on ne change rien. Le producteur va faire son film, il aura sa rémunération qui sera moins importante évidemment car il n'aura pas le droit aux recettes. La conséquence de tout ça, c'est qu'il y a beaucoup de projets. Avec les embouteillages à la sortie du COVID, les films ne restent presque pas à l'affiche. C'est très dommage, on n'arrive presque pas à les regarder. Après tout l'argent public qui est mis dedans, c'est dommage.

Aussi, dernière question par rapport au financement, est ce que vous trouvez que les autres modes de financement en font suffisamment par rapport au tax shelter ?

Moi je trouve que tous les autres systèmes mis ensemble c'est très bien. De toute façon, il y a cette limite européenne : on ne peut pas dépasser 50% du financement public. Et donc avec les aides culturelles et les aides régionales, je pense qu'on n'est pas loin. On ne peut pas financer plus. Je pense que chaque fonds a un montant alloué par an, un certain nombre de films qui sont sélectionnés (Au niveau de la Communauté française, c'est sur base de critères culturels. Au niveau de la région c'est sur base des dépenses qui sont faites dans la région). Oui moi je trouve que c'est bien. Maintenant la Fédération Wallonie-Bruxelles vient aussi d'ouvrir une ligne de financement pour le développement et le scénario, l'aide à l'écriture. Ils ont renforcé cette partie-là. On se plaint souvent qu'il n'y a pas assez d'argent pour le développement des films. Je pense que la Fédération y répond. Maintenant moi je trouve que c'est bien. Encore une fois, quand je dis que les projets de films se multiplient à l'infini et l'argent tombe comme ça, c'est le modèle en Europe. Je veux dire que je trouve simplement qu'il manque un petit modèle économique qui fait qu'il devrait y avoir une rentabilité attendue, ce qui n'est pas toujours le cas.

Ensuite je vais passer plus à des questions relatives à la crise sanitaire. La crise a fait chuter les revenus pour le secteur. Comment est-ce que vous voyez l'avenir et quelles solutions envisagez-vous pour minimiser l'impact de la crise ?

Écoutez, l'année 2020 n'a pas été mauvaise. Je pense que ça va rebondir. Il y a des entreprises qui ont toujours bien performé et elles vont continuer à investir dans le tax shelter. Par rapport au tax shelter je ne m'inquiète pas. On n'a pas vu vraiment une diminution importante. On a à peu près 180 millions d'euros récoltés par an maintenant. Évidemment il y a les arts de la scène, donc tout ne va plus que dans le cinéma, ça va dans le théâtre ça va dans les spectacles de rue, etc. Il va y avoir le gaming sans doute qui va bientôt arriver également pour la même manne d'investisseurs. Mais bon ce n'est pas ça qui va prendre vraiment une grosse proportion des fonds. Non, franchement je ne sais pas, je n'ai pas d'inquiétude à avoir par rapport au tax shelter.

D'accord, ensuite on a pu voir que, suite à la crise sanitaire, le gouvernement avait débloqué 50 millions d'euros pour le secteur culturel. Est-ce que selon vous le gouvernement a assez soutenu le secteur culturel et cinématographique pendant la crise ?

Alors ça au niveau de la Fédération, je suppose que ce sont des fonds qui ont été versés par les Communautés qui sont compétentes pour la culture. Donc ça je n'ai pas de remarques à faire par rapport à ça. Je suppose qu'ils ont fait suivant leurs moyens. Nous ici, ce qu'on a pris, c'était plutôt des mesures ponctuelles d'allongement de délais pour faire les dépenses, aussi pour permettre à l'investisseur de payer en six mois plutôt qu'en trois mois, permettre aussi à des investisseurs d'augmenter leurs limites de bénéfices réservés imposables à 2 millions au lieu de 1 million, ce qui permet quand même de verser dans les 400 000 au lieu de 200 000 maximum. Je pense que oui nous avons été à l'écoute de leurs problèmes. Mais on peut toujours faire plus mais voilà....

Enfin qu'est-ce que la crise a changé dans votre travail en général ?

Alors ça on va voir dans les prochaines semaines, dans les prochains mois, à partir du moment où il y aura de nouvelles rencontres. Je travaille essentiellement comme ça avec Teams, ce qui ne donne pas du tout les mêmes résultats, il faut l'avouer. C'est quand même un métier un peu de contact et un métier où on persuade mieux avec une présence physique. Je pense que tout ça va reprendre comme avant. Je n'ai pas de l'inquiétude par rapport à ça. On va devoir encore un peu patienter. Il va y avoir le festival du film de Bruxelles en septembre où je vais rencontrer des producteurs. Il y a le festival de Cannes avant. Je pense que ça va reprendre comme avant maintenant évidemment au niveau des plateformes, du streaming, c'est sûr qu'il va y avoir un changement dans la consommation mais je pense que le secteur va s'adapter de toute façon.

Annexe 16 : Interview de Renaud Homez

Est-ce que vous pouvez vous présenter et présenter votre métier ?

Je m'appelle Renaud Homez. Je suis juriste au service général de l'audiovisuel et des médias au sein du ministère de la Communauté française. Mon travail entre autres concerne la gestion de ce qu'on appelle la contribution à la production audiovisuelle, donc c'est-à-dire qu'il y a un régime légal qui est mis en place au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui vise à faire contribuer les éditeurs, les distributeurs. Par « éditeur », on entend aussi évidemment les plateformes telles que Netflix, Amazon, ... C'est à la production audiovisuelle en Fédération Wallonie-Bruxelles donc productions audiovisuelles cinématographiques mais ça peut aussi concerner des documentaires ou autres formats.

Mon questionnaire est divisé en plusieurs parties. La première que je voudrais aborder est relatif au financement. Première question par rapport à ça, est-ce que pour vous les fonds régionaux et des fonds comme Wallimage sont essentiels au paysage cinématographique belge ?

Wallimage, c'est donc en Wallonie donc ça je n'ai pas de vue très objective là-dessus. Par contre ce que je peux dire c'est que les fonds publics qui visent à soutenir le cinéma, en particulier indépendant, sont évidemment très importants. Il y a clairement des films qui ne se feraient jamais sans les soutiens publics sous diverses formes. Que ça soit des fonds publics comme Wallimage ou le centre du cinéma de l'audiovisuel qui octroie donc aussi des fonds à destination des productions indépendantes à Bruxelles et en Wallonie, mais aussi les incitants fiscaux tels que le tax shelter qui sont évidemment très importants pour permettre à des productions de voir le jour.

Et justement en parlant du tax shelter, est-ce que le cinéma belge est, selon vous, dépendant du tax shelter ?

Alors, ce n'est pas mon domaine de spécialité, mais oui c'est clairement un gros incitant. Et donc est-ce qu'il est dépendant ? Ça je n'en sais rien, mais en tout cas il y a beaucoup de productions qui se font au moyen du tax shelter et il y a beaucoup de productions étrangères qui sont attirées par cet incitant fiscal. Donc oui c'est clairement un gros incitant. Est-ce que ça les rend absolument dépendant de ce système ? Je n'en sais rien.

Est-ce que vous pensez que les chaînes de télévision belge soutiennent suffisamment le cinéma belge ?

Alors, dans le cas du système que je vous expliquais dont j'ai la charge en partie, en effet il y a une contribution qui est mise à leur charge (à la charge des éditeurs belges francophones et également des distributeurs comme Proximus, VOO). Et donc, clairement, ces acteurs-là participent au financement du cinéma belge francophone parce qu'ils ont l'obligation d'une part et ils vont souvent au-delà de leurs obligations en termes d'investissements par volonté. Et donc très clairement ils ont un rôle très important à jouer. Pour mentionner la RTBF, il y a aussi un fonds série qui a été mis en place auquel collaborent la RTBF et donc ça a permis à des séries comme « La trêve » de voir le jour. Donc en effet, la RTBF en particulier a aussi un grand rôle dans la production de films et de séries belges francophones.

Ensuite, est-ce que vous trouvez que le système de financement, en tout cas en Belgique et aussi en Wallonie, est un des systèmes les plus efficaces parmi le secteur cinématographique ?

Moi je peux vous parler du régime de contribution à la production qui est en marge du système de financement global d'un film. C'est assez complexe mais le régime de contribution

à la production tel qu'il est pratiqué en Fédération Wallonie-Bruxelles est efficace. Il permet une participation, en fait, des éditeurs et des distributeurs, privés et publics, à la production de films. Et comme le système est assez bien fait, il permet aussi de soutenir en particulier des œuvres qui sont par exemple des premières réalisations, des offres de jeunes réalisateurs. Donc c'est clair que c'est un système vertueux. Chaque année, des participations financières qui viennent de ces opérateurs s'ajoutent au budget du film et qui permettent clairement aux films de voir le jour parce que, sans être un spécialiste, la production cinéma, produire un film c'est souvent un chemin de croix. Si vous n'avez pas des investisseurs institutionnels (j'entends par là les investisseurs publics par exemple Wallimage) mais aussi les investisseurs privés tels que les éditeurs et distributeurs, je pense que les banques auraient du mal à vous accompagner dans la production d'un film. Donc voilà, je pense que c'est un système vertueux. D'ailleurs j'ai envie de dire que le plus bel exemple, c'est le nombre de films belges francophones qui sont en lice à Cannes, que ça soit dans les catégories de compétition ou en non-compétition. On fait énormément de films en fait à l'échelle d'un si petit territoire. Ça prouve que, oui, ça fonctionne et que ça permet de financer les films. Encore une fois, sans les soutiens publics, ces films ne seraient probablement jamais financés.

D'accord, aussi, j'ai un deuxième point que je voudrais aborder par rapport à la crise sanitaire en elle-même. Suite à la crise sanitaire le gouvernement a pris certaines mesures et notamment la création d'un fonds de 50 millions d'euros pour aider la culture. Est-ce que vous pensez que le gouvernement, fédérale et régionale, a assez soutenu le secteur culturel et cinématographique ?

C'est le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en particulier le cabinet de la ministre Linard. Moi en tout cas à mon niveau, j'ai plus géré les aides qui étaient octroyées aux médias donc c'est à dire aux radios, télévisions et aussi au secteur de la presse en Fédération Wallonie-Bruxelles. Je peux vous parler de cet aspect-là. Par rapport aux millions d'euros dont vous parliez, c'est plus lié au cinéma. Par rapport aux aides médias qui étaient aussi octroyées par la ministre Linard, oui je pense que c'était franchement une belle enveloppe. Selon l'interlocuteur que vous avez, il dira peut-être l'inverse. Donc si vous interrogez quelqu'un du cinéma, quelqu'un des médias dira que ce n'est jamais assez mais je pense qu'un gros effort a été fait en matière de soutien financier au secteur et au bénéfice de tous. Alors c'est difficile évidemment de quantifier exactement les aides qu'il aurait fallu apporter parce que ce n'est jamais assez quand on interrompt votre activité pendant deux ans, c'est très problématique de pouvoir garder la tête hors de l'eau. Mais ce qui est sûr, c'est que ces aides ont permis de maintenir la tête hors de l'eau, ce qui est déjà pas mal en termes quantitatifs. Je ne sais pas trop ce qui a été fait dans les autres pays, mais en tout cas le gouvernement, dans tous les secteurs d'ailleurs, a quand même largement pourvu aux besoins, en tout cas essentiels, des différents opérateurs. Après c'est vrai que si vous prenez le secteur de l'HoReCa, c'est évidemment très difficile parce qu'on ne pourra jamais combler totalement la perte de recettes. Mais je pense, en tout cas pour parler de mon domaine qui est le domaine des médias, que ça a relativement bien aidé. D'autant plus qu'il faut quand même rappeler que, si vous prenez la presse écrite ou la télévision, c'est un secteur qui s'est plutôt bien porté. Je veux dire les gens continuent à regarder la télé, les gens ont acheté beaucoup de presse, se sont même abonnés. Alors bien sûr, les recettes publicitaires étaient moindres, ça c'est clair. Donc c'est là que les soutiens publics étaient nécessaires. C'était pour pallier la perte des recettes publicitaires. Dans le cas du cinéma, c'était plus pour pallier la perte de recettes en termes de places de cinéma. Mais du coup il y a aussi les films qui ont pu être achetés par des plateformes. Il y a des choses qui se sont mises en place mais ça n'empêche que certains films n'ont pas pu avoir d'existence en salle et qui maintenant ressortent ou sortent pour la première fois. Mais ça crée un peu l'embouteillage parce qu'il y a plein de films qui doivent sortir. Il y

aura de gros problèmes en distribution. Mais voilà si vous voulez mon sentiment, en tout cas par rapport aux aides qui ont été octroyées par le gouvernement, je pense qu'il y a un gros boulot qui a été fait, des moyens qui ont été dégagés dans l'urgence et je pense que ça a permis de maintenir le système à flot.

Et dernière question, qu'est-ce que la crise a changé dans votre travail au quotidien ?

Alors, en fait pour les agents d'administration en particulier, c'était assez sport parce qu'on a dû gérer une situation évidemment exceptionnelle en plus de tout le reste. C'est-à-dire qu'on a travaillé évidemment dans l'urgence au moment de l'octroi des aides. Il a fallu faire face à une charge de travail assez colossale. Ça n'a pas été facile, on était parfois amenés à faire un travail qui n'était pas forcément le nôtre, c'est-à-dire que, je suis juriste donc j'ai l'habitude de travailler dans des textes juridiques, de donner des avis, et là j'étais un peu transformé en analyste financier parce qu'on devait vérifier si tel ou tel opérateur entrait dans les conditions pour pouvoir obtenir un subside de crise. Donc on a dû s'adapter. Contrairement à ce que les gens pensent souvent, l'administration n'est pas illimitée en termes de ressources humaines, c'est assez limité en fait l'administration. Et donc vous êtes un peu un couteau suisse quand vous travaillez. Vous êtes souvent amené à gérer des dossiers assez divers et variés. Là en l'occurrence en effet on était tous sur le pied de guerre pour gérer ces subsides octroyés, répondre aux sollicitations des différents opérateurs. Ça a été une période assez intense.

Annexe 17 : Interview de Alexandre Wittamer

Je vais commencer par la première question : est-ce que vous pouvez vous présenter et présenter votre métier ?

Alors je suis Alexandre Wittamer, general manager du taxshelter.be, qui est un des leveurs principaux de front tax shelter sur le marché belge et notre produit est distribué par ING.

La première question est par rapport au financement et le tax shelter, est-ce que vous diriez que le cinéma belge est dépendant du tax shelter ?

Il en est non seulement dépendant mais il a pu se développer, en tout cas dans les proportions qu'on connaît aujourd'hui parce que le tax shelter existe. On vit quand même dans un pays où tout d'abord on n'a pas des coûts salariaux qui sont très intéressants. Mais il y a quand même un grand savoir-faire qui s'est développé beaucoup grâce au tax shelter. On a commencé à faire de plus en plus de coproductions depuis 2004, moment où la loi a été créée. Et ces coproductions n'auraient pour une grande partie d'entre elles pas choisi la Belgique comme deuxième terre d'accueil ou troisième s'il n'y avait pas eu de tax shelter. Ça c'est une certitude. C'est d'ailleurs un avis partagé par tous les professionnels du métier. Et pour une fois que la Belgique a quelque chose qui fonctionne bien au niveau budgétaire et fiscal, il faut le souligner. On a vraiment eu un outil, une niche fiscale qui est en fait un triple win : le win pour l'investisseur il est évident, il a un gain fiscal important. Le gain pour le producteur il est évident aussi parce qu'il reçoit ce tax shelter un peu comme une forme de subsides pour lequel il a juste des obligations de dépenses mais aucune autre obligation (il ne doit pas restituer les fonds). Et pour l'État, c'est un petit peu le troisième win auquel on s'attend le moins. L'état en réalité récupère, selon sa propre étude qu'il a refaite en 2015, jusqu'à 106-107 % des montants qu'il exonère au niveau des impôts des sociétés. Donc il n'est pas perdant non plus, c'est en fait un cercle vertueux dans lequel il n'y a pas de perdants, du moins pas à ma connaissance, et tout le monde y gagne. En revanche évidemment il a fallu avoir l'autorisation de l'Europe puisque c'est une forme d'aide à un secteur. Le tax shelter c'est la traduction dans la loi belge d'une volonté européenne de protéger son industrie européenne culturelle.

D'accord, ensuite est-ce que selon vous le tax shelter est le système de financement le plus efficace du secteur cinématographique en Europe et en Belgique ?

Oui clairement. Par exemple, si on prend l'exemple de la France qui est le pays avec lequel nous avons le plus de coproductions au niveau belge francophone, la France a un système qui est centralisé, qui s'appelle le crédit d'impôt, et dont le pourcentage malgré l'amélioration ne parvient pas à compenser les effets du tax shelter qui monte très haut surtout pour les coproductions. Le système tax shelter est fait en sorte qu'une production majoritaire belge aura moins d'aides qu'une coproduction avec l'étranger et des dépenses européennes, ce qui nous rend évidemment très compétitif à l'international notamment vis-à-vis de la France. Mais cela dit c'est un secteur qui est mouvant. Il y a aussi des pays de l'Est qui, même s'ils n'ont pas d'aides tout à fait similaires, ont des coûts de main-d'œuvre qui sont inférieurs. Il faut toujours rester à la pointe au niveau compétence et là les Belges une fois de plus se sont démarqués. Les gens viennent faire des coproductions en Belgique au départ, pour beaucoup, grâce à tax shelter. Mais après très rapidement ils sont séduits par la qualité des prestataires en Belgique, notamment en matière de postproduction. Il y a beaucoup de films qui sont postproduits. C'est vraiment un élément important de dépenses en Belgique. Et ça du coup c'est très appréciable.

Et ensuite, est ce que le tax shelter peut être amélioré ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Le tax shelter est en constante négociation. En 2015, il y a eu un gros effort qui a été fait par le législateur pour rendre le produit plus lisible pour l'investisseur et plus sécurisant avec une forme de rendement où on arrête cette course au faux rendement qui était un échec pour les joueurs qui jouent le jeu comme nous et qui donnait l'avantage à des joueurs peu scrupuleux qui faisaient des rendements fictifs. Donc ça a été bien amélioré depuis la réforme de 2015 mais ce n'est pas encore parfait. Il y a aujourd'hui des améliorations possibles dans le système. C'est en permanence en négociation entre le secteur et le législateur. Les améliorations qui pourraient y avoir sont du côté production plus que du côté investisseurs. Aujourd'hui le produit pour l'investisseur est séduisant.

D'accord et ensuite quel est votre propre impression sur le système de financement de l'industrie cinématographique en Belgique ?

On fait du bon boulot. C'est assez pragmatique, compromis à la belge mais ça donne pas mal de bons résultats. Il n'a pas que le tax shelter, il y a également les fonds régionaux comme Screen Brussels, Wallimage et toute une série d'autres institutions qui sont là pour soutenir ce secteur et pour promouvoir des bonnes coproductions en Belgique. Donc je pense que souvent on est modestes en Belgique à beaucoup de niveaux, mais une fois de plus on ne doit pas l'être parce qu'on doit être fiers du système qu'on a mis en place, qui tourne bien.

D'ailleurs par rapport à ça, est-ce que vous pensez que des fonds comme Wallimage et les fonds régionaux sont essentiels au cinéma belge ?

Aucun doute à ce sujet.

Ensuite est-ce que vous pensez que les chaînes de télévision belges soutiennent assez le milieu ?

Ça dépend des chaînes. C'est un peu sensible comme sujet mais en tout cas c'est mieux que rien. Mais on peut toujours faire mieux.

Et ensuite, dernière question par rapport aux financements. La réforme de l'impôt sur les sociétés a entraîné un recul du financement en 2018. Est-ce que vous pouvez me décrire comment cela s'est déroulé ou comment cela s'est passé de votre côté à l'époque ?

On a eu aucun recul en 2018. On a continué à croître. Je pense que l'écroulement du marché des joueurs éthiques et sécurisés est en cours. Aussi, de plus en plus de joueurs pré 2015 qui, comme je vous le disais, ne jouaient pas toujours le jeu, sont occupés à perdre des parts de marché au profit des joueurs plus sérieux, bancaires notamment (comme nous). Mais c'est vrai que la réforme de l'impôt des sociétés a eu quand même comme effet de rendre le tax shelter moins intéressant pour un certain nombre d'autres petites entreprises, et c'est un peu dommage. Mais à l'inverse il a aussi des effets positifs sur d'autres capacités d'entreprises plus importantes. L'un dans l'autre, en tout cas chez nous, ça a été. Ce qui est plus problématique, c'est d'avoir rouvert en fait les arts de la scène et d'envisager d'ouvrir aujourd'hui le jeu vidéo sans avoir augmenté l'assiette. Donc je pense que les arts de la scène ont déjà pris une partie du gâteau de l'audiovisuel. Si demain on veut ouvrir aux jeux vidéo, il va falloir revoir l'assiette pour donner l'occasion de lever plus de fonds de manière globale sinon on va devoir rogner sur les fonds.

D'accord, ensuite je passe maintenant à des questions plus relatives à la crise sanitaire. Donc suite à la crise sanitaire le gouvernement a créé certaines mesures notamment la création d'un fonds d'urgence de 50 millions pour le secteur culturel. Est-ce que vous pensez que le gouvernement a soutenu assez le milieu durant la crise ?

On critique souvent les actions du gouvernement mais je ne vais pas le faire. Je vais dire bravo parce qu'ils ont non seulement réagi vite mais bien.

D'accord ensuite, la crise a fait chuter les revenus pour ce secteur. Comment voyez-vous l'avenir pour l'audiovisuel et le tax shelter ?

On voit l'avenir de manière assez radieuse. On a eu, d'année en année, plus de projets qu'on peut soutenir. On est vraiment le joueur qui distribue le plus. On est affiliés à aucun producteur. On distribue vraiment le gâteau d'une manière éthique et égale entre tous les producteurs, qu'ils soient grands, petits, flamands, francophones... On est très optimistes et on pense qu'on a encore de belles années.

D'accord et enfin qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans votre travail au quotidien ?

On a dû faire comme beaucoup d'entreprises du télétravail, mais on en faisait déjà un petit peu avant. Ça a juste accentué le mouvement. Je suis fier de mes équipes parce qu'on s'est vraiment adaptés assez vite et on a pu rester opérationnels à tout moment. On n'a jamais eu de battement.

Lors de ce travail, nous avons tenté de répondre à la question de recherche suivante : « Quels sont les facteurs clés de succès que le métier de producteur doit maîtriser pour faire face aux changements dans le secteur cinématographique ? ». Pour cela, nous avons procédé en plusieurs étapes.

Tout d'abord, nous avons réalisé une analyse du secteur cinématographique belge francophone sur les dix dernières années afin d'approfondir nos connaissances sur le milieu. Cette analyse nous a aussi permis de soulever certaines hypothèses dans le but d'y répondre par la suite.

Après cela, nous avons réalisé des interviews auprès de professionnels du secteur, principalement des producteurs, sur base d'un questionnaire construit au préalable. Nous avons également rassemblé leurs réponses dans la partie « Mise en commun des interviews ».

Ensuite, nous avons confronté les données rassemblées durant les interviews et l'analyse de la littérature dans la partie « Analyse qualitative ». Cela a permis de répondre aux hypothèses soulevées plus tôt. Nous avons, par après, analysé l'ensemble de ces données récoltées à l'aide de plusieurs modèles de stratégie économique : les 5 forces de Porter, la matrice SWOT et le « business model » Canvas.

Enfin, nous avons discuté des résultats obtenus au travers de ce travail et avons conclu en citant les facteurs clés de succès, évoqués dans la question de recherche. Selon nous, ces facteurs sont la flexibilité, la capacité à pouvoir travailler avec les plateformes de streaming, une bonne connaissance financière et la capacité à proposer du contenu répondant à la demande des spectateurs.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Louvain School of Management

Place des Doyens, 1 bte L2.01.01, 1348 Louvain-la-Neuve
Boulevard Emile Devreux 6, 6000 Charleroi, Belgique
Chaussée de Binche 151, 7000 Mons, Belgique
www.uclouvain.be/lsm